T. XXVII — N° 3 25 Mars 1934

La Vie Intellectuelle

REVUE BIMENSUELLE

POUR LE XIX^e CENTENAIRE DE LA RÉDEMPTION

L' « Année Sainte » va se clore à Rome avec les fêtes pascales.

La Vie Intellectuelle ***se devait de ne pas rester étrangère à sa célébration.***

Nous avons groupé dans ce numéro, — daté à la fois du jour de l'Annonciation et du dimanche des Rameaux, — un certain nombre d'articles qui invitent, chacun à leur façon, à réfléchir sur le grand mystère du salut de l'humanité dans et par le Christ.

FRANÇOIS MAURIAC.
de l'Académie Française.

Le Fils de l'Homme.

« Ce ne seront pas ceux qui crient : Seigneur ! Seigneur... Aucun texte ne nous paraît plus terrible que celui-là. »

L.-H. VINCENT, O.P.

Sur les pas de Jésus, du Prétoire au Calvaire.

Une des plus émouvantes découvertes — et toute récente — de l'archéologie des Lieux Saints nous est exposée par celui qui en fut l'initiateur et l'auteur.

A.-J. FESTUGIÈRE, O.P. *Le Sage et le Saint.*

Nouveauté de la Rédemption chrétienne.

HUMBERT BOUËSSÉ, O.P. *Le mystère rédempteur.*

Pour essayer de comprendre la Croix.

JOSEPH VITEAU.
Professeur à l'École des Hautes-Études. *La date de la naissance de Jésus-Christ.*

HENRIETTE CHARASSON. *Regarde.*
Communion d'un mourant.

Poëmes.

MAURICE DENIS.
de l'Institut. *L'Exposition d'Art sacré de Rome (février-juin 1934).*

L'art vivant au service de Dieu.

YVES SJÖBERG. *Rembrandt, peintre du Christ ressuscité.*

Le Fils de l'Homme

Au-delà des interprétations et des commentaires accumulés pendant des siècles, nous nous efforçons de dégager la personne humaine du Christ, telle que la contemplaient ceux qui se demandaient les uns aux autres : « Qui est cet homme ? » Qu'ils fussent attirés, ou, au contraire, enclins à le haïr, il apparaissait, à leurs yeux, comme un homme entre les hommes, aux caractères accusés, irritants, adorables. Et sans doute, certains s'acharnaient-ils contre cet inconnu avec une passion décuplée par le mouvement intérieur qui les portait vers lui et qu'ils voulaient dominer coûte que coûte.

Si personne jamais ne put le convaincre de péché, du moins les méchants pouvaient-ils interpréter avec malice certains traits de sa nature. Nous savons maintenant qu'il était l'amour vivant, que l'amour était la source de cette violence, de cette impatience dont frémit encore chacune de ses paroles. Mais la plupart de ceux au milieu desquels il vivait ne pressentaient rien de cet amour. En revanche, ils entendaient ces imprécations, ces menaces, parfois suivies d'effet ; ils virent un jour le fouet cingler les épaules des marchands. Ils constataient cette exigence stupéfiante qu'il affichait, d'être préféré à tout le reste du monde ; et non seulement d'être le plus aimé, mais d'être le seul aimé. Ils trouvaient scandaleux ce parti-pris de déchirer

les êtres, de les séparer les uns des autres, de rompre les liens du sang, et, pour finir, de vouer ceux qui l'avaient suivi à la haine, à la persécution et au martyre.

Le Fils de l'homme n'a pas beaucoup de temps pour se délivrer de son secret. A la dernière montée vers Jérusalem, il pourrait croire que rien n'est fait encore, que personne ne sait pourquoi il est venu. Il est venu allumer un feu qui doit embraser la terre et la renouveler, et seules quelques âmes commencent d'être ardentes ! Même ses proches amis en sont à attendre de lui une réussite temporelle. Au sujet des plus limpides paraboles, ils lui posent des questions d'enfant. Dès qu'il leur parle ouvertement, ils s'étonnent et s'attristent. Il lui reste à peine quelques semaines ; impossible de ménager ces Juifs : ni ceux qui cherchent à le lapider, ni ceux qui veulent faire de lui un roi. Voilà donc ce que, déjà au terme de sa course, le Fils de l'homme a pu obtenir de ses amis et de ses ennemis : une menace de lapidation, l'offre d'une royauté éphémère ! Ce n'est pas sans doute qu'il juge méprisable cette fidélité, ni même ces espoirs un peu sordides... Mais quand il ne sera plus là, qu'attendre de ces pauvres incendiaires chargés de porter le feu aux quatre coins du monde ? Il faudra donc que l'Esprit fasse tout en eux... Oui, il y a je ne sais quoi de pressé, de haletant, et même d'irrité dans certaines exclamations du Christ : « Et vous non plus, vous ne comprenez pas ? Êtes-vous donc aussi sans intelligence ? »

En vérité, quand il s'irrite vraiment, et qu'il ne retient pas les imprécations ni les malédictions, il s'adresse toujours à des groupes, à des castes, jamais à un homme en particulier. Dès qu'il se trouve devant une âme, fût-ce celle de Judas, il se démasque, et c'est la face de l'amour qui apparaît. Il hait et maudit la richesse ; il crie : « Malheur aux riches ! » Il leur ferme la porte du ciel. Mais il lui

suffit d'un regard sur le jeune homme riche, et déjà il l'aime.

Et de même, Jésus dénonce l'adultère, et son exigence va jusqu'à vouloir que ses disciples arrachent leur œil plutôt que de céder au désir impur. Il impose d'un seul coup à ces hommes charnels cette pureté du cœur contre laquelle l'humanité regimbera jusqu'à la consommation des siècles ; il jette dans les ténèbres extérieures, avec une douceur terrible et en l'appelant son ami, l'homme qui n'est pas revêtu de la robe nuptiale. Oui... mais cet homme est le personnage d'une parabole. Dès que Jésus rencontre une créature de chair qui a péché dans sa chair, il lui adresse les mots dont se nourrit encore l'espérance humaine (le plus humble chrétien connaît cette grâce, lisant par exemple l'évangile de la femme adultère, d'entendre soudain, comme si elle s'adressait à lui-même en particulier, la parole : « Et moi non plus, je ne te condamnerai pas... »). Ses menaces aux scandaleux font frémir : « Il vaudrait mieux leur attacher une meule de moulin au cou... » Et pourtant, voici une femme de mauvaise vie par qui beaucoup d'âmes ont été entraînées au mal... Cette Madeleine, bénie dans les siècles ! Sans doute, touchons-nous ici à ce qui devait frapper et irriter au plus haut point les ennemis du Christ. Les paroles de pardon et d'amour adressées à Marie-Madeleine décident Judas à le trahir. Ce qui choquait les habiles, dans le Christ, c'était ce que nous appellerions aujourd'hui son illogisme. Il s'asseyait à la table des publicains après avoir maudit la richesse ; il jetait l'anathème à des hommes d'une grande vertu apparente et refusait de leur dire qui il était. Mais, un soir, au bord de la route, reprenant souffle sur la margelle d'un puits, il se révélait à cette Samaritaine adultère qui l'interrogeait au sujet du Messie : « Je le suis, moi qui te parle. » Et le secret qu'il avait refusé de confier aux

scribes et aux pharisiens, il le livrait à un pauvre mendiant, à cet aveugle-né qui, tombant à ses pieds, l'adora. C'est que cette créature coupable à laquelle il s'adresse en particulier, Jésus la voit d'un regard de Dieu qui embrasse le réseau infini des hérédités, la chaîne sans fin des effets et des causes : l'amour tient sous son regard cet écheveau d'une seule âme. Lui seul, le Fils de Dieu, peut mesurer la conséquence infinie, dans cette âme pécheresse, du moindre soupir vers lui : « Seigneur, souvenez-vous de moi... » Et voici le pauvre larron qui entre avec son Dieu au corps déchiré (on pourrait confondre leurs deux corps) dans la gloire.

La justice de l'amour apparaît aux pharisiens et aux sages de tous les siècles comme un comble d'injustice. Il sera donné à celui qui a déjà reçu, les ouvriers de la première heure ne touchent pas plus que ceux de la dernière, ni le fils aîné plus que le prodigue : le cœur du Christ a des raisons que notre raison ne connaît pas, et contre lesquelles notre sagesse s'irrite. Ses pensées ne sont pas nos pensées...

Et c'est pourquoi ses ennemis feignaient de croire qu'il avait une prédilection pour le pécheur, en tant que pécheur. Au vrai, comment le Christ eût-il aimé le péché par lequel son corps ne fut plus qu'une plaie ? Mais il est venu sauver ce qui était perdu, c'est son affaire que notre conversion : il nous préfère nous, pécheurs, comme un homme préfère l'objet de son travail. Peut-être aussi (mais n'est-ce pas beaucoup s'avancer ?) discerne-t-il chez tel ou tel, que l'amour humain égara, un cœur exigeant, — et c'est justement cette race de cœurs exigeants qu'il charge de conquérir le monde en son nom. Lui seul, qui voit le secret des êtres, découvre la richesse intérieure, le trésor sans prix que dilapide, au hasard des passions, une Marie-Madeleine. Peut-être enfin obtient-il plus aisément du

pécheur repenti cette reddition dernière où un cœur lui est tout livré et ne se débat plus. Le pécheur n'a pas à le croire sur parole, comme les purs, lorsqu'il l'assure de sa misère. Le pécheur ne connaît pas son infamie par ouï-dire. Il a traversé ce désert, et ses pieds saignent encore. Il a été ce lépreux, il a eu ces mouches immobiles sur ses plaies ; il a gardé les pourceaux, et les pourceaux le gardaient.

Et maintenant il ne ruse pas, il consent à sa totale défaite ; il est ce cœur rompu, sur les pieds de l'amour.

Pourtant le disciple que Jésus aima, l'Église croit qu'il avait toujours sauvegardé la pureté de son cœur et de son corps. Venu pour les pécheurs, le Fils de l'homme a choisi un ami qui n'avait pas gravement péché. Et de même s'il s'est adressé, avec une prédilection particulière, aux ignorants et aux esprits incultes, le front de celui qu'il aima entre tous rayonnait d'intelligence et de génie. Sans doute la mère de Jean demanda-t-elle pour lui et pour son frère une place à la droite et à la gauche de Jésus, dans le royaume promis. En dépit de cette faiblesse, Jean eut toujours l'esprit attentif aux plus profondes paroles du Seigneur. C'est bien le même Jésus qu'a vu et entendu l'apôtre bien-aimé, le même qu'écoutaient André, et Thomas, et Judas. Seulement, grâce à l'intelligence illuminée par l'amour, que Jean eut tôt fait de démasquer son Dieu ! Ce qu'il a entendu, ce qu'ont vu ses yeux, ce qu'il a contemplé et ce que ses mains ont touché, c'est ce que les onze autres ont entendu et vu, et contemplé, et touché. Mais lui, plus profondément que Pierre, peut-être, a compris ce qu'il aimait et aimé ce qu'il comprenait. Une intelligence qui aime, un amour qui comprend... C'était sans doute cela, mon Dieu, qui vous le faisait chérir entre tous les autres.

Comment Judas n'aurait-il pas été jaloux ? Vous étiez

injuste, vous aviez des préférences, vous attiriez par des prestiges et vous trompiez ceux qui vous suivaient en négligeant les sources légitimes de gain. Vous affectiez la vertu, mais vous aviez de mauvaises fréquentations. Judas s'asseyait à des tables où il eût rougi de prendre place avant de vous connaître. Vous gâchiez un pouvoir extraordinaire ; vous compromettiez une partie gagnée d'avance ; vous vous mettiez tous les puissants à dos. Vous vous livriez à des violences regrettables contre les docteurs de la Loi, contre des marchands et des changeurs bien vus de tout le monde. Après vous être répandu en paroles simplement imprudentes, l'orgueil vous poussait à tenir des propos de fou touchant votre corps qui serait du pain, et votre sang du vin ! Oui, vous en étiez venu là ! et du coup — au soir d'un de vos miracles le mieux réussis, pourtant ! — vous aviez perdu les meilleurs partisans, les seuls qui fussent raisonnables et de bon conseil. Vous compromettre vous-même, c'était votre affaire. Mais ceux qui s'étaient confiés à vous avaient une revanche à prendre. Doué comme aucun homme ne l'était, vous aviez réussi à vous aliéner tous les partis, et la seule carte qui vous restât, votre dernier atout, la faveur populaire, vous refusiez de la jouer... Vous ne vouliez pas être roi...

Il voulait être roi ! mais il avait choisi de ceindre cette couronne, et non une autre ; de revêtir ce manteau écarlate, et non un autre ; de tenir ce sceptre de roseau, et non un autre ; de s'étendre enfin sur ce trône, le seul auquel ses amis n'eussent jamais songé et où son amour le retient encore. Il a consenti à ce que le peuple le fît roi, mais en demeurant caché. Cette hostie adorée dans le silence de l'amour, dans la gloire de la liturgie, ce pain

vivant qui avance vers toutes ces bouches tendues, qui se multiplie selon les besoins des cœurs mourant de faim, puis qui se dérobe de nouveau au fond du tabernacle : telle est la manifestation de sa royauté dans le monde, éclatante pour ses amis, mais invisible à ceux qui ne le connaissent pas.

Nous l'avons tellement rapproché de nous, nous nous sommes tellement servis de lui, le prenant et le rejetant tour à tour, que nous avons fini par ne plus discerner, dans le Christ, ce Fils de l'homme, différent de tous les autres, ce « caractère » si entier qu'il suscita l'extrême de l'amour et l'extrême de la haine. Car ceux qui ne souhaitaient pas de mourir pour lui voulaient le lapider. Même ce Thomas Didyme dont nous n'avons retenu que l'incrédulité, avant la Passion du Christ aspirait déjà au martyre : lorsque, à la nouvelle que Lazare était mort, Jésus voulut revenir en Judée, ses disciples cherchaient à le retenir à cause des Juifs. Et ce fut Thomas qui leur dit : « Allons-y, nous aussi, et mourons avec lui. » Ainsi l'aimait celui qui avait, en apparence, la moindre foi.

Mais nous ? Oubliant qui était le Fils de l'homme, et ce qu'il est réellement, nous décidons de son indulgence à notre égard, nous supposons qu'il nous préfère. Nous interprétons sa volonté, ses desseins sur nous. On dirait qu'il s'agit d'un Dieu complaisant, inerte, qui ne s'oppose pas, qui prend la forme de notre désir et prononce les paroles intérieures dont nous avons besoin. Mais si tout chrétien a raison de croire qu'il est immensément aimé par le Christ, il ne saurait sans témérité s'arroger des droits particuliers sur son cœur, se donner des permissions, tabler sur son indulgence, escompter un traitement de faveur. Parce que dans l'Évangile nous voyons les crimes de toute une vie anéantis par un acte de foi, par une seule larme de repentir et d'amour, nous oublions que

dans le même Évangile la vertu apparente d'une existence ne tient pas contre la haine, contre l'avarice, contre la sécheresse du cœur. « Ce ne seront pas ceux qui crient : « Seigneur ! Seigneur !... » Aucun texte ne nous paraît plus terrible que celui-là. Crier : « Seigneur ! Seigneur ! » cela nous donne tellement l'illusion d'aimer et d'être aimé ! Cela nous aide tellement à vivre le plus loin possible des pauvres, des malades, des prisonniers qui sont le Christ ! Malheur à nous si, au jour du jugement, nous nous trouvons en face d'un juge *inconnu*, si aucun de ses traits ne rappelle ceux que nous lui avions prêtés à notre convenance, si nous ne reconnaissons pas cet étranger, dont nous parlions sans cesse — et qui, lui non plus, ne nous reconnaîtra peut-être pas...

François Mauriac.

Sur les pas de Jésus, du Prétoire au Calvaire

L'Année Sainte convie tous les chrétiens à méditer les mystères augustes et déjà dix-neuf fois séculaires de la Rédemption. Chacun s'en peut pénétrer selon son attrait, et le plus heureux sans doute est-il celui qui, indifférent aux controverses soulevées par l'incrédulité, scrute dans l'intime de son cœur ces réalités surnaturelles devenues l'aliment de sa vie et le stimulant de son amour, sans se mettre en peine des négations systématiques ni des arguties corrosives.

Jouissance tranquille, enviable, qui ne saurait néanmoins être le privilège de toutes les âmes contemporaines. Beaucoup ont entendu, non sans émoi, se multiplier des affirmations sonores pour reléguer aux limbes des mythes, ou des légendes à l'usage des esprits simples, la personne divine et humaine de Jésus, l'authenticité de sa doctrine, l'historicité de son passage sur notre terre. Autour de ces réalités sublimes a fini par se créer une certaine atmosphère d'hésitation, d'inquiétude, souvent même de doute, comme en présence d'un idéal décevant parce que trop beau, pas assez à la mesure de la raison férue de contrôle scientifique.

Dans l'activité vertigineuse de la vie moderne, où le prestige des faits tend à devenir prépondérant, il n'est pas rare que l'histoire surnaturelle de la Rédemption soit

considérée comme une nébuleuse impuissante à percer les brumes d'un passé trop lointain, sans la moindre attache d'ailleurs avec notre univers. C'est affaire aux théologiens d'établir les fondements divins et la crédibilité rationnelle de cette histoire sacrée ; leur savoir et leur zèle ne furent jamais plus actifs. Mais il n'est pas sans intérêt d'envisager aussi quel témoignage positif rendent à la véracité de l'Évangile les sites qui en furent le théâtre. Notre époque de préoccupations concrètes et de science positive est aussi l'ère des brillantes conquêtes archéologiques. Avec les débris exhumés des ruines millénaires, sur tous les points de l'Orient, des savants armés de la plus rigide critique ont restitué le caractère d'histoire à des événements tenus souvent pour légendaires et fait sortir de l'oubli des personnages, voire de longues périodes, insoupçonnés jusqu'ici. Les poèmes homériques ne sont plus des rhapsodies creuses ; les pharaons Zozer et Chéops ont cessé d'être des ombres incertaines voltigeant dans le mystère des pyramides sur les rives du Nil ; de puissantes dynasties royales se révèlent dans la cendre des tertres mésopotamiens. Appliquant sur le sol de Palestine les mêmes méthodes d'une archéologie circonspecte, serait-il interdit d'en attendre une analogue efficacité pour éclairer l'histoire évangélique ?

C'est tout le problème des « Lieux Saints », c'est-à-dire des sites où s'accomplirent les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, où se déroulèrent les plus émouvantes scènes de l'Évangile, et par extension de quelques sites consacrés par des faits en relation intime avec l'histoire de Notre-Seigneur. Ce problème, traité ailleurs avec le détail nécessaire (1), n'exige, pour les lec-

(1) Cf. VINCENT, *L'authenticité des Lieux Saints*, Paris, Gabalda, 1932. Pour des monographies beaucoup plus détaillées on peut voir VIN-

teurs fort avertis de *La Vie Intellectuelle* qu'une présentation en raccourci, concrétisée sur un point d'exceptionnelle importance, — à savoir le Prétoire où Jésus fut condamné au supplice infamant du Calvaire, — par de récentes investigations archéologiques.

I. — Caractère et titres des Lieux Saints

Les données évangéliques sont naturellement à la base de toute localisation des faits qui concernent la vie et la mort de Notre-Seigneur. Éclairée ensuite par la topographie, l'archéologie et la tradition, scrutées chacune suivant des lois qui leur sont propres, cette localisation acquiert des titres solides à la vénération chrétienne. C'est un lieu commun rebattu de déplorer la parcimonie des notations chorographiques dans l'Évangile ; raison de plus pour nous de colliger avec diligence des indications d'autant plus précieuses qu'elles sont plus sobres, moins apprêtées, réduites le plus souvent à un nom et à quelques traits saillants de physionomie locale qui reflètent la vision personnelle. Donnons acte à la critique rationaliste de ses tentatives protéiformes pour vider les Évangiles de tout caractère historique et les réduire à des fictions tendancieuses, d'origine plus ou moins tardive. Ses audaces n'en imposent plus à une génération suffisamment éclairée pour savoir qu'elle peut leur accorder à tout le moins la valeur de témoignages de bonne foi, directs ou informés de première main.

Envisageons par exemple les données laconiques situant

cent-Abel, *Jérusalem nouvelle*, Paris, Gabalda, 1914-1926. — *Bethléem*, Paris, Gabalda, 1914. — *Emmaüs*, Paris, Leroux, 1932. — On consultera toujours fructueusement aussi Lagrange, *A la recherche des sites bibliques*, dans *Conférences de Saint-Etienne*, 1910-11, Paris, Gabalda, 1911.

la Crucifixion du Sauveur. Après les outrages et les souffrances du Prétoire, Jésus est acheminé pour le supplice vers un lieu dit en hébreu *Golgotha*, ou « le Crâne » (*Mt.*, XXVII, 31-33; *Mc.*, XV, 20-22; *Lc.*, XXIII, 26, 33; *Jn.*, XIX, 17). Chemin faisant, et comme on venait de franchir la porte de la ville, un juif qui rentrait des champs est requis d'assister Jésus prêt à défaillir sous le fardeau de la Croix (*Mt.*, XXVII, 32; *Mc.*, XV, 21; *Lc.*, XXIII, 26). A très courte distance de la cité le gibet fut dressé, au bord de la route évidemment, car les « passants » insultaient ironiquement Jésus (*Mt.*, XXVII, 39; *Mc.*, XV, 29), et un grand nombre de gens purent lire le « titre » en hébreu, en grec et en latin qui motivait la condamnation (*Jn.*, XIX, 20). Dans un jardin qu'il possédait à deux pas du Golgotha, le sanhédrite Joseph d'Arimathie, disciple secret de Jésus, s'était fait creuser dans la roche vive un sépulcre qu'il céda pour l'ensevelissement du divin Maître (*Mt.*, XXVII, 57, 60; *Mc.*, XV, 43, 46; *Lc.*, XXIII, 50, 53; *Jn.*, XIX, 38, 41). Après le grand cri dans lequel Jésus avait expiré, « les foules revinrent » (*Lc.*, XXIII, 48), et l'on ne peut hésiter à comprendre « vers la ville » toute proche (*Jn.*, XIX, 20) en se rappelant qu'au matin de la Résurrection les gardes du sépulcre « viennent en ville » (*Mt.*, XXVIII, 11), annoncer les prodiges qui les ont terrifiés. On ne saurait accentuer mieux que le Calvaire se trouvait en dehors mais non loin du rempart : ainsi le voulaient l'usage romain et la législation juive pour une exécution capitale, et telle sera plus tard l'affirmation explicite de l'*Ép. aux Hébreux* (XIII, 12).

Ces notations paraissent, à coup sûr, bien peu explicites pour le lecteur le plus attentif s'il n'est pas très au fait de l'évolution topographique et monumentale de Jérusalem. Elles deviennent au contraire singulièrement concrètes pour celui qui en peut contrôler l'adaptation spontanée à

l'ordonnance de la cité contemporaine de Jésus attestée par de multiples vestiges archéologiques et les indices précieux du relief orographique primordial. Parmi ces indices, le plus suggestif est sans contredit l'appellation arabe de *Râs*, « la tête », strict équivalent de l'hébreu *Golgotha,* qui, dans l'authentique langage indigène et sans la moindre justification apparente aujourd'hui, s'applique au quartier du Calvaire traditionnel. C'est un nom de terroir, familier sans doute autrefois comme de nos jours à travers la Palestine, pour signifier un promontoire abrupt terminant l'axe d'un coteau, souvent aussi quelque saillie, modique ou puissante, sorte d'excroissance au flanc d'une colline et projetée hors de son axe principal. Une enquête patiente sur les niveaux et l'allure du roc en ces parages met le topographe en mesure de reconstituer dans ses grandes lignes la physionomie de ce *Râs* transformé par les architectes chrétiens qui eurent pour tâche de le glorifier. L'archéologie moderne a mis hors de doute sa situation à l'extérieur de l'enceinte et tout près d'une porte où convergeaient, à l'époque de la Passion du Sauveur, les principales routes aboutissant à la métropole ; d'autre part, elle a précisé les vicissitudes multiples qui le compromirent au point de le rendre méconnaissable sous l'entassement chaotique des édifices dont nous voyons l'évolution se poursuivre sous nos yeux.

Car depuis l'ère constantinienne le *Râs* = *Golgotha* s'identifie en quelque sorte au monument qui le consacre et en atteste la vénération ininterrompue : double titre qui se surajoute à l'authenticité de ce site sacré. L'exemple du Calvaire a fait ailleurs l'objet d'une ample monographie (1) ; celui du Prétoire, qu'on se propose justement

(1) *Jérusalem nouvelle,* pp. 89-300.

d'examiner tout à l'heure avec quelque détail, dispense de toute considération théorique sur la portée des monuments, soumis à un diagnostic sévère et dûment informé, dans la justification d'un Lieu Saint. Il importe au contraire de préciser ce que représente le témoignage de la vénération ou la simple équation entre une scène évangélique et un site, en d'autres termes ce que représente et ce que vaut la tradition.

Il est avéré qu'en son acception courante ce terme implique une assertion transmise par la parole ou par écrit depuis un temps plus ou moins immémorial. Le caractère de cette assertion sera manifestement nuancé selon qu'elle émane du terroir en toute ingénuité, ou qu'elle reflète une opinion docte; suivant aussi qu'elle porte sur un simple vocable chorographique, ou qu'elle cherche à l'illustrer par le rappel de quelque événement fameux. Soit le cas déjà cité du *Râs = Golgotha*. Cette appellation demeure, à Jérusalem, à l'usage exclusif des indigènes les plus simples, les mieux indemnes de toute culture européenne, les moins sensibles à n'importe quelle préoccupation religieuse associée au site. Conservée à l'encontre de tout ce que suggérerait depuis des siècles l'aspect superficiel de la région, il n'est pas douteux qu'elle doive être considérée comme l'enregistrement inconscient et en quelque sorte mécanique perpétuant une désignation locale originelle à travers les révolutions politiques, les changements de races et les mutations linguistiques; sa valeur est par conséquent inestimable. Dès qu'il s'agit au contraire de relation entre un événement et un site, la valeur de l'assertion traditionnelle se proportionne à la crédibilité du groupe savant d'où elle émane et à l'antiquité qui la rapproche de l'événement lui-même. Il saute aux yeux que la localisation des Enseignements du Sauveur dans la grotte de l'*Éléona*, dès la

période constantinienne à tout le moins, offre de tout autres garanties que celle de l'Agonie dans une grotte de Gethsémani à partir seulement du XIV[e] siècle. Mais la chaîne des témoignages sur tel ou tel sanctuaire fût-elle ininterrompue jusqu'à la première génération chrétienne, qu'il faudrait encore se garder de lui attribuer le moindre caractère dogmatique par une confusion déplorable avec la tradition ecclésiastique ou « parole vivante », principe de croyance catholique ; elle demeure un élément humain d'information à utiliser avec un discernement très circonspect, mais qu'il serait présomptueux de négliger systématiquement.

A vrai dire, il ne se rencontre plus guère aujourd'hui de puritains assez naïfs pour réchauffer la niaise imputation de « supercherie pieuse » qui aurait tardivement créé la « tradition » des Lieux Saints. Un radicalisme à la mode concède avec élégance la valeur théorique de la tradition, mais prétend bien éliminer toute tradition relative aux Lieux Saints comme inexistante, inconcevable, opposée même à l'esprit de l'Évangile. Jésus en effet n'a-t-il pas explicitement condamné le fétichisme allégué par la Samaritaine et substitué à toute localisation superstitieuse le précepte du culte spirituel fondé sur la droiture du cœur (*Jn.*, IV, 21 ss.)? Apôtres et Disciples auraient donc enfreint la doctrine du Maître en se préoccupant de commémorer la trace de ses pas. Et à supposer qu'ils l'aient fixée pour eux-mêmes avec une méticuleuse précision, leurs localisations furent frappées de stérilité par la disparition presque immédiate de tout organe propre à les conserver et à les transmettre. En ce qui concerne spécialement les souvenirs de la Passion, qui donc aurait pu s'en préoccuper, demande-t-on, puisque la communauté chrétienne émigra de Jérusalem en 66 avant le siège par les Romains et que l'accès de la ville lui demeura

interdit, comme aux Juifs, pendant près de trois siècles, jusqu'aux jours de Constantin ?

Le brio tapageur d'un tel réquisitoire dissimule fort peu la caducité de ses griefs. Prétendre opposer à la doctrine du divin Maître sur le « culte en esprit et en vérité » la vénération catholique des Lieux Saints dûment contrôlés n'est qu'un sophisme affectant de confondre avec les hommages et l'adoration rendus à Dieu le respect religieux dont on entoure un site illustré par quelque scène évangélique. Il va de soi que les témoins oculaires des événements de la Rédemption n'investissaient d'aucun caractère fétichiste et superstitieux les sites où ils les avaient vus s'accomplir ; mais entreprendre de nous faire croire qu'ils aient pu s'en désintéresser au point de les perdre entièrement de vue ne peut être qu'une téméraire gageure. Si intime se révèle en chacun de nous la liaison intrinsèque entre tout souvenir de quelque importance et sa localisation dans le temps et dans l'espace, qu'on est en droit de considérer cette relation comme une exigence psychologique inéluctable. Aussi bien la voit-on, de nos jours plus que jamais, s'affirmer par la ferveur enthousiaste mise à rechercher, du berceau à la tombe, les traces d'un personnage illustre. Aucune argutie ne prévaudra jamais contre ce fait : dès qu'on essaie personnellement d'évoquer les tendresses d'un père, d'une mère, la délicatesse d'un ami, les enseignements d'un maître, ce n'est pas une idée abstraite qui vient flotter vaguement sous le regard intérieur, mais bien la série des souvenirs les plus concrets, par conséquent les mieux accrochés au temps et au sol, qui remonte dans la mémoire et fait tressaillir le cœur : C'était ce jour-là..., dans telle circonstance..., en tel endroit ! Pour qui veut bien ne pas perdre de vue qu'au nombre des témoins de Jésus il y avait Marie sa mère, Simon-Pierre choisi pour être le

dépositaire des enseignements et de l'autorité du Maître, Jean le disciple préféré, celui-là même qui nous a transmis le plus de notations précises sur les lieux consacrés par la mémoire du Sauveur, il ne peut y avoir qu'un paradoxe inélégant dans le fameux axiome de l'indifférence systématique pour toute localisation parmi les témoins oculaires de l'Évangile.

Non moins caduc se révèle aujourd'hui le second grief de la critique indépendante : discontinuité de la communauté chrétienne, à Jérusalem en particulier, de l'an 66 au premier quart du IV^e^ siècle et bouleversements successifs du double siège par Titus et par Hadrien. — L'Histoire positive ne s'hypnotise plus désormais sur les phrases grandiloquentes de l'historien juif Fl. Josèphe décrivant l'extirpation féroce des ruines mêmes de sa métropole, le site labouré de telle sorte que le passant égaré dans ce désert soit incapable de soupçonner la possibilité d'une agglomération humaine ; et, dans l'horreur de cette solitude, une légion romaine campée comme une attestation permanente des colères divines, mais surtout comme un obstacle insurmontable à toute velléité de retour juif. Car il faut pourtant concilier cette complaisante emphase avec les faits contradictoires dûment attestés dès la génération suivante : Jérusalem et les ruines du Temple pieusement visitées par d'illustres pèlerins juifs, la ville renaissant à petit bruit, non sans quelque connivence des légionnaires romains, et, grâce à la fougueuse énergie d'un Bar Kochébas, devenant à ce point autonome et rebelle qu'en 135 Hadrien n'ose pas l'affronter avant d'avoir mobilisé contre elle une demi-douzaine de légions et fait appel aux plus vaillants généraux de l'Empire. Nos contemporains savent, trop bien, hélas ! qu'une dévastation plus lugubre et plus effroyable que ne put la réaliser aucune fureur romaine est demeu-

rée cependant impuissante à effacer la trace de nos cités martyres, impuissante plus encore à décourager l'indéracinable instinct qui ramène l'homme au sol natal, même bouleversé, rendu presque inhabitable par les sinistres catastrophes. Avec plus d'éloquence que les textes, cette fascination du site ancestral explique le retour discret des épaves de la population juive parmi les cendres de Jérusalem et du Temple, à peine apaisée la tourmente du siège. La petite communauté judéo-chrétienne qui avait émigré dès l'an 66, sous la conduite de son évêque Syméon fils de Cléophas, retrouva d'autant plus facilement les sites chers à sa vénération qu'elle fut ramenée par ce même pasteur, cousin de Jésus, bien au fait par conséquent des souvenirs évangéliques par l'intermédiaire de son prédécesseur, Jacques « frère du Seigneur », si tant est qu'il n'ait pas vu de ses propes yeux les principales scènes de la Passion. L'anneau même de la chaîne momentanément rompu se ressoudait par conséquent à peu d'années d'intervalle et la transmission traditionnelle recouvrait une parfaite garantie. Syméon ne mourut qu'en 107, dans une vieillesse vénérable, victime de la persécution sous Trajan. Quand l'Église née du Judaïsme parut sombrer dans le cataclysme de 135, englobée dans la proscription, très explicite cette fois, qui interdisait aux Juifs l'accès de Jérusalem transformée en cité coloniale romaine sous le nom d'*Aelia Capitolina*, l'Église issue de la Gentilité lui succéda sans hiatus pour recueillir le legs de ses souvenirs et le dépôt de ses traditions. Loin d'être par ailleurs aussi funestes aux principaux sanctuaires chrétiens qu'on affecte souvent de l'affirmer, les transformations infligées à la ville par les architectes et les ingénieurs de la colonie romaine eurent pour résultat de les conserver plus ou moins indemnes sous les terrassements imposés par un urbanisme nouveau, jus-

qu'au jour de leur glorification officielle par la munificence de Constantin.

Ce rapide aperçu n'a, certes, pas la prétention de convaincre les esprits enclins aux théories radicales et aux aphorismes audacieux plus qu'à l'observation patiente de faits très humbles. Toute son ambition sera largement comblée si le lecteur attentif y trouve la preuve que les grandes localisations évangéliques possèdent vraiment les meilleures garanties d'authenticité réalisables par la connaissance humaine. La garantie, spécialement appréciée de nos jours, que fournissent parfois les monuments a été réservée tout à l'heure, parce qu'on se propose maintenant — après avoir rappelé brièvement les données du problème — de la concrétiser par le témoignage de toutes récentes découvertes archéologiques éclairant la localisation, vivement débattue jusqu'ici, d'un sanctuaire cher à la piété chrétienne.

II. — Le site du Prétoire

Il s'agit du Prétoire, c'est-à-dire du tribunal où fut prononcée la sentence extorquée par la haine des Juifs au Procurateur romain pour acheminer Jésus vers le Calvaire.

Les données évangéliques sont dans toutes les mémoires et n'exigent qu'une évocation concise. Après une parodie judiciaire nocturne chez Caïphe, le Sanhédrin, obligé de faire ratifier son jugement par l'autorité romaine, conduit Jésus « au Prétoire », — sans y pénétrer toutefois pour ne point se contaminer, à quelques heures de la célébration pascale (*Jn.*, XVIII, 28), — et il livre Jésus à Pilate (*Mt.*, XXVII, 2 ; *Mc.*, XV, 1 ; *Lc.*, XXIII, 1). C'est donc le Procurateur lui-même qui, dans une série d'allées et venues, devra faire alterner ses interrogatoires de Jésus dans le palais et les discussions avec ses accusateurs mas-

sés à l'entrée du Prétoire (*Jn.*, XVIII, 29, 33, 38[b]). Après plusieurs échecs pour les apaiser, de guerre lasse il ramène avec lui devant eux, — dans cette « cour intérieure qui revêt le caractère de Prétoire » au dire explicite de saint Marc (XV, 16), — Jésus flagellé, portant les insignes de la royauté dérisoire dont la soldatesque l'a affublé (*Jn.*, XIX, 4 s.). La fureur juive s'exaspère, intimidant Pilate qui fait apporter sa chaise curule et préparer l'appareil solennel de sa magistrature afin de prononcer officiellement la sentence de mort. L'endroit, note saint Jean, « se nommait « le Dallage » — *Lithostrotos* —, en hébreu au contraire « la Hauteur » — Gabbatha — » (XIX, 13) : double désignation claire à coup sûr pour les contemporains, mais dont l'indétermination apparente est invariablement opposée de nos jours par la critique radicale à tout essai de localisation.

Les témoignages traditionnels demeurant incertains, les topographes chrétiens avaient pour ressource exclusive un recours à l'histoire juive, qui les divisait entre deux sites : l'ancien palais d'Hérode, à l'extrême angle N.-O. de la ville contemporaine de Jésus, et l'Antonia, boulevard septentrional du Temple, à l'angle N.-E. diamétralement opposé. L'option délicate pour l'un ou l'autre avait naturellement pour corollaire un renversement intégral de la voie douloureuse (1). En faveur du premier militent des textes précis de Philon et surtout de Josèphe établissant qu'après la déchéance de la dynastie hérodienne, les procurateurs romains s'étaient approprié son palais, dans la ville Haute, comme résidence usuelle durant leurs séjours périodiques à Jérusalem ; on avait même, dans ces textes, l'attestation circonstanciée

(1) Les textes sont groupés et discutés dans *Jérusalem nouvelle*, pp. 562 ss.

qu'ils y avaient rendu des arrêts de justice plus ou moins comparables à la Condamnation de Jésus. A l'appui du second site on faisait valoir qu'au moment où la Pâque entassait dans les parvis sacrés d'immenses foules juives, le Procurateur ne pouvait se décharger de sa responsabilité sur l'officier subalterne en résidence permanente à l'Antonia pour maintenir l'ordre dans le Temple ; il devait par conséquent s'y installer momentanément lui-même afin de contrôler toute agitation séditieuse éventuelle durant les solennités pascales. Même s'il n'eût pas été précisé par l'assertion catégorique de Josèphe décrivant le palais-forteresse Antonia, son rôle policier ressortirait clairement d'un épisode biblique très apte à évoquer les événements du Prétoire : l'arrestation de saint Paul dans le parvis intérieur du Temple et sa libération par le tribun de garde, qui le fait amener à la forteresse et flageller avant de procéder à un interrogatoire juridique (*Act.*, XXI, 27 ss.). Il ne s'agit pourtant pas de dresser texte contre texte, pour essayer de dirimer la localisation du Prétoire par leur expression littérale brute. Mieux que par la spéculation rigide sur la lettre des documents, une situation doit être appréciée surtout par l'examen circonspect des conditions humaines, c'est-à-dire des exigences accessoires de temps, de milieu, de personnes qui nuancent le caractère des faits et conditionnent la portée des textes. Dès qu'on se place dans cette perspective, il saute aux yeux que jamais l'intervention directe du Procurateur ne fut plus imposée qu'en cette Pâque de l'an 30, où l'irritation grondait sourdement dans tous les milieux juifs. Pilate pouvait d'autant moins négliger ses responsabilités personnelles à cette heure qu'à l'occasion d'une solennité religieuse dans le Temple il s'était cru contraint de réprimer dans le sang la turbulence de quelques juifs Galiléens (*Lc.*, XIII, 1).

Si l'équation Prétoire-Antonia s'offrait dès lors comme plus logique et d'une adaptation plus positive aux données de l'Évangile, elle demeurait toutefois impuissante à évincer d'emblée l'alternative Prétoire-Palais royal, puisqu'on n'y apercevait aucune justification des seuls indices chorographiques expressifs et caractéristiques du Prétoire : cour intérieure, Dallage, Hauteur par antonomase. En vain quelques partisans résolus s'efforçaient-ils de lui procurer le témoignage concret de l'archéologie en alléguant comme vestige authentique du Prétoire une arcade, délabrée mais imposante encore, d'où Pilate aurait présenté aux Juifs l' « Homme » pitoyable contre lequel s'acharnait leur fureur ; l'arc, d'origine romaine évidente et sans doute du second siècle de notre ère (1), compromettait plutôt l'hypothèse. Ainsi se perpétuait l'incertitude entre deux théories localisatrices exactement contradictoires, quand des fouilles aussi fortuites que providentielles (2) ont révélé tout à la fois l'ordonnance architecturale plus précise de l'Antonia hérodienne, sa cour intérieure et le dallage grandiose qui justifient de manière émouvante la précision des indices évangéliques méconnus jusqu'à ce jour.

Le site et la silhouette générale de l'Antonia n'ont

(1) Cf. *Jérusalem nouvelle,* pp. 24 ss. Les fouilles dont il sera traité ci-dessous ont pleinement confirmé cette attribution en établissant que l'arc est tout à fait adventice et sans relation possible avec l'ordonnance architecturale de l'Antonia.

(2) Tout le mérite de cette laborieuse investigation archéologique revient aux religieuses de Notre-Dame de Sion, gardiennes du sanctuaire traditionnel de l'*Ecce Homo.* Sous le titre *Le Lithostrotos d'après des fouilles récentes* (Notre-Dame de Sion, Paris et Jérusalem), les savantes exploratrices viennent de publier une monographie très élégamment et copieusement illustrée des résultats obtenus. Une présentation plus technique, mais avec des graphiques plus parcimonieux sera trouvée dans la *Revue biblique,* janvier 1933, pp. 83 ss. : *L'Antonia et le Prétoire.*

jamais fait l'objet du moindre doute : massif barlong, flanqué de tours angulaires, qui chevauchait la croupe du Bézétha pour couvrir, à l'angle N.-O., le parvis extérieur du Temple. Diverses constatations accidentelles, réalisées suivant les hasards des constructions modernes en ce quartier, avaient graduellement suggéré son extension considérable, en harmonie avec les détails descriptifs de Josèphe, malgré la défiance qu'inspire l'habituelle emphase de l'historien juif. On savait que la section méridionale de l'édifice était campée sur une plate-forme rocheuse de 120 m.×40 m. en chiffres ronds, artificiellement escarpée de 6 à 10 mètres sur trois côtés, qui limite au N.-O. l'esplanade du Temple hérodien. Son développement énorme à l'O. et au N. et les grandes lignes de son ordonnance intérieure viennent d'être révélées par les fouilles habiles effectuées dans l'établissement de Notre-Dame de Sion, à l'*Ecce Homo*. Ce vaste quadrilatère de 55 m.×60 m. est projeté tout entier au N.-O. du socle rocheux où l'on croyait devoir confiner l'Antonia. Tandis qu'il aligne sa façade méridionale sur la rue conduisant à Gethsémani par la porte orientale de la ville, ses étages hardis semblent monter à l'assaut du Bézétha dont il couvre exactement l'échine. Les visiteurs de Jérusalem ne soupçonnent peut-être pas tous les œuvres admirables d'éducation, d'enseignement et de charité dont ce monastère est le centre ; mais tous connaissent le joyau basilical où s'enchâsse une baie monumentale d'arc de triomphe antique dite « Arc de l'*Ecce Homo* », l'étroite section de dallage tenu pour un autre vestige du Prétoire et les grands souterrains énigmatiques développés au dessous. Une haute paroi verticale de roche fruste couronnée encore de 3 ou 4 volumineux blocs à refends constitue le mur septentrional de la basilique sur à peu près un tiers de sa longueur ; elle était considérée

comme la contrescarpe du fossé de la ville antérieure à Hérode. On ignorait qu'au point où elle disparaît dans un pilastre moderne elle se repliait droit au Nord, sur une longueur de 26 à 27 mètres, non sans réserver devant ce nouveau front une esplanade surélevée d'environ 2 mètres devant une large alcôve dans la paroi de roc. Une succession de francs retours d'équerre l'oriente ensuite perpendiculairement sur 25 m. d'O. en E., avec un léger décrochement des 10 derniers mètres, puis au N. sur 14 à 15 m. en plusieurs crans de hauteur inégale.

A ce saillant rocheux vient se souder une galerie complexe en maçonnerie massive dont l'épaisse paroi septentrionale est couverte par une large coupure dans le roc — autant dire tout de suite un fossé —, tandis que la face méridionale, redentée par une succession de décrochements et de pilastres établis sur un stylobate élégamment appareillé, s'adapte avec précision au décrochement de l'escarpe Ouest-Est pour en développer l'alignement à 45 m. vers l'Est. Un socle mouluré de pilastre d'angle et le repli du stylobate au Sud marque un repli perpendiculaire de la galerie par ailleurs très bouleversée. Les vestiges indubitables du stylobate se retrouvent jusqu'à une trentaine de m. au Sud. L'aire circonscrite ainsi déjà sur trois côtés présente, sur tous les points de sa superficie qu'il a été possible de sonder ou de déblayer intégralement, un pavement somptueux en énormes dalles de pierre rouge très dure. Ces dalles, alternativement rectangulaires ou presque carrées, mesurent souvent plus d'un mètre de côté, sur 30 à 35 centimètres de moyenne épaisseur. Établies sur un lit de ciment épais et d'une extrême consistance, mais jointoyées sans mortier, elles n'accusent aucune dislocation ni retouche. Le pavement est sillonné d'Ouest en Est par des caniveaux parallèles, larges, peu profonds, assez espacés, creusés dans

l'épaisseur des dalles, pour acheminer l'eau vers une série de bouches dont le placement et le rôle ne semblent pas très intelligibles au premier abord. Avant d'en chercher l'explication, mieux vaut définir au préalable de façon plus complète le pavement lui-même. Les caniveaux suffiraient à indiquer une aire à ciel ouvert, où l'eau ruisselle durant les pluies hivernales, et l'ampleur que nous lui connaissons déjà s'harmonise bien au caractère grandiose des parois qui le délimitent : puissantes escarpes rocheuses ou murailles de grand style, ornées d'arcatures aveugles sur les côtés O. et N., d'une galerie à colonnade sur le front oriental.

A 28 m. au Sud du stylobate septentrional et suivant une ligne O.-E. absolument régulière, les dalles lisses, presque polies, sont remplacées par des dalles transversalement striées. Le développement de cette zone est attesté jusqu'au bord méridional de la rue conduisant à la porte orientale de la ville, par conséquent sur une largeur moyenne de 16 m., et il se prolonge à l'Ouest bien au-delà de l'*Ecce Homo*, sous la rue descendant vers la vallée centrale, ou Tyropœon. Mais dans l'angle S.-O. de la basilique il encadre un affleurement rectangulaire de maçonnerie antique, de 7 m. 50 × 2 m. 50, strictement parallèle à l'escarpe rocheuse constituant, à 7 m. 10 au N., la paroi basilicale. Juste à l'aplomb de l'extrémité Ouest de cette maçonnerie, dans le petit narthex de la basilique, l'escarpe présente une profonde entaille et un ressaut de crête indiquant une limite organique. La suggestion est spontanée d'une porte à double baie voûtée retombant sur un trumeau central et sous laquelle passe une voie prévue pour une lourde circulation de chevaux et de chars. La seconde baie n'est d'ailleurs pas une gratuite hypothèse : de bons indices de son piédroit méridional, en roche vive comme celui du N., ont été relevés dans la dervicherie

Ezbekiyeh, de l'autre côté de la rue. Malgré l'interdiction déplorable de toute fouille dans *Ezbekiyeh*, la détermination du pavement dans son extrême zone méridionale, suggérée déjà par quelques sondages accidentels de voirie urbaine, va résulter avec une approximation satisfaisante de l'enquête sur les mystérieux tunnels souterrains vaguement connus sous l'établissement de l'*Ecce Homo*.

Le peu qu'on en savait jusqu'à l'exploration laborieuse de ces toutes dernières années laissait libre cours au folklore archéologique pour en diversifier l'origine et en dramatiser le rôle; une réalité plus simple est désormais acquise, malgré le fractionnement actuel qui a bouleversé l'ordonnance primitive et les amas de remblais dont l'évacuation radicale n'a pas encore été possible. Avant l'installation des voûtes qui créa l'énigmatique apparence de tunnels, il n'y avait là qu'une excavation énorme dans la croupe même du Bézétha dont elle épousait l'axe et la déclivité de N.-O. en S.-E. Mesurant en moyenne 52 m. sur 14, elle n'avait pas de radier horizontalement aplani, mais descendait, par une succession de paliers frustes venant buter obliquement, avec une profondeur de 18 m. à l'extrémité méridionale, contre le grand saillant rocheux où était jadis communément localisée l'Antonia. Les gradins du radier correspondant plus ou moins aux couches du roc, l'allure molle, un peu sinueuse, et divers décrochements des parois longitudinales, plus encore les sillons vigoureux qui laissent au petit côté septentrional tout l'aspect d'un front de sape, attestent plus vivement l'exploitation profonde du magnifique banc de calcaire pour en tirer des matériaux de construction que le souci prépondérant de créer quoi que ce soit dans une ordonnance architecturale. Au terme de l'exploitation seulement, le désir d'utiliser cette cavité gigantesque dicta sa transformation en réservoir moyennant un système de voûtes

ingénieusement adapté au profil incliné de la carrière. Un mur percé de larges arcades à double voussure fut établi sur l'axe médian longitudinal et monté verticalement du radier jusqu'à la hauteur moyenne des parois latérales rocheuse en reproduisant leurs saillies de crête. Il reçut les retombées de deux voûtes parallèles mutuellement épaulées, décomposées en sections horizontales et rampantes appareillées avec le plus grand soin. Sur les reins de ces voûtes un blocage massif et à toute épreuve vint affleurer l'esplanade rocheuse ambiante, permettant le développement régulier du grand dallage sur le réservoir, dont quelques bouches de puisage seules décelaient désormais l'existence de l'axe divergent. Aux deux extrémités furent installés des escaliers pour la surveillance de l'entretien. Dans une modification archaïque celui de l'angle N.-E. amorcé sous le couvert d'une galerie intérieure fut reporté d'une douzaine de mètres au S.-O. et perfora la voûte du bassin occidental. Celui de l'extrême angle S.-O. demeure partiellement en place et son entrée primitive, dont subsistent des vestiges au niveau moyen du grand pavement, en implique l'extension méridionale jusqu'à la limite même du bassin. Tout au plus quelque hésitation peut-elle subsister entre un alignement précis sur l'angle S.-O. et un recul de 1 m. 50 à 2 mètres, suggéré par de menus indices locaux et par l'harmonie structurale indispensable de ce front Sud avec les trois côtés déjà connus de ce quadrilatère monumental.

Il serait vain de chercher à définir le caractère exact de ce quatrième côté : galerie ouverte sur la cour par une colonnade comme à l'Est, ou grandes arcatures aveugles décorant ici des escarpes rocheuses, là des murs pleins comme au Nord et à l'Ouest. Le fait seul de constater, au cœur d'un édifice ayant des allures d'énorme forteresse, une surface libre qui mesure 50 à 52 m. du N. au S. sur

45 d'O. en E., intégralement recouverte d'un dallage à la fois austère et somptueux, importe à notre but. Il résulte d'une enquête minutieuse, dont le détail serait ici hors de propos, que toute l'installation — strictement homogène et indemne des prétendues reprises byzantines voire médiévales qu'on y a parfois imaginées — porte l'empreinte des premières influences exercées par l'art gréco-romain sur l'architecture palestinienne. Une époque et un nom s'évoquent d'emblée : le règne d'Hérode et la création de l'Antonia, mais d'une Antonia couvrant une superficie plus que double de ce qui lui était précédemment attribué par les topographes estimés les plus audacieux. Car, au lieu d'être confinée sur le socle rocheux de 120 m. × 40 en bordure du Temple, elle absorbe une aire globale de 170 m. × 80, faite à souhait pour justifier l'enthousiaste description que Josèphe (1) a donnée de ce monument : véritable « palais royal » par sa disposition intérieure et sa splendeur, « ville forte » par la possession de toute les ressources nécessaires à une garnison nombreuse. La résidence palatine s'adapte d'elle-même à l'esplanade surélevée en relation directe avec les parvis sacrés, tandis que les casernements, magasins et services de la forteresse occupent la zone septentrionale plus accidentée ; l'une et l'autre zone étant desservie par l'immense cour dallée de 2500 mètres carrés, à l'extrémité occidentale.

C'est en effet de toute évidence une cour, en communication avec la ville par la gigantesque porte à double baie et avec les différents quartiers de la forteresse par des entrées moins considérables, symétriquement réparties et précédées de perrons surélevés qui en facilitent le contrôle. Signalons-en deux seulement : celle qui paraît avoir

(1) *Guerre juive*, V, v, 8; § 238 ss. de l'éd. de Niese.

servi de corps de garde pour le poste en permanence à la grande porte extérieure en même temps que d'accès à la tour angulaire N.-O.; celle où s'amorçait, vers l'angle S.-E., l'escalier conduisant au quartier palatin. Abandonnons à l'archéologie technique l'enquête sur les détails accessoires de son installation. Si le lecteur veut bien garder en mémoire le caractère esthétique et grandiose de son enceinte, son exceptionnelle ampleur, surtout enfin l'aspect monumental de son dallage, la connaissance de cette cour va rendre une précision saisissante aux données évangéliques sur les événements du Prétoire.

L'Antonia comportant une résidence princière, on se souvient que la présence momentanée de Pilate y était en quelque sorte nécessitée par l'affluence juive dans le Temple à l'occasion de la Pâque. Elle devenait le Prétoire par le fait que les sanhédrites y déféraient Jésus au tribunal du Procurateur, puisque le Prétoire, avant de désigner un édifice permanent et spécialisé, signifiait tout site de résidence temporaire où le magistrat romain, Préteur ou son lieutenant, rendait la justice. Telle est ici la disposition du monument que, sans y pénétrer eux-mêmes par scrupule de contamination rituelle, les accusateurs de Jésus, massés dans la double baie de la gigantesque porte extérieure, peuvent suivre ce qui se passe dans la cour et discuter avec Pilate sans l'obliger à franchir l'enceinte pour avoir contact avec eux. Ainsi s'évanouit déjà l'antinomie qu'on prétendait trouver entre l'indication catégorique de saint Jean sur la précaution juive initiale et les péripéties ultérieures du drame.

A l'entrée de la forteresse Jésus livré aux gardes est conduit aux appartements privés du Procurateur, qui vient s'enquérir des griefs allégués contre lui, mais surtout essayer d'esquiver toute intervention personnelle dans un

différend qui lui paraît d'ordre religieux et purement juif. Mis en demeure de se prononcer comme arbitre suprême en un litige beaucoup plus grave qu'il ne l'avait entrevu d'abord, Pilate veut s'éclairer. Il revient au palais et entreprend un interrogatoire interrompu par divers épisodes : renvoi de cet accusé galiléen au tétrarque Hérode Antipas, discussion avec les accusateurs, option entre Jésus et Barabbas, flagellation de Jésus bafoué ensuite comme « roi » juif par la soldatesque dans cette cour intérieure qui va faire fonction de Prétoire (1). Finalement Pilate qui ne trouve aucun motif de sentence capitale veut tenter de fléchir les Juifs. Accompagné par Jésus dans le lugubre appareil de royauté dérisoire dont on vient de l'affubler, il descend du palais à la grande cour. Arrivant à l'entrée S.-E., sur le perron qui domine d'environ deux mètres le sol dallé, bien en face de la porte extérieure occidentale où s'entasse la foule houleuse des accusateurs, il s'arrête pour présenter l' « Homme » pitoyable et inoffensif contre lequel s'acharne leur fureur. Stérile expédient. La clameur juive gronde plus irritée, réclamant le gibet. Pilate intimidé cherche une dernière fois à tergiverser ; il questionne Jésus dans le palais ; mais entendant alléguer le nom de César et flairant la menace de quelque dénonciation dangereuse, il ramène l'accusé bien en vue de la foule et fait dresser le siège de sa magistrature dans cette cour dont nous apprenons maintenant la désignation expresse : le *Lithostrotos* ou « *le* Dallage » par excellence, à quoi l'usage hébreu substituait pourtant le vocable tout autre : *Gabbatha*, « *la* Hauteur ».

(1) Voir la succession des événements dans LAGRANGE, *Synopsis Evangelica*, n^os^ 275-286. Cf. *L'Évangile de Jésus-Christ*, pp. 550 ss. (Paris, Gabalda, 1928), où, bien avant les découvertes à l'Antonia, le P. Lagrange y supposait « une grande cour où le commandant romain pouvait... rendre la justice... » et qui « devenait ainsi le Prétoire » (p. 551).

Où trouver une notation à la fois plus topique et plus ingénue, moins apprêtée, mieux à l'abri de toute préoccupation tendancieuse? Dans une ville où, le Temple excepté, tous les édifices étaient plus ou moins à petite échelle, fort entassés sur un sol accidenté, sans dégagement par de larges artères ni de vastes espaces découverts, cette cour à air libre magnifiquement dallée sur 2500 mètres carrés de superficie ne motivait-elle pas amplement une de ces désignations populaires, toujours simples et pittoresques, faisant ressortir un trait caractéristique? Parmi la population hellénisée de Jérusalem en ce temps-là, nul ne pouvait se méprendre sur ce « dallage » grandiose entre tous, au cœur du palais-forteresse Antonia. D'ailleurs saint Jean, l'évangéliste des précisions chorographiques attentives, a pris soin de déterminer plus complètement encore la localisation de cette cour — anonyme dans saint Marc (xv, 16) — devenue pour la circonstance un Prétoire : dans l'usage strictement juif, le site où elle se trouvait s'appelait « *la* Hauteur ». On a vainement jusqu'ici cherché dans ce *Gabbatha* un équivalent hébreu quelconque du *Lithostrotos*. Pour en ressaisir le véritable sens et l'à-propos dans le récit johannique, il suffit de se rappeler que l'Antonia, boulevard et guet du Temple, était campée sur la pointe méridionale du Bézétha. Au dire explicite de Josèphe, cette quatrième colline de Jérusalem « était la plus haute de toutes (1) », justifiant par conséquent une autre antonomase, judéo-araméenne celle-là : *Gabbatha*, *la* Colline ou *la* Hauteur, comme on disait, sur un autre point de la ville, *Golgotha*, « le Crâne ». A cette appellation populaire, et malgré les transformations hérodiennes du site, s'attachait le traditionalisme juif offusqué dans ses susceptibilités nationales

(1) Josèphe, *Guerre juive*, V, IV, 2, § 149; V, 8, § 246.

par les désignations gréco-romaines : *Lithostrotos* et Antonia.

Telle était néanmoins l'ingénuité du vocable *Lithostrotos* enregistré par saint Jean, qu'aussitôt après l'enfouissement de ce Dallage typique sous les ruines de l'Antonia démantelée par Titus, rien n'en concrétisant plus la portée, elle s'évanouit dans la signification banale de « dallage » quelconque, « mosaïque », ou je ne sais quoi encore, sans ombre de détermination chorographique ; et le vocable hébréo-araméen *Gabbatha* n'était lui-même pas assez clair pour suppléer à cette apparente indétermination.

Une fois de plus les pierres ont rendu témoignage à l'historicité des Évangiles. A l'heure où, sous couleur d'histoire, la critique radicale prodigue les assertions les plus audacieuses contre l'authenticité des scènes du Prétoire qu'elle réduit à des mythes vulgaires ou à des fictions tardives sans attache avec le sol de Jérusalem à l'époque de Jésus, l'archéologie nous restitue les éléments les plus concrets de leur localisation exacte : l'ordonnance de l'Antonia, séjour indispensable du Procurateur en cette circonstance, mais surtout l'impressionnant dallage tout à fait digne de l'antonomase hellénistique : *Lithostrotos*. Entre le monument et les textes sacrés s'établit une harmonie si étroite et si spontanée qu'elle défie toute hypothèse d'adaptation tendancieuse ultérieure par des pseudépigraphes composant la Passion légendaire d'un Christ à peu près — ou tout à fait — mythique. A travers le Lithostrotos, dans ce quartier au nom antique de Gabbatha, nous voyons se dérouler avec la plus émouvante précision toutes les péripéties du drame dont le dénouement sera la Rédemption du monde.

Tel détail, aussi manifestement accessoire dans l'installation que les jeux tracés sur les dalles, revêt même un

caractère fort suggestif. Ces jeux, de tous points comparables à ceux que le désœuvrement et le besoin de distraction multiplièrent dans les camps, les forums, les basiliques et les thermes de n'importe quelle cité romaine, sont groupés spécialement dans la zone orientale du Lithostrotos, devant l'escalier qui faisait une liaison directe entre la cour et la caserne proprement dite. Comme en place d'honneur, parmi les variétés de marelles, labyrinthes et autres types moins familiers, un tracé complexe couvre plusieurs dalles de ses enchevêtrements géométriques émaillés de la majuscule **B** (1); il s'impose aux regards par une couronne hérissée, très en évidence au point culminant du tracé, tandis qu'au bout des méandres, tout au bas, la ligne directrice du jeu paraît tranchée par un sabre non moins clair que la couronne. En attendant qu'un spécialiste des jeux romains interprète la règle de celui-ci, contentons-nous d'y reconnaître non seulement quelque vague thème du jeu d'osselets où intervenait le « coup royal », *Basilicus*, mais plutôt encore quelque attestation d'un véritable « jeu du roi » dérivé des Saturnales qui jouissaient d'une vogue particulière dans l'armée romaine. On sait que les Saturnales, succédané des *Sacées* orientales, consistaient essentiellement à choisir un roi burlesque, à lui prodiguer des honneurs comiques en lui donnant la liberté de satisfaire ses caprices les plus risqués, pour le mettre à mort au terme de la farce (2). La mascarade triviale et sanglante dont Jésus

(1) Cette initiale évoquerait assez bien le *Basilicus* « coup royal » dont il est fait mention dans le jeu d'osselets; cf. G. Lafaye, *Talus*, dans le *Dictionnaire des antiquités gréco-romaines* de Daremb. et Saglio, t. V, 29.

(2) On trouvera les textes groupés dans Lagrange, *Évangile selon saint Marc*, 4e éd., pp. 421 ss., comm. sur xv, 19. Cf. Id., *L'Évangile de Jésus-Christ*, p. 559.

fut la victime au Prétoire après la flagellation n'a manifestement aucun lien avec les usages de la justice romaine. Elle est donc présentée par la critique rationaliste comme un mythe maladroitement inspiré du vieux rite des Sacées et des Saturnales. On prétend même étayer ce paradoxe par je ne sais quelle assimilation de Jésus à Barabbas, comme roi des Saturnales, à cause du misérable fou Carabas dont les Alexandrins firent un jour le roi d'un carnaval organisé pour brimer le roi juif Agrippa de passage en leur ville. Toute cette érudition fallacieuse échoue contre l'éclatante ingénuité de la narration évangélique dont l'exactitude paraît bien trouver dans l'humble grimoire inscrit sur les dalles du Lithostrotos une confirmation inattendue. Pendant que, sur l'ordre de Pilate, quelques soldats de service infligeaient à Jésus la torture des verges, les désœuvrés du poste permanent à l'entrée de la caserne trompaient l'ennui de leurs heures creuses en jouant au « roi ». Que leur importait le supplice d'un juif! Mais ce juif est flagellé parce qu'il s'est dit roi... n'est-ce pas à souhait pour substituer brusquement à la monotonie du jeu théorique la gaîté d'une farce vivante, pimentée par le malin plaisir d'exhaler un mépris tout romain pour ce roi juif de si misérable aspect? Est-il vraiment besoin, pour qui veut bien lire de bonne foi les textes sacrés comme tout texte veut être lu, d'épiloguer encore sur les motifs qui ont introduit dans l'Évangile ce supplément gratuit d'opprobres et de supplice n'ayant aucune raison d'être dans la procédure romaine?

Limitons ici la présentation des faits nouveaux qui viennent d'éclairer la localisation du Prétoire. Il serait, à coup sûr, présomptueux d'espérer que des réalités aussi humbles en apparence puissent un seul instant fixer l'attention des théoriciens plus soucieux de dépecer l'Évan-

gile au gré de leur imagination que d'en approfondir la véridicité.

Parce qu'aucun texte inédit jusqu'à ce jour n'est produit pour attester explicitement la résidence au moins temporaire du Procurateur Ponce Pilate à l'Antonia, les érudits confiants dans l'omnipotence des rares textes qui signalent des Procurateurs occupant le palais royal hérodien tiendront plus fermement que jamais à y fixer Pilate et le jugement de Jésus, ne réservant aux données de l'archéologie que la plus superficielle considération, sinon même une pitié condescendante.

Tout esprit assez ouvert aux méthodes d'investigation historique, assez sensible au langage des faits pour en comprendre l'adaptation aux données littéraires sans se buter à la teneur brute de quelque texte, reconnaîtra que l'Antonia jouit désormais des meilleurs titres scientifiques à représenter le Prétoire où fut prononcée contre Jésus la sentence de mort.

Ainsi pouvons-nous désormais, avec plus de confiante vénération, suivre les traces de notre Divin Sauveur du Prétoire au Calvaire.

Jérusalem, le 8 déc. 1933.

L.-H. VINCENT, O. P.

Le Sage et le Saint

« Il faut que quelque chose soit sûr. Il faut. »
(*La condition humaine*, p. 175.)

L'affreuse usure de la vie, ces défaites accumulées, ces compromis, chaque jour plus nombreux, avec les autres, avec soi-même, corrompent l'idéal que l'on concevait si pur à la vingtième année. On s'habitue au médiocre, on finit par l'aimer. Bientôt c'est une loi, on lance le grand mot : tradition. Dans ce vieillard prudent, installé, possesseur, qui retrouve l'adolescent ? Où les yeux clairs, où le don de soi-même qui ne se voulait que total ? Telle est, en apparence, l'image de l'Église. Pourtant elle fut jeune aussi, candide et révolutionnaire. Un mouvement de jeunesse : folie au regard des sages. Quand on voit, aujourd'hui, s'éloigner vers d'autres maîtres tant de jeunes êtres au cœur fier précisément parce que leur cœur est tel, et qu'alors on se demande d'où vint, il y a deux mille ans, l'attrait du christianisme, il faut d'abord se pénétrer de cette vérité majeure : la *nouveauté*, en un sens absolue, de la révélation chrétienne.

Il est de mode, à cette heure, de tenir un autre langage. Comme Jésus n'aurait été qu'un agitateur médiocre dont l'enseignement, s'il en eut un, n'offrait rien de transcendant, ainsi ses disciples, pour répandre le mythe du Christ, n'auraient fait qu'habilement ordonner des croyances

alors communes, une théologie, une morale, des rites élaborés déjà en Grèce et en Orient.

Laissons ici la moindre polémique. Il reste que les hommes du IIe, du IIIe siècle de notre ère n'ont point eu cette impression ; païens et chrétiens s'opposaient en vertu d'un fait nouveau ; ceux-là accusaient ceux-ci de ruiner tout l'édifice de l'Empire ; les martyrs sont témoins du Seigneur, contre César et l'hellénisme ; on les tient pour des anarchistes, sans patrie, sans dieux nationaux (1) : Pothin, Blandine, Perpétue, Polycarpe et les juges qui les condamnaient savaient-ils moins le fond des choses que tel habile de nos jours ? Il reste encore que la propagation de l'Évangile devient alors inexplicable. Si vraiment ni Jésus ni ses disciples n'ont apporté nulle parole neuve en réponse à l'attente humaine, d'où vient qu'on les ait suivis ?

Quelle est donc la nouveauté qui sur le chevalet, dans l'arène, remplissait les enfants, les vierges, les vieillards, de cette force incroyable qui finit par briser l'Empire ? C'est bien plus que la promesse d'un bonheur égoïste après la mort ou que la certitude d'un renom glorieux. Ce n'est pas au juste une idée, ou un système d'idées. C'est la *présence de l'Absolu*.

Est-il possible, en quelques lignes, d'élucider une telle formule ? Dédions cet essai fraternel à quiconque, ne fût-ce qu'un instant, a rejeté toute raison de vivre qui n'allât pas à le sortir de ses limites charnelles et de sa durée éphémère.

*
* *

On voit bien, d'emblée, ce que les pauvres, les esclaves, les petits, recevaient de l'Évangile. Ils n'avaient rien. Un

(1) Ce sera l'un des arguments favoris de Cécilius dans l'*Octavius*, de Celse, de Julien encore.

esclave, en grec, se dit un « corps », *sôma*. Mainte inscription les désigne au pluriel, *sômata*, après le bétail, *ktémata*. Ce neutre exprime une catégorie d'objets, un des biens que l'on possède. A Rome, l'esclave est une *res* : chose achetée, vendue. Le paysan Caton fait moins de cas d'un esclave hors de service que d'une vieille vache : la vache, au moins, on la mange. Ayant conté le massacre de tous les serviteurs d'une maison, Tacite ajoute : *vile damnum*. A ces déshérités, la Bonne Nouvelle donnait tout : le sens de leur dignité, de leur personne humaine. Un Dieu les avait aimés, il était mort pour eux. Il leur assurait, dans son royaume, la meilleure place. Le patricien n'avait ici nul avantage. Cependant, à l'*assemblée*, il se mêlait à cette tourbe mal lavée, dont l'haleine empestait l'ail et le gros vin. Ces êtres d'une autre race qu'il pouvait, d'un mot, faire battre et mourir, étaient ses frères. Qu'on ne dise pas que ce progrès est l'effet des mœurs du temps (1) ou des préceptes du stoïcisme. Les beaux prêches de Sénèque n'ont point conduit à un tel changement. Après avoir fignolé la lettre XLVII à Lucilius, Sénèque n'eût pas dîné avec ses esclaves. Il n'eût pas goûté avec eux les viandes des sacrifices. On eût dressé, au moins, deux tables. Cette égalité dans la pratique n'a commencé qu'aux repas du Seigneur. C'est un des plus grands miracles de la religion chrétienne.

(1) On cite toujours Sénèque, oubliant qu'au début de l'Empire, après les guerres serviles, la législation sur les esclaves s'est faite bien plus cruelle. « C'est sous Auguste qu'on décide que si un maître est assassiné, tous les esclaves vivant sous son toit seront mis à mort sans distinction de sexe ni d'âge; la décision est confirmée sous Néron et bientôt elle est appliquée; il y eut un jour où 400 esclaves, hommes, femmes et enfants, furent égorgés à la fois, tous peut-être innocents, la plupart reconnus pour tels. » E. HAVET, *Le Christianisme et ses origines*, II, 101. Cette législation, il est vrai, a été fort adoucie au temps des Antonins.

L'esclave n'a ni ancêtres, ni traditions ; n'étant pas membre de la cité, il n'est point protégé par les dieux qui la symbolisent ; ni lares paternels, ni autels ; les plus favorisés sont encore les étrangers, bien qu'on se défie de leurs cultes que les vrais Romains méprisent. Juvénal se plaint que l'Oronte ait souillé les eaux du Tibre. Les processions des Galles, ces châtrés de la Grande Mère, n'avaient rien d'édifiant. Isis et Sérapis, secourables aux petits, avaient la faveur des courtisanes. La nuit, dans l'ombre propice des sanctuaires, les dévotes, croyant s'unir aux dieux, faisaient l'amour avec les prêtres. Ceux-ci, moyennant finances, prêtaient la main aux aventures les plus galantes. Au dire de Flavius Josèphe, un chevalier romain séduisit par leur artifice une noble dame qui pensait tenir en ses bras le dieu du Nil. Encore les rites les plus secrets, qui donnaient l'immortalité, n'étaient-ils pas à la portée des pauvres. Un taurobole coûtait cher. L'initiation isiaque voulait toute une machinerie qu'on ne pouvait mettre en branle sans dépense. Les mystères de la magie, de l'astrologie, se vendaient contre bon argent. L'astrologue Vettius Valens, qui vécut sous Hadrien, sait bien ce que lui soutirèrent les Égyptiens qui lui transmirent l'art sacré.

Quand une religion donne tout, on ne s'étonne guère qu'elle réussisse. Or le christianisme comblait les misérables en leur apportant l'essentiel. Désormais leur souffrance même prenait valeur de vie. Le portefaix de Carthage ou d'Ostie pouvait se dire, sous la charge, qu'il contribuait au salut du monde. Uni aux douleurs du Christ, il rachetait non seulement ses frères de misère, mais son maître, et jusqu'à César. Il aimait ses ennemis. Quelle gloire, ici-bas, déjà ! Quel titre de noblesse valait cela ?

*
* *

Le problème est plus complexe lorsqu'il s'agit des grands, des sages, qui recevaient dès la naissance, avec l'esprit et la fortune, cet héritage que dix siècles de culture léguaient à une élite privilégiée. Ceux-ci n'ignoraient pas la dignité humaine. Ils n'étaient que trop imbus de la leur propre. Que leur manquait-il vraiment, qu'ils dussent chercher autre chose? Quel besoin en eux, quel désir inassouvi? A quelle attente répondait le Christ?

Ne parlons pas des satisfaits. Il y en aura toujours. Comme il y a toujours eu des âmes éprises d'absolu, de jeunes cœurs ouverts sur l'infini et que seul l'infini contente.

L'antiquité a nourri des âmes admirables. Nous vivons encore de leur sagesse, de leur vertu. L'Europe connaîtra la ruine quand elle aura cessé de vénérer et d'aimer un Platon, un Marc Aurèle, un Épictète. Ces hommes-là cherchaient la perfection morale. Et Socrate, leur maître à tous et dont, tous, ils se réclament, Socrate est mort pour cet idéal. Tout ce qui, dans nos manuels, concerne les vertus humaines vient de ces grands anciens. Sait-on que, pour la partie de l'éthique que divisent les vertus cardinales et leurs satellites, saint Thomas ne fait que traduire ou commenter Aristote? Et voici qu'un adolescent de Toscane, riche, patricien, lié au meilleur sang de Rome, nous offre tout justement au premier âge du christianisme, sous Néron, l'image de ce que pouvaient produire les dogmes des philosophes.

Perse est mort à vingt-neuf ans, laissant de grands biens, maints livres précieux et une demi-douzaine de satires dont l'obscurité juvénile cèle une âme tendre et pure. Orphelin de père à six ans, il fut élevé pieusement,

semble-t-il, dans une atmosphère familiale, entre sa mère, sa sœur, sa tante, près des autels domestiques. Enfant de la campagne comme les plus exquis des poètes latins, on le conduisit à douze ans dans la Ville pour y apprendre, selon l'usage, la grammaire et la rhétorique. A seize ans il quitte la bulle, la robe prétexte bordée de pourpre. Le voilà maître de sa vie. « Sans craindre les verges, il peut promener ses regards par toute la Suburre », quartier des filles et des mauvais garçons (1). C'est à ce moment critique que le stoïcien Cornutus, ému de sa candeur virginale, se pencha sur l'enfant. « Tu recueillis mon âge tendre sur ton sein socratique (2). » Cette amitié entre l'adolescent et le vieux maître qui eut la douleur de lui survivre est une des fleurs les plus touchantes du paganisme. On songe, avec Perse lui-même, au cercle de Socrate : Charmide et l'enfant Lysis qui rougit dès qu'il lui faut répondre aux grandes personnes, Théétète, jeune héros blessé, Alcibiade pleurant ses fautes dans les bras du sage Athénien. Et c'est alors que la question vous point : qu'eussent gagné ces enfants au contact du Seigneur Jésus?

« Comme une plante au soleil, mes mœurs recroquevillées se détendirent à la chaleur de la raison (3). » L'éducation, dans les bonnes familles était, en Italie, sévère. Tout y était dominé par l'idée de *potestas*. Quand il passait des mains de la nourrice à celles du pédagogue, le petit devait s'attendre à être bien battu. Venue la puberté légale, cette morale impérative risquait d'induire, par réaction, à des excès. Maints amis fallacieux — *blandi*

(1) Entre le Viminal et l'Esquilin, du côté de Saint-Pierre-aux-Liens et de Saint-Martin-aux-Monts.
(2) V, 36.
(3) V, 38.

comites — entraînaient vers la Suburre l'adolescent aux passions fougueuses, curieux de la vie des hommes. La rencontre, à cet âge, d'un philosophe vraiment éducateur tel que Cornutus, Épictète, était un événement très gros de conséquences. Elle pouvait décider du cours entier de la vie. Perse nous dit le bon effet des leçons du stoïcien. Ce qu'on lui avait inculqué à coups de verges était fondé en raison. La discipline prenait un sens. Elle ne faisait que traduire la loi universelle de la nature. Entouré de l'affection des siens et d'amis sages, sous la conduite mesurée du philosophe qui savait mêler le travail au repos (1), le jeune homme s'épanouit. Il apprit à offrir aux dieux l'encens d'une âme « où s'harmonisent loi divine et règles humaines, d'un esprit sanctifié jusque dans ses replis, d'un cœur toujours brûlant de bons désirs (2) ». Il apprit à se vaincre, à persévérer. Il connut la vraie liberté. Habitué à s'examiner, il sut qu'on reste toujours pauvre et qu'il faut se garder de condamner autrui. Enfin, comme tant d'autres gentils poètes, il choisit de vivre en son domaine toscan, sur la rive Ligure, « là où la côte escarpée se brise en vallées profondes (3) ». Les dieux l'aimaient : il mourut jeune. Après sa mort, le grammairien Probe Valère dit la beauté de cette vie secrète en quelques lignes qui ont la douceur d'une épitaphe. Citons-les dans l'original. Nulle version n'en rendrait la grâce : *Fuit morum lenissimorum, verecundiae virginalis, famae pulchrae, pietatis erga matrem et sororem et amitam exemplo sufficientis. Fuit frugi, pudicus.*

L'image, un peu mélancolique, a bien du charme. Ce frère de Catulle, de Properce, de Tibulle, comme eux

(1) V, 43.
(2) II, 73-74.
(3) VI, 7-8.

sensible et tendre, ami de la campagne, comme eux mort jeune, eut le bonheur de trouver le maître qui devait porter au bien toutes les ardeurs de son adolescence. Mais une rencontre si rare ne doit pas aveugler. Qu'eût été un Perse chrétien? Ou encore, cela revient au même, que manque-t-il au jeune païen?

*
* *

Il faut négliger ici tout argument mesquin. On aurait beau jeu à redire, après Lucien, les querelles des philosophes, et le contraste choquant entre leurs principes et leur vie. Mais le polémiste en désigne au moins un, le platonicien Nigrinus, qui vécut sobre, simple et pauvre. Ailleurs il loue Démonax, un cynique. Pour les autres, c'est une misère de tous les temps. Elle est plus douloureuse, de nos jours, chez le prêtre ou le religieux. Quant au heurt des systèmes, on le percevait moins quand il s'agissait de la vie morale. Toutes les sectes s'accordaient pour l'essentiel. Aux vertus enseignées par la philosophie grecque s'étaient joints, avec le temps, une conscience plus avertie de la fraternité humaine, certains goûts de chasteté (1), une piété plus désintéressée, un sens plus épuré de l'Être divin.

Sur la nature même de Dieu et la destinée de l'homme, on s'entendait à peu près (2). Les platoniciens marquaient davantage la transcendance; les stoïciens, l'immanence de Dieu au monde. Mais ce discord, au IIe siècle de notre ère, s'était bien atténué. Outre les écrits des philosophes,

(1) Fleurs du mal! Dans les grandes villes, la licence dépassait tout ce qu'on peut imaginer. C'est pour obéir à un sentiment analogue que le roman libertin d'Apulée s'achève sur une sorte de conversion à la pureté.

(2) Mis à part l'épicurisme et les sceptiques.

les *Oracles Chaldéens*, œuvre d'un certain Julianus vers la fin du II^e^ siècle, l'hermétisme au même temps, l'alchimiste Zosime et quelques papyrus magiques au III^e^ siècle nous font connaître les croyances d'alors.

Un Dieu suprême, Ciel, éther ou feu, enveloppant le monde ; au dessous, un démiurge fabricateur de l'univers qu'il ordonne et sur lequel il veille ; une sorte d'âme du monde qui tantôt s'identifie au démiurge ou tantôt fait figure de parèdre ; les divinités des sept sphères correspondant aux sept planètes ; une infinité de démons ou génies, intermédiaires entre l'homme et les dieux d'en haut.

L'homme double, âme et corps, esprit et matière ; l'âme venue de Dieu, parcelle du feu ou de l'éther divin, aspirant à retourner vers son principe ; la condamnation théorique du corps et des plaisirs charnels, de la fortune et des honneurs ; des préceptes d'ascèse, des purifications ; l'union, chez les meilleurs, avec Dieu ou l'âme du monde par la contemplation de l'ordre universel et la soumission à ses lois ; après la mort, la remontée de l'âme, à travers les cercles du monde, jusqu'au Dieu suprême : tel devait être, en gros, et sous réserve de quelques variantes, le catéchisme d'un païen sage et pieux à l'époque des Antonins et des Sévères.

Or, nombre de ces opinions sont plus anciennes. On en voit, dispersées, les amorces dans le *Songe de Scipion*, Sénèque, Manilius, Philon, Plutarque. Comme, en matière de religion, il n'y eut jamais, chez les païens, de dogmes au sens propre (1), chacun élisait à sa guise ce qui lui convenait le mieux. Parmi les hautes classes, le scepti-

(1) Bien que le mot *dogmata* revienne souvent, mais au sens d'*opinions* ou de *préceptes* quand il s'agit d'écoles philosophiques, de *décrets* lorsqu'il est question des décisions de l'assemblée du peuple.

cisme total, l'irréligion, étaient choses communes. Cependant tous avaient soin de sacrifier à la Fortune de Rome et au Seigneur César, moins par feinte que pour se conformer aux usages traditionnels de la religion civique, *mores patrum*, et par un sentiment sincère de ce qu'on devait à l'Empire qui assurait l'ordre et la paix.

Par là-dessus, un grand vide, l'impression d'un immense ennui. Ce qui avait fait le ressort des cités grecques ou de Rome, c'est, avec l'autonomie, la part que chaque citoyen — ils étaient peu nombreux — pouvait prendre aux affaires de sa patrie. Aux temps de Périclès ou des Scipions, les bien nés d'Athènes et de la Ville suçaient l'amour de la cité avec le lait maternel. Ils se savaient, dès l'enfance, destinés à servir. Tous leurs ancêtres avaient servi. Cela leur tenait lieu de religion. C'est l'idéal qui attirait leurs jeunes cœurs. L'État ne faisait qu'un avec ses dieux. En se donnant à lui, on accomplissait, d'un coup, l'acte de piété le plus haut. Vient, pour la Grèce, la domination macédonienne, puis romaine ; à Rome même, la chute des libertés civiques. Tout le pouvoir est remis à un seul. Une armée de secrétaires, esclaves et affranchis, gouverne au lieu des citoyens. Sans doute les patriciens peuvent encore commander hors de Rome, administrer des provinces, défendre les frontières de l'Empire. Au vrai, on se défie d'eux, de ceux du moins dont les aïeux avaient joué un rôle trop éclatant sous la République. On les couvre d'honneurs vains. Le Sénat n'a plus le droit que d'approuver l'autocrate. Le moindre essai d'opposition est brisé dès le principe. Le suicide, volontaire ou imposé par César, supprime les têtes chaudes. Un odieux système de délations permet de se débarrasser de tout ce qui gêne. On risque la mort à faire tirer l'horoscope de l'Empereur. Toute une classe habituée à l'action et dont la politique était la fonction naturelle

s'énerve, s'amollit dans ces loisirs forcés. Cela l'induit à rentrer en elle-même, à méditer. Les esprits, les âmes s'affinent. Des inquiétudes nouvelles, inconnues des vieux Quirites, surgissent au fond des cœurs.

Ces hommes trop occupés, jadis, pour réfléchir en viennent à s'interroger eux aussi. Un code de devoirs précis ne suffit plus. Pourquoi la vie, pourquoi la mort? Quelle destinée nous mène? Il semble qu'une lassitude pèse sur eux. Partout, dans la littérature de ces deux siècles, retentit la même plainte : une Fatalité inexorable écrase l'humanité. Des puissances mauvaises nous dominent. On cherche un libérateur. On soupire après le salut. Ce qu'on demande à la magie, aux mystères, aux philosophes, c'est désormais l'oubli de cet ennui croissant, la délivrance de soi-même, des démons, du *Fatum*, par l'union au Dieu sauveur.

Ainsi, du milieu des plaisirs comme du fond de sa peine, le patricien et l'esclave attendent-ils une raison de vivre. Quelque chose à quoi se donner. Une certitude. L'Absolu.

***

Surgit amarum aliquid. L'homme découvre son néant. Ce qui avait le plus manqué au stoïcisme et, d'une manière générale, à la pensée grecque, c'est le sentiment de notre misère radicale. Certes, on montrait la guerre qui se fait en nous. Bien mieux, depuis Épicure, on se plaît à nommer l'homme un malade, le philosophe un médecin. Mais le remède, la sagesse, se tire de notre essence même. Car la sagesse dit toujours quelque exercice de la raison. L'homme se sauve à lui tout seul.

Or il y a en nous quelque chose contre quoi la raison est impuissante. Elle peut vaincre sans doute les passions de la chair et du sang, et cela fait une morale qui est la

morale des anciens, toute gonflée d'orgueil. De belles âmes s'en contentèrent. Mais quel remède offre l'orgueil, en vérité, contre cet attrait qui nous porte vers un infini de détresse, contre ce vide total, ce dégoût absolu de soi et de toute œuvre humaine, contre cet ennui sans fond, cette tristesse, ce lucide regard qui découvre autour de soi la vanité dont parle Qohélet? L'une après l'autre, chaque génération naît, mange, boit, s'accouple, engendre, se hausse un peu, fait quelque bruit, peut-être se déchire, puis meurt, et tout est dit. Ainsi depuis des millénaires. Viendra le jour où cette moisissure que nous formons à la surface de la terre ne sera même plus un songe. Notre globe se dissoudra. De toute l'histoire des hommes, de nos amours et de nos haines, de nos pauvres désirs de durée, de nos souffrances pour le bien, de la patience des vieillards, des larmes de l'enfant dans la nuit, rien, rien ne restera. Voilà le dernier mot de la sagesse antique. Car l'immortalité n'a de sens que si c'est bien moi qui dure. Aucune des écoles de l'antiquité, au temps du Christ, n'était en mesure d'affirmer cette continuité de la personne même. L'âme se résorbe en l'éther comme le sol qui nous porte se résoudra dans la conflagration finale. Encore un coup, de vous, de moi, il ne restera rien.

Or, qu'on y songe, le sentiment de notre contingence exige invinciblement un Absolu. C'est la signification la plus vraie de la pensée et de l'action humaines, ce témoignage que se rend, inlassable, notre race à elle-même : elle ne peut se passer d'absolu. Il lui faut se donner à quelque chose qui la dépasse, qui l'arrache au néant. *Il faut que quelque chose soit sûr.* Si, d'aventure, cet Absolu était l'amour de Dieu et que cet amour se fût révélé? Qu'il eût pris figure d'homme, et du plus chétif d'entre les hommes? Que, revêtant notre douleur, il l'eût comme expliquée? Qu'une religion s'offrît où cet Absolu vivant

continuât de vivre, d'être présent, d'animer, par sa présence, nos vies déjà demi-mortes et tout inclinées vers la mort?

Il y a là bien plus que la promesse d'un bonheur éternel. L'homme n'est pas à ce point égoïste. Ce qu'apportait le christianisme, c'est une raison d'être. Il donnait un sens à cette vie présente, un idéal à servir. Servir : notre plus profonde ambition! Du coup, on retrouvait le goût de vivre. Au premier, au second siècle de notre ère sévit une épidémie de suicide. Ce n'est pas toujours qu'on gênât l'Empereur. C'est un mal plus grave. On n'a plus d'intérêt à rien. Éloigné de l'action civique, las des plaisirs, incapable de science vraie (1), le patricien se méprisait lui-même et la destinée. « Je crache sur toi, Fatalité, et je m'en vais, chantant un beau péan (2). »

Ainsi tout se concentre sur la personne du Christ. Présence de l'Absolu! Ce Dieu qui venait à nous était le même qui nous avait créés. Création et Rédemption, il y avait là deux dogmes entièrement nouveaux qui, séparés et, davantage, ensemble, manifestaient l'amour de Dieu pour l'homme. Les anciens se plaisaient à dire les grâces que leurs dieux avaient faites à la race humaine. Comment nier tant de marques de la divine *philanthrôpia*? (3) Les stoïciens en tiraient argument pour affirmer la Providence. Celse, Julien, y voient autant de preuves en faveur du paganisme. Mais, répond Origène, quel dieu fut plus philanthrope que celui qui nous donna l'être et mourut pour nous racheter?

Origène a raison. Les sages de l'Hellade ignorent la

(1) Il est notable que la libre recherche scientifique a disparu dans le monde grec avec la perte de l'autonomie. L'époque romaine n'a plus que des compilateurs.

(2) Métrodore l'épicurien.

(3) *Humanitas* en latin.

Création. Le démiurge fabricateur des platoniciens travaille une matière préexistante. Pour Aristote, le monde est éternel comme l'Acte Pur. Pour les stoïciens, Dieu est ce monde même, le souffle qui l'anime, la Raison qui détermine du dedans le progrès invariable des phénomènes. Rien n'est plus neuf aussi que l'histoire de Jésus rédempteur. Aucun des dieux des mystères n'est venu sauver les hommes. Aucun n'est mort pour eux. Dans les vieilles légendes, ces divinités symbolisent la mort et le renouveau de la végétation. C'est l'inquiétude humaine qui enrichit ce symbolisme d'une portée salutaire. Des rites très anciens, d'origine magique, destinés à garantir la fécondité des champs et des mariages, se chargent d'un sens nouveau. Entre le myste et son dieu ils instituent un contrat. Pour les avoir pratiqués, l'initié s'assure qu'après la mort il ira « chez les dieux », au lieu qu'habitent les Bienheureux. Le rite même fonde la garantie, une fois pour toutes. Il n'est pas question de régénération morale. Le dieu ne vit point dans l'initié pour conférer à ses œuvres valeur divine.. Poussons à la limite le contraste. De quelque façon qu'il ait vécu, le maître dur et pédéraste détient le mot de passe ; il l'a payé fort cher ; il a droit au salut. N'eût-il aucune promesse, le chrétien qui pour l'amour du Christ donne au pauvre un verre d'eau s'insère dans l'éternité.

Présence de l'Absolu, d'un Absolu qui, d'abord, est amour : voilà bien l'essence de la Bonne Nouvelle. Tout s'éclaire désormais. Dieu nous crée. Nous dépendons de Lui à la racine même de notre être. D'où viendrait ce don premier si nous n'étions aimés ? Le mal n'est pas dû à la matière. Il ne se résout pas en un conflit cosmique. Il est, dès le principe, d'ordre moral. Il y eut une faute originelle dont nous héritons tous. Mais cette faute ne fut permise qu'en vue d'une faveur plus éclatante. « Heu-

reux péché qui nous vaut un si grand, un tel Rédempteur ! » Et comme le péché du premier homme a consisté à s'égaler à Dieu, Dieu s'incline vers notre humanité pour y semer la vie divine. Il sait bien quels sont nos désirs. L'ouvrier connaît son œuvre. D'avance il avait tout prévu.

* * *

Ainsi l'homme est-il emporté dans un immense circuit d'amour. Néanmoins ces vérités ne l'eussent point gagné s'il n'y avait vu qu'un système parmi les autres, un credo abstrait. On résiste à des arguments : nulle dispute n'a convaincu personne. Mais les cœurs fondaient à la flamme dont brûlaient les premiers chrétiens. L'exemple de leur douceur, de leur courage, ébranlait. Cela donnait à penser. Justin le philosophe se convertit à la vue des martyrs. Que d'esclaves, toujours patients, toujours joyeux, ont dû fléchir l'orgueil de leurs maîtresses ! « Au fond, ce qui a permis à l'Église de vivre sous des lois persécutrices, de triompher de l'indifférence, du dédain et de la calomnie, ce ne sont ni les raisons ni les discours, c'est la force intérieure, révélée et rayonnant dans la vertu, dans la charité, dans l'ardente foi des chrétiens de l'âge héroïque. C'est cela qui amenait à Jésus-Christ ; c'est par là que les apologistes eux-mêmes avaient été pris ; c'est avec cela que l'on a fait adorer des Romains un juif crucifié et que l'on est parvenu à faire entrer en des têtes grecques des dogmes comme celui de la résurrection (1). »

A ce contact l'on n'apprenait pas seulement à jeter sur l'existence un regard neuf : on se laissait transformer. Ce changement intérieur dans la vie morale et religieuse est

(1) L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, I, 213.

le fait qui eut le plus de conséquences pour l'avenir des hommes.

Car, si inclinée qu'elle se sente au mal, l'humanité tend au bien : quelques anciens en sont la preuve manifeste. Et cette même humanité a la nostalgie du divin. Nostalgie : désir douloureux d'un retour, besoin de revenir à Dieu. Quand, attentif aux vertus d'un esclave, le païen l'interrogeait, celui-ci répondait d'un mot : Jésus-Christ. Ce n'était pas, comme Hercule ou Pythagore, le héros d'un passé fabuleux, qu'on n'atteignait que par le souvenir et qu'il s'agissait d'imiter par les seules ressources du vouloir. C'était une personne toujours vivante, plus intimement présente à la conscience du fidèle qu'il ne l'était à lui-même. Il se sentait possédé, quelqu'un agissait par lui. Or, ce fait devait conduire à une révolution de l'éthique. Désormais l'acte a moins de prix que l'intention. Des disciples de Zénon, d'Épicure, de Pythagore et de Jésus pouvaient accomplir le même acte d'ascèse, se livrer, par exemple, au jeûne. L'un songeait à fortifier sa volonté, à se faire une âme d'athlète ; l'autre cherchait principalement à éviter le moindre excès qui troublerait sa quiétude ; le troisième s'abstenait pour s'éloigner le plus possible de la matière, garder libre son esprit apparenté à l'éther : le chrétien jeûne *par amour*. Manger ou ne pas manger ne sont pour lui que des moyens d'aimer. L'essentiel est l'amour. L'essentiel est de se rapprocher du Maître, de le sentir en soi, feu consumant, voix qui relève, apaise, blâme, présence, murmure d'un Ami. Il est là, je l'entends. Toutes les vertus morales en étaient transfigurées. Elles ne valaient plus que revêtues, pour ainsi dire, de ce manteau de l'amour. Encore l'image n'est-elle pas exacte. Car l'amour rénovait par le dedans, c'est le principe de toute l'action humaine qui se trouvait ainsi changé. Le beau prénom *René* avait alors un sens plein.

On renaissait dans le Christ. On était vraiment un autre : Jésus lui-même s'était substitué à notre infirmité.

Ce changement est d'ordre mystique : c'est un ferment mystique qui donnait à la vie morale cette saveur que nul encore n'avait goûtée. Dès lors, il atteignait du même coup l'instinct religieux en ce qu'il a de plus profond. Tel est l'autre aspect majeur de la révolution chrétienne.

Car le christianisme n'est pas, d'abord, une philosophie, ou un code social, ou une règle des mœurs : il est, en son essence et avant tout, une nouvelle manière de regarder vers Dieu. Certes, le désir de s'unir à Dieu n'était pas chose rare au II^e^, au III^e^ siècle de notre ère. J'ai dit le cadre dans lequel prenaient place ces aspirations des païens. Tout dépend, en pareil cas, de l'idée qu'on se fait et de l'être divin et de l'âme humaine.

Symbole de la région la plus haute de l'univers, siège des archétypes du monde sensible, le Dieu des habiles résultait d'un mélange de vues physiques et de notions métaphysiques. C'était le soleil, ou l'éther, ou le feu suprême : la théologie solaire est une des formes les plus communes des croyances du temps. Par ailleurs, c'est le modèle idéal des choses d'en-bas, le lieu des Intelligibles. Ces doctrines commandent une spiritualité.

On distingue, en l'âme, deux principes. L'âme proprement dite ou *psyché* a pour fonction première d'animer le corps : elle est en nous le siège de tout ce qui, passions, instincts, sentiments, implique la coopération du corps. L'autre principe, le *noûs*, parent des Intelligibles, s'ordonne par sa nature même à la contemplation du Dieu lieu des Idées. Mais ce Dieu est encore la partie supérieure de l'univers, le foyer lumineux d'où rayonne toute lumière. La remontée vers Dieu comporte donc deux étapes. Elle suppose, d'abord, un dépouillement physi-

que. Rejoindre Dieu, c'est se libérer des éléments grossiers, terre, eau, air, qui composent notre enveloppe. C'est retourner à l'élément divin qui est essentiellement le feu. Des pratiques d'ascèse, des purifications y aideront. Mais aussi des recettes magiques. Les *Oracles chaldéens* préconisaient des mystères du feu et nous connaissons par Hippolyte, par Jamblique, par Julien (1), quelques-uns des prestiges qui faisaient le succès des mages. Cette ascension exige, en second lieu, un certain progrès de connaissance. La tradition platonicienne allait à identifier la vie de l'esprit à une gnose. D'aucuns peut-être aboutissaient à une sorte d'intuition de l'Un transcendant. Mais un tel privilège était rare. Là encore, on préférait recourir à des moyens plus faciles. Après Plotin, le néo-platonisme donne une place considérable aux sortilèges. De misérables charlatans feront perdre à Julien ce qui lui restait de foi chrétienne. Après la mort, délivré de la matière et de l'âme animatrice, le *noûs* traverse les zones des sept planètes, laissant, en chacune d'elles, quelques-unes des qualités qui l'empêchaient dans son désir de pureté. Il quitte les vêtements dont il s'était comme chargé en émanant de la lumière originelle pour choir dans la prison du corps. Nu enfin, réduit à n'être plus que ce rayon de feu qu'est son essence première, il se perd dans l'élément d'où il était sorti. Une mixture d'exercices intellectuels, de mythes cosmiques et de crédulité barbare, voilà donc ce qui s'offrait aux cœurs avides. Encore fallait-il de l'argent, des loisirs. Point de salut pour le pauvre. Nul besoin de revenir sur ce fait incontesté.

Comme on est loin du Christ, de l'Évangile, de la simplicité naïve des premiers chrétiens ! Ceux qui visent à rattacher la mystique issue de Jésus aux idées religieuses

(1) Et aussi par l'ample collection des papyrus magiques.

du monde païen ont lu sans doute les gnostiques. Ils ne sont jamais allés aux sources de notre foi. Ils n'ont pas le sens du Christ. Or le Christ est la base, la pierre angulaire de la spiritualité nouvelle. Ici, plus de spéculations, plus de charmes. Un seul mystère, l'amour. On n'exige ni les dons de l'intelligence ni la culture : rien que le bon vouloir, l'ardente résolution de pratiquer sa foi. Le plus humble fidèle peut se nourrir de son Dieu. Qu'il s'imprègne de grâce et mène une vie nouvelle, cela suffit. Mais, depuis lors, tout est changé dans le monde. Nulle âme qui, désormais, ne possède un compagnon, un frère de misère, qui l'aide à porter la croix. C'est Jésus même. Il avait prouvé son amour, continuait de l'attester heure par heure : l'étrange désir naissait de lui prouver à notre tour le nôtre. Cette preuve pouvait aller loin, jusqu'à la perte des biens ou des honneurs, jusqu'à la rupture de liens très chers, jusqu'aux supplices de l'arène, jusqu'à la mort. Quelque chose d'inouï était apparu sur la terre : la sainteté.

A.-J. Festugière, O. P.

Le mystère rédempteur [1]

« La foi chrétienne ne va presque qu'à établir ces deux choses : la corruption de la nature et la Rédemption de Jésus-Christ (2). » — A combien cette pensée de Pascal ne semblera-t-elle pas plus imprégnée de jansénisme que de l'esprit évangélique ! Passe la Rédemption, mais la corruption de la nature !

Le message chrétien

Cependant, Pascal ne dit pas autre chose qu'Augustin. « En la cause de deux hommes consiste proprement la foi chrétienne. L'un nous a vendus et asservis au péché. L'autre nous a rachetés. L'un nous a précipités dans la mort. L'autre nous a rendus à la vie. L'un nous a perdus en lui, pour avoir fait sa volonté, non la volonté de qui le fit. L'autre nous a sauvés en lui, pour avoir fait non pas sa volonté, mais celle de qui l'envoya (3). »

Et c'est saint Paul qui le premier a ramassé en cette antithèse puissante l' « évangile » qu'il prêchait aux

(1) Nous nous permettons de signaler au lecteur désireux de renseignements plus techniques sur le Sacrifice Rédempteur : l'article du R. P. Barnabé Augier, *Revue Thomiste*.

Notre collaboration a été trop intime pour que nous puissions le citer. Ses expressions, il est arrivé qu'elles sont devenues les nôtres. Et le meilleur en la pensée, nous le lui devons.

(2) *Pensées*, p. 182. Edit. Chevalier.

(3) S. Augustin, *De gratia Christi et de peccato originali*, l. II, ch. 24, n. 28.

nations. « Comme c'est par le péché d'un seul que tous les hommes sont tombés dans la condamnation, ainsi c'est par la justice d'un seul que tous les hommes reçoivent la justification et la vie. Car de même que par la désobéissance d'un seul homme beaucoup ont été constitués pécheurs, de même par l'obéissance d'un seul beaucoup sont constitués justes (1). »

Au vrai, le message chrétien peut se résumer encore. L'Apôtre de la Bonne Nouvelle n'a rien à raconter au monde si ce n'est « Jésus, et Jésus crucifié (2) ».

« Le Christ crucifié : scandale pour les Juifs, sottise pour les païens ; mais pour les appelés du judaïsme ou de la gentilité : Puissance et Sagesse de Dieu (3) », voilà de quoi choquer et effacer notre religion « habituée », de quoi nourrir aussi et revigorer une foi alanguie, inciter l'espoir, stimuler l'amour et dans nos âmes « sans âme » faire monter le bourgeon d'une fleur rare en terre humaine : la gratitude à Dieu.

Cette reconnaissance au Dieu « riche en miséricorde » dont « l'excessive dilection, alors que nous étions morts par nos péchés, nous vivifia dans le Christ (4) » « mort pour nos péchés (5) », l'Apôtre au cœur de feu l'a traduite dans un hymne embarrassé et magnifique, qui sera toujours le thème et l'inspiration de tout ce qu'on écrira sur le mystère rédempteur, mystère de lumière et d'harmonie au regard d'une foi lucide et ardente.

« Béni soit Dieu qui nous a prédestinés à devenir ses fils adoptifs par Jésus-Christ et pour Lui-même, suivant le dessein de sa volonté, à la louange de gloire de sa grâce

(1) Rom., v, 18-20.
(2) I Cor., II, 2.
(3) I Cor., I, 23-24.
(4) Ephes., II, 4-5.
(5) I Cor., XV, 3.

dont il nous a gratifiés en son Fils Bien-Aimé ; en ce Fils en qui nous avons rédemption par son sang, rémission des péchés, suivant la richesse de sa grâce qui a surabondé en nous en toute sagesse. »

« Béni soit Dieu qui nous a ainsi révélé le secret de sa volonté suivant le bon plaisir qu'il s'était proposé en soi-même : dans la dispensation de la plénitude des temps, *tout récapiter dans le Christ* (1). »

Le Scandale de la Croix

Heureuse l'âme que le Crucifix ne laisse pas « tranquille » ! Il est une paix qui n'est qu'insensibilité. Si le Calvaire n'étonne pas, n'est-ce point que l'habitude nous a acclimatés à la vision de la Croix et que nous ne « réalisons » pas son mystère ? L'Homme qui pend cloué au bois, qu'on insulte, qui souffre, crie la soif et meurt, c'est Dieu.

Doctrine étrange qui révolta les Douze, dès qu'elle leur fut annoncée, et qui surprend le néophyte des forêts vierges, aujourd'hui. Ce ne sont pas nos voies. « Comment, s'exclame le sauvage qui croit à la vigueur physique, comment le « Puissant » n'a-t-il pas été le plus fort ? que ne s'est-il enfui ? »

Mais après le « choc », après la « sottise » qui éclate : la sagesse devinée en l'amour extrême. « Il est mort pauvre, nu comme sont nus les pauvres indiens. Il nous a aimés jusque-là. » Et l'âme touchée par la grâce qui toucha Clovis : « Père, si nous avions été là, ils ne l'auraient pas tué (2). »

(1) Ephes., I, 3-10.
(2) Ces faits nous ont été rapportés par Mgr Thomas, O.P., missionnaire chez les Indiens de l'Amérique du Sud.

Vous étiez là ; et nous, hommes de tous les temps et de toutes couleurs, étions là et nous demandions sa mort.

Le « scandale », c'est de ne pas comprendre, de ne pas convenir qu'il fallait cette mort pour que meure la mort.

La « sottise », c'est de ne pas croire à l'excès d'amour d'un Dieu qui aime les hommes et pour cela se fait homme. Dans sa chair innocente et son âme sainte Il revêt nos misères filles du péché. Victime de l'iniquité, Il l'anéantit et résorbe tous nos maux. Du règne du péché, de sa servitude et de ses ténèbres, il nous transporte dans le règne de la lumière et de la liberté glorieuse des fils, dans le royaume du Fils de la dilection.

Pas de Rédemption sans l'effusion du sang

Il fallait qu'un homme mourût pour la multitude humaine, qu'un Innocent payât pour les coupables. « Pas de Rédemption sans l'effusion du sang (1). »

Dieu trouverait-il donc ses complaisances dans le meurtre, apaisement des âmes vindicatives? — Mais, « Dieu n'a pas fait la mort et il ne se réjouit point à ce que périssent les vivants (2) ».

Le péché d'Adam et tous les péchés des hommes ne pouvaient-ils être ôtés ; la vie divine qu'au matin de la création le Créateur avait libéralement donnée au « maître du jardin » ne pouvait-elle être rendue au père et aux fils, à la race entière, sans que la terre fût abreuvée du sang de l'Agneau?

Pourquoi racheter l'humanité et la racheter à si haut prix? Pourquoi une aussi lourde rançon? Pourquoi une victime humaine et une victime divine, une victime

(1) Hebr., IX, 22.
(2) Sap., I, 13.

humaine et divine à la fois, dans le sacrifice qui réconcilia à Dieu l'œuvre de ses mains?

« Comment ne pas voir que cette idée de Rédemption, de rachat, aussi vieille que l'idée de vengeance, est la même qui, dressant les bûchers de Moloch, immolait au dieu courroucé des victimes humaines? Comment n'est-ce pas faire injure au Dieu que nous servons, chrétiens, que de le supposer assez barbare pour n'accorder son pardon qu'en échange du sang d'un juste? — Jésus chassa les marchands hors du temple et Dieu vendra sa miséricorde (1). »

Oui, Dieu pouvait remettre le péché de l'homme par pure libéralité (2). Il arrive au créancier d'annuler par simple bienveillance les dettes de son débiteur, et l'homme parfois sait pardonner, avant toute réparation, les injures de l'homme. Le cœur de l'homme serait-il capable de plus de libéralité dans le don, que Celui qui l'a façonné?

Les juges humains ne peuvent point sans injustice ne pas punir le criminel que châtient les lois de la Cité. Ces lois commandent leurs jugements et règlent leurs arrêts. Mais Dieu, aucune justice ne le domine. Quelle que fût donc l'iniquité du péché, suprême injustice de l'homme envers son Créateur et Maître, Dieu pouvait, sans blesser la justice, « gracier » l'humanité pécheresse. Sans exiger d'elle aucune expiation, il pouvait lui restituer le don de sa primitive amitié.

Tel ne fut pas le plan divin. Dieu nous aimait trop. Sa miséricorde surabondante voulut sauver l'humanité perdue en Adam et comme décapitée en lui — en tuant la

(1) Cette objection fut soumise à Mgr d'Hulst, à la suite de son Sermon du Vendredi saint à Notre-Dame en 1891 par un auditeur incroyant. Voir M. d'Hulst, *Conférences de Notre-Dame*, 1891, p. 419.

(2) Ce que la théologie nomme la « Condonation ».

vie divine en soi-même Adam l'avait tuée en sa lignée, — par le Don, si grand que Dieu n'en pouvait offrir un plus grand, d'un nouveau « Premier homme ». En Lui toutes choses seraient remises en leur place et l'humanité « récapitée ».

« Dans la richesse de sa miséricorde, à cause de l'excessif amour dont il nous chérit, alors que nous étions morts par le péché, Dieu nous a vivifiés tous ensemble en son Christ (1). »

Le « nouvel Adam (2) » sera le Fils de Dieu en personne dans la dualité de natures divine et humaine. Homme-Dieu et, comme tel, Chef de l'Humanité, il paiera en son humanité, sainte de toutes les saintetés, la « dette du péché : la mort (3) ». Sa mort détruira le péché et dans sa victoire sur l'iniquité absorbera la mort, méritant aux hommes, avec le « sauvetage » de l'âme, la grâce de revivre à jamais en leurs corps ressuscités, dans l'universelle rénovation.

« *Dieu n'a pas épargné son propre Fils* »

Sévérité de Dieu qui n'a pas voulu pardonner sans que le péché fût expié, sans que l'équilibre rompu entre la volonté de la créature et celle du Créateur fût rétabli, sans que la peine vînt compenser la joie coupable. « Il n'a pas épargné son propre Fils (4). »

Le Christ crucifié, il fallait ce scandale. Sans lui, quelle intelligence aurions-nous du péché? La sanglante expiation du Calvaire nous émeut et nous force d'entrevoir, à travers cette irrésistible émotion, l'abîme d'iniquité dont

(1) Eph., II, 5.
(2) I Cor., XV, 45.
(3) Rom., VI, 23. Cf. I Cor., XV, 55, 56.
(4) Rom., VIII, 32.

seule l'inconscience peut faire que nous ayons tolérance. Le péché enténèbre nos regards : ni sa malice formidable ni sa désastreuse sottise ne nous frappent ! Misérables qu'aveugle leur misère, nous comprenons mal le péché. Nous ne savons pas la grandeur de Dieu, nous sommes trop mesquins et nous avons le cœur trop mauvais pour juger dans la pleine vérité des exigences d'amour de la Suprême Bonté. Pensons-nous que, de toutes nos dettes de justice, la plus rigoureuse est de rendre à la divine majesté l'honneur qui lui est dû ? Et dans les désordres qui bouleversent les sociétés humaines songeons-nous sérieusement au désordre-source, à cette désobéissance à Dieu par quoi nous violons son amitié et, autant qu'il est en nous, soustrayons notre cœur et nos bras à *Celui qui est*, pour les aliéner *à ce qui n'est pas* ? La vue du désordre qui s'étale au Calvaire, de la malice déicide qui s'acharne sur l'Innocent, sur l'Homme que nul ne put jamais convaincre de péché et qui ne passe qu'en faisant le bien, voilà de la lumière pour tous les yeux. Qu'ils consentent seulement à fixer la Croix. Si Dieu a voulu que les péchés des hommes fussent si durement expiés et que le bois vert et qui est vif fût traité de la sorte, quel sort mérite le bois sec ?

Sévérité de Dieu, mais Bonté encore davantage, miséricorde et puissance dans l'amour de don.

Bonté de Dieu, qui dans l'impuissance de l'homme à réparer adéquatement l'injure à l'Infinie Majesté par quelque peine que ce soit, lui donne, en la personne de son propre Fils, l'Hostie de satisfaction en qui la dette humaine sera payée avec surabondance.

Justice et Miséricorde

Miséricorde et Puissance dans l'amour de don. « Humanité » du geste divin qui par respect et comme par souci

de la dignité humaine ne se contente pas de nous pardonner nos fautes, dans une aumône qui humilie. Dieu nous donne d'acheter notre pardon. L'*Un de nous* paiera nos dettes. Rachetés par notre Frère aîné, nous ne connaîtrons point à l'égard du Très-Haut la « gêne » des pauvres, renfloués en leur faillite par la pure bienveillance de riches créanciers. Nous ressentirons, en définitive, ayant commis l'injustice et en mesurant l'horreur, le bonheur d'une âme consciente d'avoir réparé toute iniquité. A l'endroit d'un Maître si bon qu'il nous donne lui-même le pouvoir de réparer pleinement et de recouvrer l'honneur perdu, nous éprouverons cette gratitude que n'assombrit pas la honte, gratitude qui est pure gratitude.

Dieu n'a point vendu sa miséricorde. Il a aimé les hommes jusqu'à leur donner son Fils unique et les livrer pour eux à la mort. Sa miséricorde a prévenu et commandé sa justice. En justice, par la miséricorde de Dieu, l'un de nous a mérité pour nous tous le « salut ». Par l'agrément qu'il a fait de sa mort douloureuse, en son âme, par obéissance au Père et par un indicible et indivisible amour de Dieu et des hommes, le Christ, nouveau Chef de Race, a acquis le droit à la « vie éternelle » pour tous les hommes qui mettront en lui leur foi et leur amour.

L'homme, trompé par Satan et son vaincu, était livré à la mort. « La mort le fruit du péché (1). » Dans le divin Crucifié, l'homme, en mourant, mortifie la mort. « Grâces à Dieu qui nous a donné la victoire par Jésus-Christ (2). » Le don de Dieu c'est la vie éternelle.

Dieu n'a pas vendu sa miséricorde. Dans la richesse et la puissance de sa libéralité il a donné aux hommes, qui en Adam s'étaient vendus et asservis au malin, de pouvoir

(1) Rom., VI, 20-23.
(2) I Cor., XV, 57.

en Jésus-Christ reconquérir l'amitié divine et avec elle la liberté perdue.

La satisfaction pour le péché

Impuissants à s'acquitter eux-mêmes de la double dette dont est grevé le pécheur, la dette de la *faute* et la dette de la *peine* ; débiteurs mais débiteurs insolvables, les hommes trouvent en Jésus-Christ le Libérateur, le Rédempteur, qui paie à la justice divine le tribut que lui doit l'humanité pécheresse.

Incapable d'offrir à Dieu le sacrifice qu'il lui doit au double titre de créature et de créature pécheresse, l'homme est perdu en Adam : c'en est fait pour lui du Sacrifice. C'en est fait pour lui de l'acte de religion le plus excellent, indispensable au salut.

Impuissant, par ses propres ressources, à revenir à Dieu par une vraie conversion, le pécheur ne peut par lui-même restituer à Dieu l'hostie qui résume et représente la totalité de l'avoir humain, la meilleure et la plus obligée de ses hosties : son cœur, sa volonté.

Que la volonté humaine, qui a contrarié injustement la volonté divine, soit contrariée à son tour. C'est dans l'ordre des choses. Mais pour amortir la dette pénale qui suit le péché, la volonté ne doit pas seulement supporter effectivement la peine méritée, « pâtir » ; elle doit encore par un acte délibéré agréer la justice de cette peine.

La peine, en effet, n'est pas un mal pur et simple, c'est un mal juste, comme l'amputation d'un membre gangrené est un mal salutaire. Chirurgien et justicier supposent le mal, ils ne le posent ni ne le veulent. Le chirurgien a en vue la guérison du malade ; le justicier, le bien de l'ordre, de la justice, et non le mal du puni. L'homme pécheur pour offrir à Dieu son cœur et tout soi-même dans le sacrifice intérieur qui s'impose à lui en raison de la

majesté divine, comme en raison des bienfaits reçus et des bienfaits espérés de la divine munificence, doit d'abord convertir sa propre volonté en l'ajustant à la volonté de Dieu. Coupable, il doit vouloir la juste peine, comme Dieu la veut. L'agréant pour sa justice et sa bonté, il en doit supporter la malice, ce qu'elle a d'affligeant, ce qui fait que « ça fait mal » et n'est d'ailleurs imputable qu'à l'injustice du péché. Sans cet agrément qui suppose l'amour de Dieu par-dessus soi-même, la volonté humaine, même sous le faix de la peine, garde l'obligation de la porter encore. La faute est l'unique cause de la peine. Impossible de satisfaire à la peine avant la conversion du cœur.

Or, si par le simple jeu de son libre arbitre l'homme a pu abandonner sa fin dernière pour une autre de son choix, le Créateur pour la créature, il ne peut par la seule réaction de sa volonté opérer le mouvement inverse, retourner au Créateur en lâchant la créature. Le péché n'est pas seulement une iniquité, c'est un désastre. En quittant l'Ami divin qui l'exalte jusqu'à sa propre vie, le pécheur s'effondre dans la misère et la mort. Ce désastre est de soi irréparable.

Le Créateur est le Très-Haut, la créature le très bas. Aucune force n'est nécessaire pour tomber. Mais il faut la toute-puissance de Dieu et son bon plaisir, sa grâce, pour relever jusqu'à son amitié, l'homme qui, terrassé par sa propre faiblesse, ne peut se redresser par sa propre force. — Telle était la situation de l'humanité issue du pécheur Adam.

Jésus-Christ, le Rédempteur

Et voici que par le bon plaisir de Dieu, au sein de la masse pécheresse, surgit un Juste que le péché n'a jamais mordu.

C'est un homme. Rien d'humain ne lui est étranger, rien si ce n'est le legs malheureux d'Adam à ses fils, le péché.

Le péché eût fait de lui un misérable comme nous, un ennemi de Dieu. Il eût tué le miséricordieux dans le misérable, le rendant lui-même impuissant et nécessiteux. Ce mal désastreux, l'homme réparateur de nos désastres ne devait pas le prendre et ne le prit pas. Tributaire d'Adam, comme nous le sommes, par la matière dont son corps fut formé, il ne l'est pas, en cette matière, du germe infectieux par lequel Adam inocula dans le nôtre le virus du péché. Car, il fut formé, non par la vertu traductrice de ce virus, celle d'un générateur humain fils et instrument du premier père, mais par la vertu de l'Esprit-Saint.

Le voici donc, sorti des mains du Céleste Ouvrier, tel que l'Ange à Marie l'annonça, tel que l'Apôtre nous le représente dans l'Épître aux Hébreux, tel enfin qu'il doit être pour jouer près de nous son rôle bienfaisant de Prêtre et d'Hostie dans la grande œuvre de notre Rédemption.

C'est un Dieu. Semblable à nous par sa nature humaine et passible, il n'eût pas suffi qu'il tranchât sur nous par son innocence. Il fallait qu'il nous dominât tous de la hauteur même dont le ciel domine la terre.

Il fallait qu'il fût Dieu. Toute grandeur moindre, greffée sur la nature individuelle de son sujet, a beau le rehausser sur ses voisins, en tel genre de perfection, elle ne l'élève pas au-dessus d'eux en ce qui regarde leur nature.

Si Jésus n'eût été, en la sainteté qui le magnifie, qu'un être purement humain, il eût pu faire en notre faveur ce qu'un voisin compatissant peut faire : se solidariser de cœur avec nous. Il n'aurait pu prendre à son compte, à

titre de Chef-né, la cause intégrale de la nature humaine. Il n'aurait pu poser, non pas à ses côtés, mais à sa tête comme son Seigneur. Il fallait qu'à l'humilité de la condition humaine qui lui permit de condescendre à notre bassesse, le Fils de l'Homme joignît la sublimité de Dieu qui, comme Créateur des natures, les domine et les embrasse toutes dans la transcendance de son Être et de sa puissance.

« Oui, Père, je viens faire ta volonté. Les holocaustes pour le péché ne t'ont pas agréé. Le sang des taureaux et des boucs ne peut effacer la tache qui souille dès l'origine. Tu m'as façonné un corps. Me voici. Je suis prêt à étendre mes bras, l'heure venue, sur le bois du Grand Sacrifice (1). »

L'enthousiasme, la « dévotion » de ce premier et silencieux offertoire : Marie en est le Temple vivant. En ses chastes entrailles, ciel en terre, l'humanité est restaurée ; et, l'âme de la Vierge et nos âmes, avant le sang versé pour leur rachat, sont offertes déjà lavées de ce sang précieux.

Le cœur de Jésus bat de son premier battement, mais son intelligence humaine voit Dieu dans le face-à-face bienheureux. A son entrée en ce monde, le Fils de l'Homme prend conscience de l'Incarnation, de cette merveille, de ce mystère qui dans le sein virginal souleva une nature humaine jusqu'à Dieu et, lui donnant de subsister de sa subsistance, la fit entrer dans la personnalité, dans le « moi » du Verbe.

Instant qui est plénitude. Investi par Dieu du Sacerdoce souverain dans le Sacre initial qui fait de Dieu un homme et de l'homme un Dieu, Jésus-Christ prêtre universel de la Création, en son âme parfaitement voyante

(1) Ps. XXXIX, 7, 8.

et parfaitement aimante, voit toute l'amabilité de la volonté divine et s'attache amoureusement à la Suprême Bonté. En cet acte d'indicible charité, Il identifie sa volonté humaine au vouloir de Dieu, se vouant par religion et obéissance à la volonté du Père sur son Serviteur.

Jésus-Christ offre le Sacrifice de louange

Sacrifice de louange et d'action de grâces. Le Christ offre à Dieu, comme à la dernière Fin à laquelle tout est dû et doit faire retour, tout ce que Dieu fait ou fait faire dans le monde.

Le Christ rend grâces à Dieu pour ce qui est l'œuvre exclusive de Dieu : la création et l'Incarnation. Pour l'œuvre de Dieu aussi à laquelle est associée l'humanité et d'abord pour cette œuvre de Dieu à quoi l'humanité du Christ doit collaborer et dès maintenant collabore : la consommation du Royaume qu'il a plu au Père de donner au Fils, la récapitation de toutes choses dans le Christ-Roi.

Jésus rend grâces à Dieu pour tout l'ouvrage de sa vie passible et mortelle au service de Dieu et des hommes. Pour l'exaltation de son corps, une fois l'ouvrage achevé, pour l'assujettissement à Dieu, par son Christ, de toute créature humaine, docile ou rebelle, récompensée ou punie ; pour l'assujettissement à l'homme fidèle de toutes les créatures inférieures ; pour les travaux et les louanges de son corps mystique, de ceux qui avec lui ne feront qu'un, dans le temps et l'éternité ; pour tout, car tout est don de Dieu au Christ-Roi, s'élève vers Dieu du sein de l'humanité, — Jésus est l'un des nôtres —, le Sacrifice de louange qui n'aura point de fin.

Au matin de l'Incarnation, Jésus prêtre de l'humanité pécheresse, député par le Père pour le salut de ce qui a

péri, endosse, prend volontairement à sa charge non seulement la cause globale de l'humanité, immense masse anonyme, mais la cause individuelle de chacun de ses membres. Il nous porte tous dans son esprit et dans son cœur ; chacun de nous, avec ses misères personnelles pour les réparer, avec ses difficultés pour les vaincre, avec les grâces auxquelles il est prédestiné pour les mériter. Jésus nous connaît un à un, comme par notre « petit nom ». Il aime chacune de nos âmes au point de poser entièrement pour elle en tout ce qui l'intéresse, dans ses maux pour en souffrir et par là les guérir, dans ses injures pour les ressentir et ainsi les venger, dans son bonheur pour le lui procurer.

L'heure n'est pas venue où le Christ acquittera en son corps le versement intégral requis par la justice de Dieu. Mais l'heure est venue de l'offrir au Père et tout le douloureux travail qui l'y acheminera.

Jésus-Christ offre le Sacrifice d'expiation

Si Jésus n'avait dû faire hommage de sa vie que pour son propre compte ou pour le compte d'innocents, il eût suffi qu'il signifiât par la louange de ses lèvres le sacrifice de justice qu'il offrait à Dieu dans l'intime de son cœur. Venant en ce monde, pour racheter les vassaux infidèles du Roi des cieux, pour sauver des « faillis » dont la dette à l'égard de la justice divine n'est rien moins que la mort, Jésus dut offrir sa vie jusqu'à la perdre.

Et c'est ce qu'il fait dès le premier instant. Car, alors même que l'ouvrage de notre Rédemption est absent du monde des réalités, il le trouve présent en son âme, dans son intelligence qui le voit, dans sa volonté qui le veut. Dès là que Jésus s'offre au Père tel que le Père le veut, par là même il s'offre à la mort. Le même élan qui le

porte à rapporter son humanité à son Premier Principe et à sa Dernière Fin ainsi que toute la création, le porte à accomplir spontanément l'œuvre de justice à laquelle Dieu attache sa réconciliation avec les hommes pécheurs. Il souffrira en son âme et en son corps, suivant les desseins du Père, aux temps fixés par lui, la grande tristesse et les douleurs de l'agonie et de la Croix. C'est par un acte libre de sa volonté humaine qu'il prend sur lui toutes ces pénalités, ayant en elle, de par son union au Verbe de Dieu, le pouvoir de disposer de son corps absolument.

Pécheurs en Adam, que grève inéluctablement la peine du premier péché, nous sommes les esclaves-nés de la souffrance et de la mort. De gré ou de force il nous les faut payer. Jésus, au contraire, exempt de tout péché, était personnellement libre de toute peine. S'il consent à subir la mort, pour expier les péchés des hommes, il le fait par charité, non par nécessité.

D'emblée au sommet de la perfection, la volonté charitable de Jésus ne recevra aucun perfectionnement à l'heure des réalisations. Le mérite du Sauveur ne croîtra pas. Sa charité n'est point susceptible de croissance. Dans l'offrande initiale qu'il fait de soi-même au Père, il présente à la justice divine un droit strict au salut des hommes. En consommant par sa mort l'œuvre satisfactoire dont son corps fut le sujet, Jésus ne méritera pas davantage notre salut, il le méritera à un autre titre. Il le méritera non plus seulement par la haute dignité de l'ouvrier, mais par l'œuvre même à laquelle était suspendu le pardon divin.

Jésus, l'Homme de douleurs

La rançon du péché, c'est la mort. Jésus-Christ, notre Prêtre, n'eût versé à la justice de Dieu qu'une partie de la dette humaine, s'il se fût borné à subir dans son corps

quelque pénalité moindre que celle-là. A l'insuffisance de la peine eût pu suppléer la surabondance du mérite que lui valait son éminente dignité de Fils de Dieu. C'est vrai. Mais un tel mérite n'eût pas été un mérite de satisfaction à proprement parler. Mérite de l'artisan, il n'eût point été le mérite de l'œuvre accomplie. Pour grand et infiniment puissant qu'eût été le payeur, le versement fût demeuré inférieur à la dette.

En fait, Jésus a versé jusqu'à la dernière goutte de son sang précieux pour la Rédemption du monde. Achetés à grand prix, nous ne pouvions l'être à plus grand.

Il est mort après avoir pris de la douleur non une forme mitigée, comme l'indispensable; mais la forme la plus dure, la plus ignominieuse, la manière lente et graduée qui lui permit d'en savourer, explicitement, tous les genres d'amertume. Il l'a fait pour embrasser dans sa propre satisfaction tous les genres de satisfactions et par là payer la dette non seulement du péché originel, mais encore de tous les péchés actuels. Il l'a fait pour offrir à Dieu un sacrifice satisfactoire et propitiatoire de tous points parfait.

Le sacrifice qui nous réconcilie avec Dieu, ce n'est pas, toute seule, la passion physique de la divine Victime, c'est la divine Victime usant de ses souffrances et de sa mort comme d'un instrument pour acquitter la dette du péché. Le Sacrifice Rédempteur consommé au Calvaire, c'est l'œuvre infiniment charitable offerte par Jésus-Christ, dès sa conception dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, par conformité au vouloir du Père.

Tout à l'honneur de Dieu, cette œuvre satisfait surabondamment aux exigences de la justice divine. Elle plaît au Père plus que ne lui sont odieux tous les péchés de tous les hommes. Elle apaise la colère de Dieu sur le genre humain. Elle mérite, aux hommes qui s'uniront au Christ

par la foi et l'amour et par les sacrements de la foi, la rémission de tout péché et la délivrance de toute peine due au péché ; le don de la grâce et le don de la gloire.

Jésus a souffert en son cœur tendre infiniment, en tout son corps que l'Esprit-Saint dota de la plus exquise sensibilité. La tristesse d'un cœur qui aime Dieu comme aimait Jésus, à la vue de tous les péchés de tous les hommes, en tous les temps ; la crainte et les douleurs sensibles de la passion et de la mort sur la Croix, comment en mesurer l'intensité ? La sainte âme du Sauveur saisit avec une acuité de vision extrême toutes les causes de tristesse qui pouvaient affliger son cœur. Sa tristesse fut sans consolation, sans mélange. Lui, qui dans les régions supérieures de son esprit voyait Dieu face à face et jouissait ineffablement de la vision bienheureuse, laissait la douleur exercer son emprise sur son cœur de chair et sur tout son corps. Tristesse maxima, en quantité absolue. Toutes les douleurs des hommes en face de la mort qui vient et les envahit, Jésus les a ressenties et il a souffert davantage encore. « Considérez et voyez s'il est une douleur semblable à ma douleur ! » Sa mort d'Homme-Dieu — il le savait parfaitement — était un mal plus terrible que toutes les morts ensemble de tous les hommes, puisque sa vie était infiniment plus précieuse que toutes les vies de tous les hommes, ensemble.

La Croix

Cependant, l'abandon qu'Il exprime sur la Croix, ce n'est point l'éclipse de sa vision béatifique, ni le trouble de la partie haute de son âme ; c'est sa tradition aux bourreaux et à la mort de par la volonté du Père qui a préordonné la Passion au salut du genre humain et a inspiré à son Christ la volonté de souffrir pour nous

jusque-là, c'est la volonté du Père qui ne le protège pas de la souffrance et l'expose au pouvoir de ceux qui le persécutent, c'est le cri dans Notre Sauveur de la volonté instinctive qui chez l'homme ne tolère ni la souffrance, ni la mort. Mais la volonté rationnelle se conforme entièrement au vouloir divin.

En la partie haute de son âme, en sa raison supérieure, Jésus n'a jamais trouvé en Dieu, son objet, qu'une cause de délectation et de joie.

Il est fâcheux que des outrances oratoires laissent à penser que le Christ ait subi une sorte de peine du dam.

On a voulu donner au Sauveur la psychologie d'un pécheur.

Monseigneur d'Hulst (1) : « Il faut qu'il soit seul pour affronter la colère de son Père, puisque seul il porte à cette heure redoutable l'imputation des crimes du monde... Oh ! Père !... consentir que ces crimes semblent les miens et que je passe pour avoir outragé Celui que j'aime ? ah ! l'expiation, la souffrance, la mort tant qu'il vous plaira ! Mais la responsabilité du mal moral, mais l'identification avec les pécheurs ? S'il est possible, éloignez ce calice... Rien ne peut interrompre le colloque redoutable qu'il a engagé avec son Père. Il plaide auprès de lui la cause des pécheurs : « Père, dit-il, pardonnez-leur, ils ne savent ce qu'ils font. » Et le Tout-Puissant lui répond en le foudroyant d'un regard si dur qu'une seconde fois comme à Gethsémani son cœur succombe à l'angoisse. Ce n'est plus le Fils qui parle à son Père, c'est la créature qui cherche son Créateur et se plaint de l'avoir perdu. « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

Bossuet : « Ce n'est plus ce Jésus qui disait autrefois

(1) *Conférences de Notre-Dame*, 1891, pp. 331 ss.

si assurément : Qui de vous me reprendra de péché? Il n'ose plus parler de son innocence : il est *tout honteux* devant son Père... La honte le rend tremblant devant son Père (1). »

Il y a dans cette psychologie attribuée au Christ souffrant une fiction indigne de la « douce Première Vérité (2) ». Jésus a été fait *hostie* pour le péché, il a souffert dans une chair semblable à une chair de péché, à cause du péché, mais Il était l'Innocent et il le savait.

La conscience de son innocence concourut elle-même à augmenter sa douleur, lui montrant le supplice qu'il endurait comme une injustice.

Voici le moment arrivé que nous avons patiemment attendu :
Nous pouvons regarder le Christ, maintenant qu'il ne nous regarde plus.
Le voici maintenant sur la Croix, tel qu'il a capitulé pour toujours.
Quoi que nous fassions désormais, nous savons qu'il ne changera pas.
Il ne relèvera plus la tête, il dure dans la transfixion de ses pieds et l'extension définitive de ses bras.
Il ne changera plus jamais cette espèce de partialité.
Quoi que nous fassions, il ne tournera pas sa tête ailleurs qui s'incline de notre côté.

. . . . . .

La mort en moi, l'amour qui est en lui, ne font plus qu'un.
Son innocence et le péché en moi, il y a cela entre nous de vital et de commun.
S'il est mon Rédempteur, où cela se passerait-il si je n'avais péché pas.

(CLAUDEL, *Poèmes de guerre*, Le Crucifix.)

Le sacerdoce du Christ

Jésus est mort. Apparemment vaincu par le démon et

(1) Sermon pour le Vendredi saint, 1660.
(2) II Cor., v, 21.

les puissances du péché, en réalité leur vainqueur, Jésus en mourant a tué la mort, puisque le péché, qu'il lavait dans son sang, était son unique raison de mourir. « Ressuscité, le Christ ne meurt plus (1). » Retrouvant en son âme le subsistant résultat du sacrifice offert au soir de sa vie mortelle, notre Pontife, au sommet des cieux, en sa volonté humaine offerte au Père depuis le commencement, présente continûment les mérites dont elle est le sujet, le droit au pardon et à la vie éternelle pour les hommes, ses rachetés qui cheminent loin de la Patrie. Sacrifice, Prêtre, Hostie, Autel et Dieu tout à la fois.

Et nous prêtres du Christ sur les autels de la terre :

> Ce que nous élevons entre nos mains, ce n'est pas seulement le calice d'or,
> c'est tout le Sacrifice du Calvaire!
> Ce que le Seigneur a remis entre nos mains, ce n'est pas seulement la mémoire de sa mort; c'est sa personne tout entière!
> La Rédemption tout entière vers nous comme un vase qui s'incline,
> Les cinq Fleuves du Paradis.
> Toute l'inondation sur nous de la préférence divine.
> Nos lèvres à l'autre Vie.
>
> (CLAUDEL, *Poèmes de guerre*, Le Précieux Sang.)

Le nombre des élus n'est pas accompli. Au ciel, l'Église triomphante en son sacerdoce royal offre, au Père, dans le Christ, ses reconnaissances, ses mérites et ses prières. Les Bienheureux, unis au Sauveur interpellent pour leurs frères, pèlerins sans cesse en danger. Mais vienne le jour de la consommation. Les Saints, ayant passé par la mort ainsi que leur Maître, dans un sacrifice triomphal, fruit du sacrifice de la Croix, n'offriront plus au Père que l'hommage de leur louange et de leurs gratitudes. Comme

(1) Rom., VI, 9.

les souffrances du Christ s'étaient cristallisées dans ses mérites, ses mérites se seront épanouis dans la récompense des siens. Héritiers du sacerdoce éternel, leur sacrifice n'aura point de fin.

« *Dieu est tout en tous* »

Sacrifice unique du Christ et des élus, sacrifice de louange éternellement due et éternellement offerte à la Divinité par le grand Béni de Dieu, par l'Élu, en qui, avant tous les siècles, fut choisie l'innombrable multitude des élus. Tout est consommé. Tout est « récapité » dans le Christ et dans l'hommage éternel qu'il fait au Père du Royaume. « Tout est soumis au Christ et lui-même est soumis à Celui qui lui a soumis toutes choses (1). » L'éternel dessein est accompli : « Dieu est tout en tous ».

HUMBERT BOUËSSÉ, O. P.

(1) I Cor., xv, 28.

La date de la naissance de Jésus-Christ

On a tenté de fixer cette date en se servant du verset 2, chapitre II, de saint Luc. Ces tentatives ont échoué pour diverses raisons.

Serait-on plus heureux, pour fixer cette date, avec l'Évangile de saint Matthieu, chapitre II? Nous allons essayer.

Interrogeons d'abord l'histoire profane. Nous savons par l'historien Josèphe que le roi Hérode est mort les premiers jours du mois de nisan, qui correspond à notre mois de mars, et, par exemple, le 1er, le 2, ou le 3 mars. On lut immédiatement son testament, par lequel le vieux roi léguait sa couronne à son fils Archélaüs. Ce dernier fut aussitôt reconnu comme roi, et le jour même, il prit en main le gouvernement. Ces événements se passaient à Jéricho. Le premier soin d'Archélaüs fut de faire faire à son père des funérailles somptueuses; elles prirent quelques jours, comme il va de soi. Il institua ensuite un deuil de sept jours, qui prit fin pour la grande fête de la Pâque, le 15 nisan ou 15 mars; le repas pascal se célébrait la veille au soir, le 14 nisan pour nous, le 15 nisan pour les Juifs.

Dix ans après son élévation au trône, Archélaüs fut dépouillé de sa royauté par l'empereur de Rome et relégué à Vienne. D'après l'historien Dion Cassius, cet événement eut lieu l'an 759 de Rome. Ainsi donc, Archélaüs avait commencé de régner l'an 749 de Rome. L'année romaine avait commencé le 21 avril précédent, et se terminait le 20 avril suivant. Le commencement du règne d'Archélaüs, en mars, après la mort de son père, tombe donc exactement l'année 749 de Rome, avant la fin de cette année.

Interrogeons maintenant le chapitre II de saint Matthieu, mais en faisant une remarque préliminaire indispensable. Au verset 16, il faut rayer du texte les mots « à partir de la deuxième année et au-dessous »; ces mots constituent une remarque de lecteur, qui a glissé dans le texte et qui est en contradiction avec les données certaines du chapitre.

Les Mages arrivent à Jérusalem; Hérode est encore vivant, demeurant tantôt à Jérusalem et tantôt à Jéricho. L'arrivée des Mages a donc lieu avant le mois de mars. Les paroles de l'ange à Joseph, au verset 13, indiquent que la mort d'Hérode est certaine et toute proche; ce qui est confirmé par l'ensemble des circonstances du récit, par la manière de parler de l'auteur au verset 15, et par les paroles de l'ange au verset 20. Ainsi l'arrivée des Mages à Jérusalem, et ensuite à Bethléem, et la fuite en Égypte ont eu lieu au mois de février de l'an 749 de Rome, et très probablement, pour ne pas dire sûrement, dans la première quinzaine de février. Il faut les rapprocher le plus possible de la mort d'Hérode, en laissant l'intervalle nécessaire jusqu'à cette mort.

L'étoile est apparue aux Mages, dans leur pays, le jour même de la naissance de Jésus; les textes de l'Évangile ne laissent aucun doute sur ce point. L'apparition de l'étoile, d'après l'interprétation que les Mages lui ont donnée, était pour eux un appel et un ordre de Dieu. Dans ces conditions, c'était pour eux une affaire de bon sens et de conscience d'obéir, et de partir le plus rapidement possible. Ils sont venus d'au-delà de l'Euphrate, d'une contrée où il y avait des Mages, comme il va de soi. Les préparatifs du voyage, réduits au nécessaire, à l'utile, et le voyage lui-même, ont pu prendre au moins trente jours, cinquante ou cinquante-cinq, au maximum; une quarantaine de jours suffisaient, même avec une halte de repos à Damas, sur la grande route commerciale.

En conséquence, les Mages sont partis de leur pays dans le mois de décembre, et très probablement, pour ne pas dire sûrement, dans la deuxième quinzaine de décembre, et, au

plus tard, les premiers jours de janvier. Comme l'apparition de l'étoile a eu lieu le jour de la naissance de l'Enfant, ce dernier est né dans le mois de décembre, et très probablement, pour ne pas dire sûrement, dans la deuxième quinzaine de décembre, sans que l'on puisse déterminer le jour; ou, au plus tard, les premiers jours de janvier.

Même en admettant un flottement d'une dizaine de jours, on peut dire que, d'après saint Matthieu, Jésus est né dans le mois de décembre, dans la seconde quinzaine du mois, l'an 749 de Rome. Dès lors, — comme on l'a vu d'ailleurs depuis très longtemps, — cette naissance a eu lieu quatre ans avant l'ère actuelle, mal fixée. C'est notre année 1929 qui devait être l'année 1933.

La fuite en Égypte a eu lieu au mois de février de cette même année 749 de Rome. Elle a eu lieu peu de temps avant la mort d'Hérode, c'est-à-dire au moment précis où les événements l'ont rendue nécessaire. Puis, Hérode étant mort les premiers jours de mars, l'ange a prévenu aussitôt Joseph de cette mort, en l'invitant à retourner chez lui. Ainsi, le séjour de l'Enfant en Égypte n'a duré que quelques semaines, environ trois semaines, le temps nécessaire pour attendre la mort d'Hérode.

Joseph est revenu chez lui, à Bethléem, dans sa maison, qu'il avait quittée si précipitamment et de nuit, quelques semaines plus tôt. Il y est revenu dans la première quinzaine de mars; il a même pu profiter, pour cela, des caravanes de Juifs égyptiens venant à Jérusalem pour la Pâque du 15 nisan.

En arrivant en Judée, Joseph apprit qu'Archélaüs régnait à la place de son père. A Bethléem, la crainte de Joseph ne put que redoubler. Le jour de la Pâque du 15 nisan, et les jours suivants, les Juifs légitimistes, hostiles à la dynastie hérodienne, avaient suscité une sédition violente, à main armée, et ils occupaient le Temple en force. Archélaüs fut obligé d'éteindre la sédition par la force, dans le sang des séditieux, et de prendre à leur égard les mesures les plus sévères.

ST. ANDREW'S COLLEGE LIBRARY

Averti divinement, Joseph quitta aussitôt Bethléem, pour ne pas s'exposer à une dénonciation possible, ou à un hasard malencontreux. Il se retira sur les confins de la Galilée pour observer la situation, avant de prendre une résolution définitive. On devait être alors à la fin de mars ou en avril. En ce moment, la Galilée était, pour ainsi dire, sans gouvernement, ou, tout au moins, sans souverain. Les deux frères, Archélaüs et Hérode Antipas, étaient partis pour Rome très peu de temps après la Pâque pour se disputer le trône devant l'empereur Auguste. Ils ne revinrent de Rome que plusieurs mois après, Archélaüs comme souverain de Judée, Hérode Antipas comme tétrarque de la Galilée. C'est sans doute pendant cette sorte d'interrègne que Joseph alla se fixer à Nazareth.

Joseph Viteau.

Regarde

Deux morceaux de bois cloués en haut d'une colline,
C'est tout et c'est la Croix.
Regarde quelle ombre gigantesque font sur le monde qu'elle [domine
Ses deux bras où pend le Roi!

Communion d'un mourant

I

Mon Dieu, je vais mourir, me voici à mon vrai jour de naissance.
Mon Dieu, j'ai peur de vous, j'ai peur de mes offenses,
J'ai peur de ma vie et j'ai peur de ma mort.
Mon Dieu, c'est donc fini de cette vie en attente
Toujours de quelque chose de nouveau qui toujours plus nous tente,
Et de cet appétit frustré qui chaque matin réclame encor?

Je vais mourir, ce soir sans doute, ce soir je nais, je m'ouvre à l'autre vie,
Je parais devant Dieu : est-ce que j'en avais envie?
Ne mens pas, mon âme, ne te mens pas, il n'y a que nous pour auditeurs :
Toi, mon âme qui n'as jamais eu beaucoup à te féliciter de ton ouvrage,
Et à qui, pour te présenter devant Dieu, il faudra bien du courage,
Et toi, mon corps de chair qui dans quatre jours ne seras plus que puanteur!

II

Jusqu'ici je ne pensais à la mort que comme à une visite lointaine,

Et je lui disais : « Oui, oui, oui », sans avoir beaucoup de peine,

Et si je n'avais pas peur, c'est parce que je n'avais pas assez d'imagination

Pour me représenter ce départ, cette sortie, ce renoncement, cette séparation

De mon âme si mystérieuse et de mon corps, ce pauvre vieux compagnon connu.

Et voici maintenant qu'elle va le laisser tout seul, immobile, froid, dur, nu,

Semblable à une bête capturée et morte, qui bientôt va pourrir et qu'on détache de son piège,

Semblable à une pierre que plus rien ne remue et qui dans le sol s'effrite et se désagrège...

III

Je joue à me faire peur, mais je sens bien que je n'y crois pas encore tout à fait

Ou bien je crierais si fort que tout le monde accourrait!

IV

Pourtant je sens la vie qui, à chaque minute, de moi, comme une eau goutte à goutte coule,

Et c'est bientôt qu'il va falloir entrer dans le funéraire moule

Et prendre docilement la mesure des planches taillées par l'ouvrier

Pour cacher cette immobilité privée de son divin levier!

Mais ce ne serait rien que cette honteuse victoire, sur le spirituel, de l'animal,

Ce ne serait rien que *de n'être plus*, ce qui me fait mal

C'est la peur de ce qui vient *après*, c'est la peur de comparaître devant le Juge :

Dans quelques heures, plus de rémission, plus de retard, plus de recul, plus de refuge,

Mais le face-à-face effroyable du méprisable avec le méprisant,

Mais ce misérable épi de blé peut-être creux auprès de l'immense Van,

Mais cette noirceur inquiète qui pose sa tache devant la sereine Lumière...

Mon Dieu, mon Dieu, mon Seigneur, ayez pitié de cette âme délivrée et toujours prisonnière,

Qui traîne derrière elle depuis sa naissance ce lourd faix de péchés.

Ayez pitié de cette abeille qui sort sans miel de son rucher,

Ayez pitié de ce petit-fils d'Adam dont le corps vidé de vous va vous attendre dans une caisse.

Vous êtes parfait, mon Dieu, et moi je n'ai à vous présenter que ma faiblesse !

Mon Dieu, pardonnez-moi tout ce que je viens de dire et cette peur épaisse

Qui méconnaît votre grandeur, votre miséricorde et la splendeur de vos desseins !

Mon Dieu, ai-je pu dire que j'aimerais mieux mourir tout entier sans regain,

Moi qui vous adore justement à cause de votre essence éternelle

Et qui sais que l'homme ne vaut sur terre que par l'élan de ses ailes?

Non, je ne voudrais pas être cet animal que, sans un mot, on enfouit dans le sol

Et dont le corps dispersé n'aura pas de grand Retour ! Mon âme à moi va prendre son vol,

Je *crois* que je suis au seuil de ma naissance et je salue cette aurore,

Mais, mon Dieu, j'ai peur tout de même encore,

Je crois, Seigneur, Seigneur aidez mon incrédulité,

Et vous verrez comme j'aurai du courage pour m'approcher au bord de l'Éternité!

V

J'ai donc atteint ce grand événement qu'on prépare si mal : mon dernier jour?

Et voici que je pense que mourir ce n'est pas seulement s'approcher du Juge, mais de l'Amour.

O mon Dieu, vous êtes mon Dieu, c'est-à-dire le père de Jésus et mon Père,

Vous êtes Jésus lui-même, Jésus de Bethléem, de Nazareth et du Calvaire,

Vous êtes celui que si souvent j'ai reçu à la Table Sainte en fermant les yeux,

Celui qui par l'Eucharistie a inventé de faire sur terre descendre les Cieux,

Vous êtes mon ami, mon confident, l'Enfant de Marie, mon frère tout blanc dans l'ostensoir qui brille :

Mourir, mais après tout ce sera seulement me retrouver en famille...

Est-ce que je ne vous ai pas reçu en moi tant de fois?

C'est à vous, mon Dieu bien-aimé, d'être à votre tour celui qui reçoit,

Votre mourant va venir vous rendre vos sublimes visites...

Au-dessus de ma tête déjà on a prononcé les mots qui réhabilitent,

Ouvrez maintenant les célestes arcanes à cet adulte nouveau-né

Qui n'a plus que quelques instants avant de dire : « Tout est consommé. »

VI

Mon Jésus, puisqu'on vous apporte à moi, écoutez ma dernière supplique :

Je ne pars pas en voyage tout démuni, je prends ma force dans le viatique,

Mais puisque la mort fixera pour l'éternité dans mon âme mon degré d'amour,

Je ne vous demande plus de prolonger mon attente en ce carrefour,

Et je n'ai plus besoin du soleil, des oiseaux et des fleurs, ni des plus chers visages humains,

Je ne vous demande même pas à voir un lendemain,

Mais dilatez cette âme qui s'ouvre à vous et vous aspire de toute son angoisse,

Faites que je vous aime de plus en plus, faites que mon adoration s'accroisse,

Faites que lorsque s'arrêtera enfin ce râle qui monte et descend dans ma gorge

Et qui s'enfle et diminue et reprend comme un soufflet de forge,

Faites que lorsque s'arrêtera enfin mon dernier souffle et le dernier rampement de mes doigts,

Lorsque je commencerai à sentir les suprêmes atteintes du grand froid,

Je vous aime plus que je n'ai jamais su dans mes communions les plus ferventes,

Et, puisque je m'abandonne à vous de mon mieux dans ma grande épouvante,

Faites que mon cœur soit comme un vase si plein qu'on n'y peut mettre une goutte de plus

Et vous pourrez alors le renverser en votre cœur sacré, mon Jésus...

VII

Jésus, vous êtes donc venu en moi, ce mourant, cet homme d'un jour, cette ombre,

Vous dont l'univers dure depuis des siècles dont je ne sais pas le nombre?

Ma vie a passé comme un rêve et mon enfance me semble d'hier,

C'était l'autre jour que je jouais dans le jardin de mes parents avec des tabliers clairs,

Et des mollets nus, et des petits genoux qui saignaient quand je tombais en courant...

— Que je suis tombé souvent, plus tard, quand j'ai été grand

Et comme mon cœur a saigné au long des ans, et parfois pour des choses infimes!

Tout cela est si près, si court, tout cela s'est écoulé si vite, comme un film,

Est-ce que j'étais le comédien ou bien le spectateur?

Mon Jésus, j'en arrive à douter de ma réalité, dans ce lit de douleurs,

Aidez-moi à me ressaisir, ô vous l'immuable Splendeur,

O vous qui me dépassez de tout l'infini de la Durée!...

Et le monde va continuer, et peut-être au long de milliers d'années,

Et je ne sais pas toutes les merveilles que le génie des pauvres hommes va pouvoir entasser,

Et je ne sais pas toutes les révolutions qui pourront se passer,

J'avais été presque tout pour moi-même, et je ne suis plus sur la terre qu'un petit point qui brille à peine et va s'éteindre,

Et toujours, entre les rives du temps, coulera votre vie à vous que rien ne peut atteindre,

Nous mourons, et vous, mon Jésus, dans ce petit fragment de pain transsubstantié,

Vous revivez perpétuellement, perpétuellement levé et distribué,

Flamme de chaleur et d'amour qui dans la fuite des ans relie les unes aux autres les âmes,

Et nous sommes tous un seul corps qu'en vain la mort dissocie et entame...

Ah! Seigneur, je ne serais cependant pas à mon aise pour vous parler

Si je ne pouvais vous considérer en ce Christ incarné!

Parce que vous avez été un homme, cela me rassure,

Un homme, de la même espèce que moi, avec un corps, un cœur, des sens, une figure,

Un homme, même Dieu, c'est toujours un peu de nous et qui nous comprend :

J'avais besoin que vous fussiez cet homme, mon Dieu, vous êtes si grand!

VIII

Et voici, mon Seigneur, que je me sens doucement envahi par vous une fois encore, et c'est la dernière...

Mon Jésus, je voudrais savourer jusqu'en ses profondeurs le grand Mystère,

Car jamais plus après ce soir je ne serai ainsi autour de vous ce tabernacle vivant

Cette chair mêlée à votre chair, ce sang mêlé à votre sang,

Cette union humaine et divine qui dépasse l'intelligence,

Cette compénétration où l'âme trouvait perpétuellement sa renaissance,

Ce mariage admirable que les anges du ciel envient presque aux humains,

Cette familiarité terrestre où condescend le divin...

Et je sais bien, mon Jésus, qu'au Paradis ma part sera la plus belle

Dans ce grand face-à-face où l'homme d'un jour contemple la Divinité Éternelle,

Mais une fois encore, une fois encore, Jésus, laisse-moi jouir de ce qui est de mon espèce et de mon clan :

Mais la grande prérogative, le signe concret de notre alliance, mon privilège d'enfant,

Cette jouissance qui a besoin de mon corps pour pénétrer jusqu'à l'âme,

Cette utilisation magnifique de la matière qu'on diffame

Mais qui par toi retrouve tout l'éclat de l'antique et terrestre Paradis!

O Jésus, tu es à moi, je t'ai reçu, je ne sais plus ce que je dis,

Je me tais, je m'offre à toi, j'accepte tout ce que tu voudras, je t'adore,

J'ai honte d'abuser de ta bonté, je ne suis pas digne encore,

Je ne suis que moi, tu sais, et je ne puis t'offrir que mon humilité,

Mais je suis ton enfant plein de confiance et je me livre à toi dans ma simplicité.

Jésus, ô Jésus, mon Maître, ce n'est plus moi qui vis en moi, c'est Toi-même,

Est-ce moi qui meurs, est-ce toi, je ne sais plus, mourons ensemble, je t'aime...

HENRIETTE CHARASSON.

L'exposition d'art sacré à Rome

(Février-Juin 1934)

Une grande exposition internationale d'art sacré vient de s'ouvrir à Rome, au Musée Moderne, sous les auspices du Gouvernement italien. Elle doit se prolonger au-delà des limites de l'Année Sainte. Elle est très importante. Ceux qui la visiteront pourront se faire une idée de l'état actuel de l'art religieux, en connaître les tendances nouvelles, et vérifier comment l'esthétique, la tradition catholique, et la liberté de l'artiste, s'accordent, ou s'opposent.

J'ai quitté Rome avant d'avoir vu la section française complètement installée, l'exposition étant déjà ouverte au public. L'espace très réduit dont nous disposions nous avait incités à construire. Nous avions voulu donner à nos deux petites salles un aspect monumental, présenter la Vierge d'Alsace de Bourdelle sur une galerie avec autel surélevé, en haut d'un large escalier, et, pour loger beaucoup de statues, construire au-dessus de chaque porte une sorte de porche présentant un grand nombre de niches.

L'architecte Tournon avait donné un dessin. Un jeune pensionnaire de la Villa Médicis, Alexandre Courtois, grand prix d'architecture de 1933, se chargea de le réaliser, en l'adaptant avec goût aux nécessités et au local. Nos deux salles servaient de passage : on y ouvrait les caisses, on y faisait les opérations de douane. Nos

ouvriers ne purent travailler librement que pendant la dernière semaine. Bref, le jour de l'inauguration, en présence du Roi, j'obtins du Président de l'exposition, Comte de Vecchi, un des quatre capitaines de la Marche sur Rome, Ambassadeur auprès du Saint-Siège, une salle supplémentaire pour les œuvres qui n'avaient pu être placées. Cette salle enclavée dans la section italienne, auprès de ce qu'on appelle l'École de Paris, c'est-à-dire M. Severini et son groupe, ne put donc être aménagée qu'après l'ouverture. Et je n'eus que le temps d'approuver les dispositions prises par Courtois.

Cependant je rapporte une impression d'ensemble sur la section française et sur l'exposition en général, et c'est une impression très favorable. Les nations représentées sont l'Italie, la France, l'Allemagne, la Suisse, la Pologne, l'Autriche, la Hongrie et la Tchécoslovaquie. Il manque la Belgique, la Hollande, l'Espagne et l'Angleterre, pays où existe un mouvement d'art religieux moderne. La campagne menée contre les excès de l'art moderne par l'*Osservatore Romano*, à la suite de certaines déclarations du Saint-Père, n'a pas été étrangère à l'abstention de la Hollande et de la Belgique. A la vérité, la commission désignée par le Vatican eut la sagesse de se borner à des critiques sur le caractère religieux ou la décence des œuvres présentées par les sections nationales : c'est ainsi que dans la section italienne une Vierge demi-nue et de style expressionniste, œuvre du célèbre statuaire Wildt, dut être retirée. Au contraire, dans les salles attribuées aux Ordres religieux, la commission ecclésiastique étendit sa compétence aux questions d'esthétique, et se prononça contre certains ouvrages d'une inspiration indiscutablement pieuse mais suspects de modernité pour la couleur et la technique. Ce fut le cas des remarquables peintures du R. P. Couturier, jeune gloire

de l'ordre dominicain, que nous eûmes le regret de voir enlever de l'Exposition.

Disons tout de suite que la France, parmi les autres nations, donne l'impression d'un art tempéré, raisonnable, presque classique. Ce qui ne veut pas dire médiocre : un Bourdelle, un Desvallières, un Auguste Perret, sont de grands originaux. S'ils paraissent modérés, c'est que le goût français, la culture française, leur imposent des limites et les préservent de certains excès incompatibles avec l'art religieux.

Les Allemands et les Suisses paraissent les plus détachés du réalisme académique qui sévissait depuis si longtemps autour de Munich ou d'Einsiedeln. Ce sont les plus *avancés*, si l'on entend, par ce mot insupportable, la recherche de la nouveauté, l'invention de formes rationnelles dans l'architecture et l'art appliqué, et une stylisation hiératique, influencée par l'art roman. La *Pietà* en bois sculpté de Baur forme le centre caractéristique et monumental de la très intéressante section allemande.

La peinture, l'architecture et surtout la sculpture montrent dans la salle autrichienne des expressions nouvelles dont l'École d'Art appliqué de Vienne cultive les curieuses tendances. La Pologne expose, de Mehoffer, des peintures qui ne font pas oublier les fameuses verrières de Fribourg, et de M. Rosen, des cartons pour la décoration de la chapelle du Pape à Castel-Gandolfo. La Hongrie, sous l'impulsion de M. Gerevitch, utilise son folklore national-médiéval, et en rajeunit les formes, dans le décor d'une basilique pseudo-romane rappelant les églises de Transylvanie, construite par l'architecte Arkay. Les Tchécoslovaques ont une riche collection de chasubles brodées d'une splendeur plus qu'orientale.

L'exposition italienne est touffue, extrêmement variée : il importe de la voir avec soin et de remarquer que les

tendances nouvelles en art religieux prennent maintenant l'avantage sur les habiles pastiches qui naguère s'appliquaient à prolonger l'art du passé. De grands artistes comme Gaudenzi, comme Carena, peintres ; comme Selva ou Wildt, deux sculpteurs, l'un précieux, l'autre monumental, affirment leur originalité par des œuvres dont le lyrisme neuf l'emporte sur l'ancienne éloquence. Gaudenzi en particulier est un poète populaire, ayant l'aisance et la simplicité d'un frère mineur, avec un métier savant, solide, un esprit sain, de sérieuses qualités de peintre. Deux jeunes hommes, pasteurs d'Anticoli, le pays des modèles d'atelier, sont de nouveaux primitifs, plus près de Foujita que de Lorenzetti. Cette variété annonce la vie. Elle se manifeste aussi dans les écoles d'artisanat où l'enseignement favorise de la façon la plus heureuse les jeunes initiatives et les traditions régionales de métiers.

Enfin, la France... Je n'ai pas l'intention d'en détailler tous les envois. Il suffira de dire, d'abord, que nous présentons 140 positifs sur verre résumant la production architecturale de Droz, de Gonse et Duval, de Chirol, de Mallet-Stevens, de Monestès, de Dom Bellot, de Perret, de Tournon — dont nous montrons aussi la maquette de l'église du Saint-Esprit. Il y a des vitraux de Barillet, de Gruber, des statues de Roger de Villiers, des bronzes de Bourdelle et de Bouchard, la *Sainte Geneviève* de Landowsky, Mlle Thiollier, Mlle Roux, Bouffez, Delamare, Dufrasne, Jacques Martin, Serraz, autres sculpteurs. Et les belles tapisseries de Mme Peugniez. Tout le fonds Rouart, statues, livres, imagerie, bénitiers. Les médailles de Dropsy. De très beaux ornements de Manon Thiébaut, des Ateliers d'Art Sacré, et de Mlle Cléry. La peinture, avec Mme Simon, Mlle Chaplin, Mlle Reyre, avec Marret, de Maistre, les grands cartons de Desvallières, les projets de Dupas et d'Imbs pour l'église du Saint-

Esprit, donne une idée de la décoration actuelle de nos églises, comme Mme Bourgain, Gabrielle Faure, Hermine David, font apprécier notre imagerie, comme Jacques Beltrand dont on admire aussi les livres. Devant mon esquisse de Saint-Louis de Vincennes, le Roi d'Italie m'a dit : « J'ai vu ça il y a quarante ans au Monténégro : le roi rendait la justice sous les arbres... »

⁂

Il est bon de retrouver sous d'autres cieux l'exemple du plus saint de nos rois. Il est bon aussi de revoir sous le ciel de Rome nos œuvres françaises ; il est utile de les comparer à celles des autres peuples. Et quelle leçon pour le pèlerin, clerc ou laïc, s'il découvre le pourquoi, la véritable raison d'être, d'une telle exposition dans la capitale du monde chrétien ! s'il en comprend l'importance, et la signification.

Il faut qu'il s'en instruise. Pèlerin du Nord, d'Europe ou des Amériques, à qui suffit l'objet religieux sans valeur d'art ni d'émotion, pour qui l'image de dévotion n'est plus qu'un signe rituel, qu'un édifiant rébus dont le mot seul importe, pèlerin du Nord, pieux philistin, réfléchis et considère que tout ce qu'on te fait admirer dans la Rome catholique, depuis les premiers vagissements demi-païens de l'art des Catacombes jusqu'à la Renaissance, et jusqu'au Baroque, dont les papes fastueux, grands bâtisseurs, des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles ont fait un prodigue usage, c'est l'effort perpétuel de l'art conjugué avec la Religion. Ici pas d'indifférence en matière de beauté, pas de lassitude, sauf pendant le dernier siècle. Et cette exposition est le témoignage ou l'annonce d'un renouveau, d'une nouvelle révolution de l'Art.

Pas de ville au monde où il y ait un aussi grand nombre d'églises de tous les styles, aussi abondamment décorées, aussi riches en œuvres originales. Chaque quartier, chaque ordre religieux, chaque famille noble, chaque groupe d'artisans y possédait son église, sa chapelle, son oratoire, y avait son culte particulier, ses dieux lares. Tous les métiers y travaillaient de concert avec les artistes, doreurs, stuccateurs, ciseleurs, ornemanistes, et jusqu'à la couturière et la brodeuse qui confectionnaient les vêtements liturgiques, qui habillaient la Madone : familiarité du peuple avec ses images, fier du luxe de son église, associant au plaisir des yeux la plus sincère dévotion. Et d'autre part, l'idée d'ornement n'a jamais été poussée aussi loin, pratiquée avec une telle richesse, et jusqu'au plus mauvais goût, transportant dans l'église l'esthétique du palais, du salon et même du boudoir.

Tandis que les modes d'art se succèdent, que les Primitifs sont effacés par la Renaissance, que la Renaissance engendre le Maniérisme, la Baroque, puis la réaction naturaliste, puis l'art de la Contre-réforme, la religion romaine se sert de ces courants successifs et nous fournit ainsi, par l'histoire, la preuve qu'il faut au Catholicisme un art vivant. C'est à Rome que l'on a été le plus audacieux dans ce genre d'adaptation de toutes les nouveautés. Et par exemple, depuis le XVI[e] siècle, on a voulu christianiser l'antiquité païenne, parce que l'antique était considéré comme la perfection de l'art. Il suffisait d'ajouter un accessoire : une Junon devenait une sainte Hélène par l'adjonction d'une simple croix. Sur le pont Saint-Ange, des anges femmes avec des bras et des jambes d'une beauté parfaite, s'ils portent la lance, l'éponge ou les clous, deviennent des symboles de la Passion. Preuve manifeste que tout a été utilisé, contraint de servir la gloire de Dieu, même cet art-là, sensuel, théâtral et païen, comme

peut l'être aujourdui tout art noble, humain, et nouveau dans l'Église.

De tout cela, le peuple fidèle, le pieux pèlerin va-t-il conclure que l'art chrétien, après tant de variations, doit enfin être fixé, ankylosé pour toujours dans l'imitation éclectique de certains styles du passé? S'il penchait vers cette opinion décourageante, l'exemple des révolutions de l'art qui ont fait la parure de Rome, et d'autre part l'effort de spiritualité et de prière associé à de nouvelles formes plastiques par les artistes de l'Exposition Internationale, l'en détourneraient. Il est sage, au contraire, de conclure à la pérennité et à la nécessité de l'art dans l'Église; à la mobilité incessante des formes, cause de perpétuel rajeunissement de l'art religieux; et enfin à l'extrême souplesse de la tradition liturgique, qui s'adapte toujours, dans la Foi et dans la Charité, aux besoins spirituels de l'homme, à la vie, à l'art vivant.

MAURICE DENIS.

REMBRANDT

peintre du Christ ressuscité

Au Docteur Marie-Thérèse Loloum.

Rembrandt le protestant, Rembrandt le Hollandais, peintre de « magots » eût dit Louis XIV, garde l'esprit authentique des peintres du Moyen-Age.

Appliquant sa méditation au mystère du divin dans le monde, il exprime sur ses toiles et dans ses gravures les tressaillements de son âme touchée par la lumière surnaturelle en même temps que les palpitations de son cœur de chair.

Mais la souffrance creuse et exalte sa vision de l'invisible.

Il perd sa fille Cornélia presque aussitôt après sa naissance, en 1638. En 1640, une seconde fille qui portait le même nom. A la fin de cette année, sa mère le quitte pour un monde de lumière et de paix. Désormais il n'aura plus sous les yeux cette figure douce et ridée dont il s'était tant plu à reproduire les traits avec sa conscience d'artisan et son respect filial.

En 1642, c'est la grande brisure dans la vie de Rembrandt. Saskia Uylenburg, qui avait été l'enchantement de son âme, avec qui il avait fait tant de bonnes parties d'éco-

lier dans cette intimité qui lui permettait de se trouver et et de s'exprimer, Saskia qu'il avait parée comme une idole de toutes les étoffes, de tous les bijoux, de toutes les fleurs de la nature et de son imagination, s'éteignait, lui laissant son fils Titus, âgé de neuf mois.

Rembrandt ne retrouvera plus le bonheur plein de ces huit années de vie conjugale, avec celle qui à la face de Dieu et des hommes était la reine de son foyer. Même consolé par l'humble tendresse d'Hendrickje Stoffels, il n'aura plus ces accès de gaieté gamine, ces explosions de joie de l'homme qui n'a pas encore connu l'épreuve. La passion du travail l'habite, l'envahit tout entier : c'est bien le meilleur divertissement.

Mais la souffrance n'aigrit pas Rembrandt : elle l'épure et fait épanouir les germes de mansuétude, les désirs de divin qui sommeillaient en lui.

Cet homme de vigoureuse constitution, sanguin, épais, avec ses joues fleuries, ses grosses lèvres humides, ses yeux caressants et ses cheveux bouclés, — cet homme qui se représentait avec Saskia sur ses genoux, faisant ripaille auprès d'une table où s'étale un paon orgueilleux —, cet homme qui peignait le bœuf égorgé avec la pourpre de cette chair saignante, si vivante que l'odeur d'équarissage vous prend à la gorge, ou qui détaillait avec application les formes drues et ambrées de Bethsabée au bain, c'est le même qui s'efforce de retenir sur sa toile les compagnons de Dieu, les créatures ailées, toutes spirituelles que sont les anges. C'est lui que le mystère du Verbe incarné travaille... Longtemps il médite sur la vie de l'être exceptionnel qui après sa mort revient sur terre où il échappe aux lois de la nature, du Christ ressuscité qui s'éloigne à regret du séjour des enfants des hommes, et y renouvelle ses apparitions avant de monter au ciel.

Rembrandt a soif de surnaturel. Pour lui, l'ange de Daniel, celui de Tobie, ou celui du Sépulcre, et surtout le Christ

vainqueur de la mort, qui révèle à quelques intimes l'éclat de la divinité reconquise, sont aussi réels que les êtres de chair et de sang qui aiment les bons festins, les fleurs, le tintement des coupes et les chaudes étreintes.

Mais, pour atteindre cette réalité, il lui a fallu gravir les degrés douloureux de la mort : sa mère, ses deux filles, Saskia.

Rembrandt peint ce qu'il aime, il peint ce qu'il vit. Il s'inquiète peu de savoir si d'autres yeux que les siens sauront voir ce qu'il a vu. Il sait, lui, que le Christ est vivant, qu'il est apparu à Céphas, aux onze et aux deux compagnons sur la route de retour du bourg d'Emmaüs.

La vie de Rembrandt et toute vie d'artiste s'explique par les *Pèlerins d'Emmaüs* : la vie quotidienne, — les étoffes lourdes aux corps en sueur — les instruments de travail — les instruments de cuisine — les plats et les poëlons — les sacs de cheminots — la poussière ou la boue — les houseaux maculés — les genoux enflammés — les jambes tirées — la tête vacillante — les muscles ankylosés — cette brûlure au creux de la gorge et les yeux qui piquent — les rais du soleil qui s'abaissent derrière tandis que s'allongent les ombres que semblent aspirer l'obscurité montante, — la solitude.

Le bourg est bien loin — ce sera pour y reposer un corps rompu — après une nourriture qui achève d'accabler l'esprit, l'emmaillote dans un sommeil de mort.

Au moment où la déconvenue semble être irrémédiable, apparaît alors le troisième voyageur, l'inconnu, qui n'a point l'air d'être au courant des faits divers ni de la presse du jour, mais qui sait à fond le sens des Écritures. On l'écoute pour encore se divertir, oublier la tragédie de Jérusalem ou bien se consoler en s'épanchant. Sans qu'on sache pourquoi, le cœur est brûlant dans la poitrine. On entre dans l'auberge pour réparer ses forces, préparer l'apaisement de la nuit. Et c'est le repas frugal, presque sur le pouce, couronné par la fraction du pain.

Les peintres ont peu représenté la rencontre dans le chemin. Ils s'attachent au sommet de l'événement. Si Véronèse, le Titien, s'efforcent d'en faire sentir la grandeur, ils ne sont pas encore assez dépouillés. La scène ne s'est point passée dans les palais romains ou chez des patriciens, mais dans une bourgade de paysans, chez d'humbles journaliers. Il convenait d'y associer les pompes de la Renaissance, les raffinements d'une riche palette. C'est à Rembrandt qu'il était réservé d'en faire jaillir le feu intérieur.

Déjà en 1629 (1), il avait traité ce sujet. Mais son âme n'est pas encore façonnée par la douleur. L'esprit a trop de part. Le Christ rejeté en arrière profile sa silhouette sombre comme une montagne sur un fond de clarté. Il brise à pleines mains, pour affirmer sa puissance, le pain révélateur. Ce n'est pas la joie, mais la terreur, qui domine chez les disciples. L'un d'eux se blottit dans l'ombre, presque sous la table. L'autre, les yeux agrandis, comme vitreux, est frappé par l'éclat de cette royauté soudaine et laisse échapper un cri.

C'est l'irruption brutale du divin dans la vie naturelle. Celle-ci chancelle et s'effare. La joie viendra plus tard lorsque le malheur aura fait ses coupes sombres dans les affections de Rembrandt.

La joie qui est plénitude de lumière, Rembrandt sait que cette joie et cette lumière nous sont intérieures. Du moins depuis que ses yeux ont vu disparaître ceux qu'il chérissait. La lumière matérielle qui éclaire les corps est pour lui le symbole de cette illumination produite par le Verbe dans l'intelligence humaine. Elle ne se voit ni ne se touche, mais Rembrandt ne recule pas devant la difficulté. Ce n'est plus comme les peintres du XV^e^ siècle, par l'arabesque de la ligne, par la symétrie, l'espace abstrait à deux dimensions, les accessoi-

(1) Au musée Jacquemart-André.

res symboliques, qu'il exprimera ce qui de sa nature échappe aux lois du temps et de l'espace, mais par un emploi tout nouveau du passage de l'obscurité à la lumière. Le procédé change, le propos est bien le même.

Si l'espace est concret, meublé d'objets denses et pesants, la lumière qui les baigne doit venir d'une autre source que d'un foyer matériel. C'est cette lumière incréée qui éclaire tout homme venant en ce monde.

Par deux fois en l'année 1648 Rembrandt reprend ce thème de prédilection. L'étonnement est dissipé. Il subsiste chez certains des disciples une lenteur à croire et à voir, un besoin de se rendre compte par raisonnement discursif et presque par argumentation. Mais chez les autres, c'est la soumission à l'évidence du fait avec la joie qu'elle comporte. Le Christ est de face dans le tableau de la Galerie royale de Copenhague aussi bien que dans le tableau du Louvre. Une lumière en émane comme une sorte de phosphorescence. Rembrandt sait bien que cette lumière ne se rencontre pas habituellement dans la nature. S'il se plaît à en rendre le dégradé insensible et la douce persuasion, c'est qu'elle est pour lui le support de la révélation du Verbe.

Ce compagnon de route dont on ne soupçonnait point l'identité se découvre aux cœurs purs qui voient Dieu dès cette vie dans l'auberge d'Emmaüs, la cellule de leur conscience. Aussi quelle paix! quel silence! Un cri de surprise vite étouffé, suivi peut-être de chuchotements qui disent l'épanouissement du bonheur.

L'espace est largement accordé à cette lumière qui se répand en pluie impalpable. Les disciples la respirent et s'y tiennent plongés tandis qu'elle les imbibe tout entiers.

Rembrandt avance en âge. Les échecs extérieurs s'accroissent. Il faut payer l'imprévoyance, la prodigalité, l'insouciance de l'opinion publique. Les commandes se raréfient, la misère s'installe en même temps que la vieillesse au foyer de

Rembrandt, qui toujours poursuit son labeur et reste fidèle à sa lumière intérieure. En 1661 (1), il applique de nouveau son pinceau à retracer la rencontre éternelle. Mais l'obscurité du dehors s'est aggravée. La salle où le Christ se fait reconnaître est moins éclairée. La personne du Christ est opaque. Un halo mystérieux entoure sa tête avec sept points plus brillants comme des clous d'or : les sept dons du Saint-Esprit. Les disciples sont toujours des êtres vivants bien musclés, l'un épais et simple, l'autre plus affiné. Rembrandt semble s'acharner à chercher l'expression de l'invisible. Cette méditation, ce repliement sur soi-même, n'est-ce pas la vie qui va refluer vers sa source?

Encore huit ans et Rembrandt, dégagé du bandeau qui l'empêchait de voir comme il était vu, contemplera enfin ce Verbe divin qu'il avait si bien senti à travers l'enveloppe matérielle de sa création.

Rembrandt a inventé une langue picturale qui exprime avec une force singulière le moment où la personne du Christ se révèle à ceux qui le croyaient mort. Ce n'est point par raffinement d'esthète ou pour exercer sa virtuosité qu'il met en œuvre toutes les ressources du clair-obscur. C'est par amour de la lumière qu'il s'est efforcé toute sa vie de représenter les ténèbres graduellement envahies par cette irrésistible douceur. Turner devint fou d'avoir trop aimé le soleil. Rembrandt mourra dans le dénuement et l'oubli, mais sa lumière à lui, c'est le Soleil de justice, le Christ fils du Dieu vivant. Croit-on donc que c'est par hasard que Rembrandt a choisi l'épisode d'Emmaüs? Non : son rêve, réalisé en dépit des événements, des hommes et de ses propres défaillances, c'est, dans un petit espace, avec des couleurs en soi ternes et pauvres — un jaune soufre, un vert glauque, des terres, presque de la boue, — de rendre sensible aux yeux charnels

(1) Au Louvre.

cette lumière du Verbe qui doit rencontrer notre âme comme fit autrefois le Christ des compagnons d'Emmaüs.

Mais le Christ de Rembrandt est aussi et surtout celui de l'Évangile. C'est la simplicité, la pauvreté évangélique, qui se lisent dans la scène et sur le visage du Christ : Son immense bonté telle qu'il a traversé l'océan de la misère humaine et l'amertume de la mort pour sauver les hommes. Le tableau du Louvre de 1648 égale peut-être en pathétique de joie — car à ces hauteurs les âmes se rejoignent et les siècles se confondent, sinon les techniques — le pathétique douloureux de la *Pietà* d'Avignon.

Restituer dignement un des plus touchants et des plus sublimes passages de l'Évangile est pour Rembrandt la seule justification et la seule récompense de son art que sur terre il put ambitionner.

Yves Sjöberg.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

CIVIS. *Et après ?*

C. SPICQ, O.P. *La moralité du commerce. Les leçons d'une crise au XIII^e siècle.*

Les méfaits du commerce... Cet exposé — théologique et moraliste — de la doctrine catholique peut sembler un réquisitoire.

Rien de plus opportun — parce qu'importun — que ce rappel des principes en notre temps de scandales.

ÉMILE DERMENGHEM. *Aziyadé féministe.*

Le congrès musulman des femmes d'Orient vu par un des spécialistes de l'Islam.

CHARLES BOSSON. *Les tendances sociales de l'Allemagne hitlérienne.*

La nouvelle charte du travail. — Étatisme ou corporatisme ?

A.-D. TOLÉDANO. *Autriche.*

Un nouveau groupement des puissances pour que l'Autriche vive ?...

M. F. A. *Regards sur le capitalisme actuel.*

Billet de Civis

Et après ?

Christianus *dit vrai : Il y a plus grand scandale que les scandales : c'est leur impunité. Car la cité sans justice est une barbarie. Nous ne devons pas l'oublier, nous devons nous efforcer à contraindre les hommes responsables à accélérer le cours de cette justice nécessaire, dans laquelle Bossuet voyait « le lien sacré de la société humaine ». Ceci dit à l'adresse de certains laïcs qui, catholiques, se réjouissent que nous n'ayons à regretter aucune compromission, et seraient disposés à s'en tenir là. L'attitude de ceux qui regardent, sans plus, donnant toujours plus ou moins l'impression de compter les coups, n'est jamais sympathique aux peuples, et fructueuse encore moins. Au demeurant, c'est à nous qu'il revient, comme un devoir impérieux, d'être les plus profondément et fermement attachés, non seulement à la justice, mais à la loi morale, cyniquement violée aujourd'hui de toutes les manières possibles. Nous n'en donnerons pas l'exemple en gardant une prudente et toujours facile, sinon bourgeoise, réserve.*

Mais il est non moins vrai que, les scandales actuels sanctionnés au mieux, une question plus grave encore subsistera dans l'esprit de tous : Et après ?

Car si les efforts accumulés pour limiter le châtiment sont odieux, si une action énergique et passagère peut les briser, il n'en restera pas moins qu'ils auront été possibles, efficaces plusieurs mois durant, et qu'il sera apparu aux yeux de tous que certains gouvernements, une partie du parlement, de la

magistrature et de la police, auront pu être associés à cette monstrueuse besogne.

La vision du trouble profond de nos institutions, de l'anarchie qui les a pénétrées, des cupidités qui en peuvent dévier le fonctionnement, restera dans les mémoires pour entretenir un malaise insupportable et dangereux. De là une œuvre de longue haleine qui s'impose à tous, mais particulièrement à nous, chrétiens, et qui consiste à refaire de cette France malade une cité vraiment humaine et digne de son passé. Cette œuvre demandera des esprits clairs, ayant du bien commun une connaissance exacte, des réalités françaises une expérience profonde, des esprits libérés de tous préjugés de partis et de classes, autant qu'il est possible. Et, qui plus est, des volontés de fer qui n'hésiteront pas à se compromettre et ne reculeront pas devant les coups.

La France n'a plus d'autorité publique, si ce n'est en partage âprement disputé entre le gouvernement, le parlement et les clubs. Nos libertés n'ont plus cette forme organique de droits essentiels exercés et représentés; elles ont dévié en un laisser-faire général dont le relâchement entraîne à maintes licences et ne cède qu'aux emprises plus ou moins justifiées de l'État. Et quant au corps social, il n'y subsiste aucune institution vraiment complète et efficace, hormis un syndicalisme insuffisant, divisé et souvent exploité à des fins politiques. Restaurer ce que saint Thomas appelait une politia, *c'est-à-dire un ensemble de collectivités et d'états, familiaux communaux, régionaux, professionnels, des mœurs saines et des traditions, des autorités sociales en tous milieux et en toutes classes, refaire autour du pouvoir public une représentation des collectivités vivantes, redresser enfin un pouvoir qui a besoin de stabilité plus encore que d'autorité : c'est bien la grande tâche qui s'impose à nous, après que la misère profonde de ce corps social et de cet État a été révélée par les scandales successifs, la faiblesse de la justice et la révolte passagère de Paris.*

Il faudra y dépenser quelques années, chacun à son rang, mais s'y engager. Car ce qui se fera sans nous se fera contre nous, c'est-à-dire, au fond, contre le vrai bien du pays.

CIVIS.

La moralité du commerce

Les leçons d'une crise au XIII^e siècle

« S'il est une chose dont on dise : Vois, c'est nouveau! Cette chose a déjà existé dans les siècles qui nous ont précédés. » *Eccl.*, I, 10.

Personne ne songe à nier les abus et l'absence de scrupules que l'on constate dans certaines opérations commerciales contemporaines. Beaucoup y voient à juste titre l'une des causes de la crise économique et de ses ravages. Sans vouloir construire de toutes pièces une morale des affaires, et encore moins préconiser quelques remèdes efficaces aux maux et aux excès bien connus, nous croyons opportun de rappeler certains principes et les hautes exigences morales de la doctrine catholique relative au commerce. Nous nous inspirerons des enseignements de l'histoire économique, qui nous révèle, au XIII^e siècle, une crise ayant d'étranges analogies avec la nôtre. Si les problèmes se posent de façon diverse, les ressemblances, quant au fond des choses, sont indéniables ; la continuité des faits et des institutions prouve qu'il y a très peu de nouveau sous le soleil.

On assiste dans l'Europe du moyen âge à une véritable révolution dans l'histoire du travail. La vie commerciale et industrielle s'épanouit avec une force qui dépasse celle des plus belles périodes de l'antiquité. Les riches négociants, qui se réservent le commerce de gros, ne se limitent pas au trafic local ; merciers, pelletiers, épiciers, entrepreneurs de transports, armateurs et banquiers, associent leurs ressources, partagent les risques et les bénéfi-

ces, et forment des sociétés commerciales en *commandite*. Ils peuvent ainsi étendre leurs échanges à travers le royaume et entre nations.

Les moyens de transport s'améliorent, en effet, considérablement : construction de routes et de ponts, aménagement des rivières, création d'un service postal, d'hospices et de refuges ; chantiers de constructions navales ; invention des phares, de la boussole, du gouvernail à étambot, des cartes marines, etc... Les échanges ainsi facilités permettent au commerce de devenir l'une des grandes sources de la richesse en Occident. Les marchands du Nord de la France, des Flandres, de la Rhénanie, etc., s'organisent en *gildes* ou sociétés de défense et de protection mutuelle, puis en fédérations ou *hanses* : celle des villes de l'Allemagne du Nord, dont Lübeck est la plus active, se crée en 1241 ; celle de Londres, qui comprend 17 centres urbains, dont Ypres et Lille, est mentionnée en 1240 dans une charte de Bruges, sa capitale. En 1267 la Compagnie de l'Étape groupe les marchands anglais, etc. Italiens, Flamands, marchands de toutes nations, même d'Asie-Mineure, se donnent rendez-vous aux foires de l'Ile-de-France et de Champagne. Les draps de Liége, Ypres, Corbeil, sont dirigés par « les routes de la soie et de la laine » jusqu'à la mer Noire et en Asie centrale. On estime qu'à Constantinople, au XI^e^ siècle, le trésor impérial retirait des seuls droits de marchés et de douane un revenu annuel de 7.300.000 sous d'or (un milliard de francs).

On conçoit que l'ouverture de nouveaux marchés et l'accroissement simultané de la production et de la consommation, les facilités de transports et d'échange, développent d'une manière extraordinaire la richesse mobilière. L'ampleur de leurs opérations et le profit qu'ils en retirent justifient le titre orgueilleux que les Vénitiens

s'arrogent : « Seigneurs de l'or de la chrétienté ». On compte dans leur ville 2000 patriciens possédant 200.000 à 500.000 francs de revenu. L'extension de cette économie monétaire permet l'accumulation de gros bénéfices commerciaux et provoque l'avènement des classes marchandes et industrielles rivales des anciennes classes féodales. Les ouvriers et les paysans, devenus les instruments indispensables du progrès économique, prennent conscience de leur force et conquièrent leur liberté politique. De là une crise sociale en même temps qu'une crise de croissance dans la structure économique.

Le mouvement démocratique prend souvent un caractère révolutionnaire. Des coalisations ouvrières se forment pour détruire les monopoles politiques et s'emparer du pouvoir ; ils multiplient les grèves et même les coups de force. En 1233 le maire et les changeurs de Beauvais sont insultés et maltraités ; le roi fait emprisonner 1500 émeutiers ; on connaît les insurrections de Liége en 1253, Dinant 1255, Provins, Rouen, Tournai 1280-1281, etc... A la fin du XIII[e] siècle, les Flandres sont ravagées par « une formidable vague révolutionnaire ».

Cet état de trouble qui accompagne la transformation économique et sociale de l'Occident est pour une large part la conséquence de la révolution commerciale des XII[e]-XIII[e] siècles.

Dès lors se pose avec urgence au théologien le problème de la moralité du commerce. Dans quelle mesure est-il légitime au regard de la conscience chrétienne? S'il faut dénoncer ses dangers sociaux, peut-on souscrire sans réserve aux bienfaits qu'il procure?

***

Pour interpréter exactement le jugement que saint

Thomas d'Aquin a émis sur ce sujet délicat, il faut avoir présentes à l'esprit les données contemporaines susdites. Voici ce qu'il écrit (II^{a} II^{ae}, qu. 77, art. 4) :

Le commerce est l'état de ceux qui font métier des échanges. Or Aristote distingue deux sortes d'échanges. L'une est comme naturelle et nécessaire, et consiste à échanger denrées contre denrées ou denrées contre argent, mais pour les nécessités de la vie. De tels échanges ne sont pas propres aux commerçants, mais sont surtout effectués par le maître de maison ou le chef de la cité, qui sont chargés de pourvoir la maison ou la cité des denrées nécessaires à la vie. — Il y a une autre sorte d'échanges; elle consiste à échanger argent contre argent ou des denrées quelconques contre de l'argent, mais non plus pour subvenir aux nécessités de la vie, mais en vue d'un gain. Et c'est cet échange qui très précisément constitue le commerce. Or de ces deux sortes d'échange, Aristote estime la première louable, puisqu'elle répond à une nécessité de la nature, mais il repousse à bon droit la seconde qui, par sa nature même, favorise la cupidité, laquelle n'a pas de bornes et tend à acquérir sans fin. Voilà pourquoi le commerce, envisagé en lui-même, a quelque chose de suspect, car il ne se rapporte pas, de soi, à une fin honnête ou nécessaire.

Comment comprendre ce jugement sévère? On pourrait en appeler à la tradition ecclésiastique dont le *Décret* de Gratien donnait la dernière expression :

Celui qui achète moins cher afin de revendre plus cher, bénéficie d'un gain honteux, *turpe lucrum* (C. 14, qu. 4, c. 9).

Mais la raison en est profonde, elle est prise de la notion même de vie humaine; celle-ci, par définition, est une vie gouvernée par la raison. Elle se divise, d'après Aristote lui-même, en contemplative ou active, selon que l'homme applique son intelligence à la connaissance de la vérité ou à l'action ou une œuvre (art ou métier). Les activités proprement humaines se diversifient donc d'après la fin qu'elles poursuivent; ainsi pour les travaux ou métiers : « Les entreprises diverses de l'activité humaine, lorsque la droite raison les ordonne à subvenir aux nécessités de

la vie présente, relèvent toutes de la vie active, dont c'est le rôle d'y pourvoir. Si elles sont mises au service d'une concupiscence quelconque, elles relèvent de la vie voluptueuse, laquelle ne rentre pas dans la vie active » (IIª IIªᵉ, qu. 179, art. 2, sol. 3) ; ce n'est même pas une vie humaine. Cajetan remarque, en effet, que « la droite raison ne souffre pas que l'homme se fasse du plaisir une fin. Le plaisir n'est moral qu'en tant qu'il est utile à autre chose, c'est-à-dire à la contemplation ou à l'action. Et ceci vaut pour tout plaisir, de quelque ordre qu'il soit...

L'économie politique de saint Thomas classe les métiers en deux groupes (I *Polit.*, lect. 8) : les *artes possessivae vel acquisitivae* qui ont pour objet la production de richesses directement utilisables pour la satisfaction de besoins humains (agriculture, industrie), puis les *artes pecuniativae* qui visent à procurer des richesses artificielles ; ceux-ci comprennent tout ce qui a trait au maniement de l'argent, échanges et prêts. Si la poursuite des richesses utiles par elles-mêmes est louable, on ne saurait toutefois y mettre sa fin dernière ; ce sont ces richesses qui sont ordonnées à l'homme comme à leur fin ; elles ont été créées pour son usage (Iª IIªᵉ, qu. 2, art. 1). Quant à la recherche de l'argent, qui tend à devenir infinie, elle peut absorber toute l'activité de l'homme, et n'est pas, de soi, un but moral.

On conçoit donc que le commerce, ou revente à bénéfice, soit suspect comme mode d'acquisition des richesses ; il prête facilement à l'appât d'un lucre indéfini poursuivi pour lui-même ; l'intérêt personnel risque de l'emporter sur les exigences des fins humaines ; l'égoïsme se développe alors en raison directe de l'augmentation des richesses, ainsi pourrait-on traduire la *cupiditas lucri quae terminum nescit, sed in infinitum tendit.*

Voilà pourquoi notre auteur estime que le commerce

est un métier dangereux et vil, qui à ce titre sera interdit aux clercs (qu. 77, art. 4, sol. 3); et dans la hiérarchie sociale il placera les négociants au dernier degré, *infimus*, à côté des travailleurs manuels. « *Tertia pars civitatis est forensis, quae est circa venditiones et emptiones et negotiationes et nummularios* » (IV *Polit.*, lect. 3).

Il est impossible de lire ces textes sans étonnement, voire sans scandale, mais ils s'inspirent des principes absolus de la finalité humaine, et non de la devise des boutiquiers romains, *Salve lucrum!* ou de l'opinion des Grecs lorsqu'ils connurent la diffusion de la monnaie et du crédit : « L'argent fait l'homme » (PINDARE, *Isthm.* II, 11). J. Ruskin était dans le vrai lorsqu'il écrivait : « Il n'y a de richesse que la vie » (*Unto this Last*, IV, 77). D'ailleurs saint Thomas remarque :

> Tous les biens corporels obéissent à l'argent, du moins selon le jugement de la multitude des insensés, qui n'apprécient que les seuls biens corporels, lesquels peuvent s'obtenir à prix d'argent. Or le jugement sur la valeur des biens humains ne doit pas être reçu des insensés, mais des sages, de même que pour juger des saveurs il faut s'en rapporter à ceux qui ont un goût exact (I[a] II[ae], qu. 2, art. 1, sol. 1).

Est-ce la condamnation radicale du commerce? Non point, saint Thomas le justifie au contraire dans la seconde partie de l'art. 4 de la qu. 77 :

> Si le gain, qui est la fin du commerce, n'implique de soi aucun élément honnête ou nécessaire, il n'implique pas non plus quelque chose de mauvais ou de contraire à la vertu. Rien n'empêche donc de l'ordonner à une fin nécessaire, ou même honnête. Dès lors le commerce deviendra licite. C'est ce qui a lieu quand un homme se propose d'employer le gain modéré qu'il recherche dans le commerce, à soutenir sa famille ou à venir en aide aux indigents; ou encore quand il fait du commerce pour l'utilité sociale, afin que sa patrie ne manque pas du nécessaire; sans doute il recherche le gain, mais comme prix de son travail et non comme une fin.

On ne peut être plus net et plus nuancé. En soi le lucre est quelque chose d'indifférent, que l'on peut faire tourner à bien, à condition de n'y pas mettre sa fin, et d'employer ce moyen (*lucrum... ordinat*) à des fins meilleures. Toujours les opérations commerciales devront s'apprécier d'après ce principe majeur :

> Le désir d'atteindre une fin légitime est de soi sans limites; mais le désir d'un moyen en vue de cette fin doit être proportionné à la fin. Ainsi le médecin ne désirera jamais trop la guérison de son malade; mais il ne lui donnera pas la plus grande quantité possible de remèdes, mais seulement la quantité nécessaire à sa guérison (II^a II^{ae}, qu. 118, art. 1).

Or les richesses ne sont que des moyens d'activité économique (*divitiae sunt quaedam organa œconomici*, I *Polit.*, lect. 8); elles devront donc être subordonnées à la fin qui est de satisfaire les besoins de la vie; pour être légitime le gain sera, dans l'intention du commerçant, un moyen en vue de satisfaire les nécessités et les demandes du consommateur. C'est la distinction de la *finis operis*, qui est le désir du gain, et de la *finis operantis*, à savoir la fin extérieure des valeurs économiques.

De la finalité objective des opérations commerciales, on peut conclure que certains trusts ou monopoles qui bouleversent les marchés, conduisent les détaillants ou les producteurs à la ruine, lèsent gravement les consommateurs, sont, sans aucun doute, condamnables. Saint Thomas réprouve tout commerce fondé uniquement sur la spéculation. Gagner de l'argent en se servant habilement des fluctuations des cours est immoral, parce que contre nature. A quoi tendent, en effet, ces échanges qui développent l'opulence du spéculateur ou du prêteur? En soi, ils sont stériles, ne produisent rien, ils ne font que dépla-

cer des richesses préexistantes. Ils font reculer la fin à mesure qu'on avance.

Rien ne se réalise donc par là. Nous restons dans le domaine de l'indétermination. Non seulement en fait, mais encore logiquement, ces actes qui s'appellent et s'engendrent les uns les autres sont voués à la stérilité. C'est comme si le moyen était éternellement employé à produire de nouveaux moyens; mais tous ces moyens suspendus dans le vide ne sont même plus des moyens. Cela est contradictoire, contre nature, monstrueux. L'ordre de la nature repose justement sur les choses définies. La recherche de la richesse pour elle-même, la spéculation, l'usure, apparaissent donc comme un scandale, au point de vue du finalisme péripatéticien (1).

* * *

On voit que saint Thomas juge le commerce en moraliste et en théologien, non en économiste. Son but est de définir les conditions de moralité de l'action humaine, qui reçoit sa règle de la raison. A la base de toute action, en effet, il y a un jugement de valeur appréciant telle fin comme bonne et désirable, ou non. Ce principe est la majeure d'un syllogisme dont la mineure est fournie par une vérité de fait : tel moyen assure ou non l'obtention de la fin voulue (I^a II^{ae}, qu. 90, art. 1, sol. 2).

Cette fin, saint Thomas la suppose connue (*Ibid.*, qu. 1-5); elle commande son jugement sur le commerce. Mais comment apprécier le moyen? D'abord par l'expérience : « *Quae pertinent ad scientiam moralem maxime cognoscuntur per experientiam* » (I *Ethiq.*, lect. 3), et c'est ici que l'on pourrait, semble-t-il, opposer une fin de non-recevoir aux conclusions de notre Docteur. Que le commerce envisagé dans l'absolu soit dangereux et bien périlleux pour une conscience chrétienne, on l'accorde-

(1) G. Lefèvre, *Le Traité « de Usura »*, de Robert de Courçon, dans *Travaux et Mémoires de l'Université de Lille*, t. X, Mémoire n° 30, 1902, p. VII.

rait volontiers, mais les opérations commerciales contemporaines s'insèrent dans un état économique extrêmement complexe, où il est bien délicat de faire la part du juste et de l'injuste, et qui, en tout cas, n'a pu être même soupçonné par un théologien du XIII[e] siècle. Dès lors son jugement est à reviser.

Nous ne saurions aborder ici aucune application pratique; mais nous avons suggéré plus haut que le XIII[e] siècle marque une véritable révolution dans l'histoire économique, et tous les historiens modernes y voient l'origine de la technique commerciale et de la technique bancaire. Nous voudrions simplement montrer comment les dangers sociaux du commerce, si manifestes de nos jours, ont été très finement analysés par notre auteur, qui les a constatés dans l'expérience sociale de son temps.

Voici les principaux griefs exposés dans le *De Regimine principum*, liv. II, ch. 3 :

1° « *Une cité qui pour sa subsistance a besoin d'une foule de marchandises doit nécessairement subir le contact incessant des étrangers. Or les relations avec les étrangers corrompent le plus souvent les mœurs nationales, comme l'enseigne Aristote dans sa* Politique : *les étrangers élevés sous des lois et des coutumes différentes agissent en bien des cas autrement que les citoyens n'en ont l'habitude; ceux-ci, entraînés par leur exemple, les imitent, ce qui trouble la vie sociale.* »

L'expérience n'est pas d'hier; la suspicion contre les métèques se retrouve dans tous les pays et leur influence sur les citoyens est toujours pernicieuse. Dans la Grèce classique, c'étaient les Phéniciens qui avaient le monopole du commerce; voyageant par bandes et en armes,

ils longent les côtes, s'arrêtent dans les ports et débarquent leur cargaison. Ils emportent en échange d'autres marchandises ou de l'argent. Mais à l'occasion, ils tentent un coup de main, ils opèrent

une razzia. Ajoutez à cela qu'il n'y a pas de système régulier de poids et mesures, qu'il n'y a pas d'étalon monétaire uniforme : ils trompent quand ils peuvent. Où la violence ne réussit pas, la fraude est employée. Le négociant est une sorte de bandit et de voleur. Son trafic de grand style exige du talent, de l'habileté, de l'audace, de la ruse, de la mauvaise foi et de la force.

Or parmi les Grecs séparés, il est des gens de sac et de corde chassés de leurs groupes sociaux pour crimes; des bâtards et des fils de concubine qui n'ont point part à la copropriété de la famille; des cadets qu'offusque la supériorité de leurs aînés; des aventuriers à qui la vie patriarcale est intolérable. Le métier est sans attrait pour de pareils êtres. Cette engeance, que précède partout sa mauvaise réputation, trouvera d'ailleurs difficilement le placement de ses services. Que fera-t-elle? Elle imitera et puis supplantera le Phénicien. Elle ira trafiquer au dehors. Par ses qualités natives, elle est prédestinée à cette profession. De petits groupes se forment au hasard des rencontres. Chaque bande équipe son vaisseau et se lance sur les flots. Les enfants perdus de la Grèce vont tenter aventure sur les côtes lointaines, vrais écumeurs de mer qui se déplacent au gré des vents et suivent les coups à tenter (1).

De fait, le trafic échappe en grande partie aux citoyens d'Athènes. C'est à ce point que le seul fait d'exercer un négoce constitue une présomption d'extranéité, ainsi qu'on le voit dans le plaidoyer de Démosthène contre Eubulide (LVII, 34 et sv.). C'est pourquoi Hésychius peut faire de μέτοικος le synonyme d'ἔμπορος. On connaît par le Corpus des inscriptions grecques l'origine étrangère de ces revendeurs et revendeuses comme Pyrrhias et Thratta, de Philon marchand de salaisons (II, 2, 768, 773). Chrysippe frères, qui constituent un prêt à la grosse aventure à Phormion, sont des négociants originaires du Bosphore établis à Athènes (Démosthène, *C. Phormion*, XXXIV, 6), etc... Bref, les commerçants sont en immense majorité des hommes de condition inférieure et dépendante : étrangers, métèques, affranchis et esclaves, qu'il est peu honora-

(1) M. Defourny, *Aristote. Études sur la « Politique »*. Beauchesne, 1932, pp. 88-89.

ble de fréquenter, dont beaucoup sont de mauvaise compagnie et dont les établissements sont souvent mal famés.

On conçoit dès lors que le marchand soit réputé malhonnête; d'ailleurs il ne se soucie pas de sa réputation; il apparaît sur le marché, et disparaît sans que l'on sache ce qu'il est devenu et par suite hors de toute atteinte. Voilà pourquoi Platon (*Lois* XI, 915^{d}, 916^{a}, 920^{a}), qui entend que le métier de marchands soit réservé aux seuls métèques et aux étrangers, demande que ceux-ci soient contraints de rester dans la cité dix jours après la vente, dès là que l'objet qu'ils ont négocié comptant dépasse cinquante dragmes. Pendant ce délai l'acheteur, informé du domicile du vendeur, pourra s'apercevoir s'il a été trompé et obtenir la rescision de la vente. Dans le même esprit, Aristote (VII *Polit.*, ch. 5) prévoit une magistrature spéciale chargée d'observer les agissements des marchands. C'est toujours la même défiance à l'égard d'une moralité guidée par les seuls intérêts.

Or, au moyen âge, le commerçant fut longtemps considéré comme un parasite, un spéculateur, un usurier. Quiconque s'enrichissait du négoce était réputé avoir acquis ses biens par la fraude et la rapine, non par son travail. D'ailleurs les marchands indigènes, intermédiaires entre le producteur et le consommateur, étaient rares. A l'origine, comme à Athènes, les *mercatores* se recrutaient presque uniquement parmi les étrangers et les aventuriers, les non-chrétiens, les juifs vivant en marge de la société féodale. Au lieu de servir l'économie naturelle agricole, ils colportaient des objets de luxe et des métaux précieux, pratiquaient des prêts d'argent.

Le marchand était traité en intrus comme tout étranger (*forain*). Ses biens, ses navires, sa personne, étaient exposés à la saisie et à la confiscation, en vertu des droits d'aubaine, d'épave et de bris. Sur lui s'exerçaient, par suite du droit de représailles, les vengean-

ces ou les reprises que le féodal se croyait en droit de pratiquer à l'encontre du seigneur ennemi dont le marchand était le sujet. Il n'y avait, ni sur terre, ni sur mer, sécurité pour une profession dont les membres étaient par nécessité de vrais coureurs d'aventures, que l'appât du gain poussait seul à persévérer dans leur dangereuse carrière (1).

On ne s'étonnera donc pas de voir les villes adopter à l'égard des marchands forains des dispositions analogues à celles que Platon préconisait dans sa cité idéale. Ainsi la ville de Douai, au début du XIV^e^ siècle, impose à l'hôtelier qui héberge l'étranger et le met en rapport avec le drapier, un règlement sévère. Le vendeur indiquait à l'hôte les noms des acheteurs et la liste des tissus vendus.

L'hôte ne devait pas laisser partir le forain avant qu'il eût éteint sa dette : il en était même pécuniairement responsable, et s'il n'accomplissait pas son rôle de police, il avait à rembourser la perte du marchand, et de plus il était puni d'une amende de 60 livres et privé pendant une année entière du droit de remplir sa profession. En cas de non-paiement, le jour même de l'échéance ou le lendemain, le vendeur se trouvait dans l'obligation de déclarer la situation à l'hôte devant deux témoins, puis, dans les trois jours, de déposer sa plainte à l'autorité locale, faute de quoi lui-même était condamné à une amende de 60 livres, au bannissement et à la privation à l'avenir de tous droits à une aide quelconque du pouvoir urbain... Les précautions prises à l'égard des forains, ou plutôt « contre » eux, ne sauraient étonner en soi. Elles étaient de la nature de toutes celles qu'un créancier cherchait à prendre à l'égard d'un débiteur et en particulier d'un débiteur étranger, qui lui était inconnu et qui pouvait partir sans s'être acquitté de ses dettes; plus généralement, elles constituaient une application intéressante du droit si soupçonneux envers les étrangers (2).

Cette défiance instinctive et invétérée contre les gens du dehors s'exprime dans les textes du XIII^e^ siècle qui

(1) P. Boissonnade, *Le Travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge (V^e^-XV^e^ siècles)*. F. Alcan, 1930, pp. 197-198.

(2) G. Espinas, *La vie urbaine de Douai au moyen âge*. Picard, 1913, t. II, p. 849; cf. p. 858.

nous montrent combien on suspecte les étrangers d'avoir des intentions de « mal faire », et d'être à l'affût d'un « bon coup » (1). Comment ne se serait-elle pas accrue lorsqu'on voit le trafic de l'argent prendre un développement considérable, et aux mains des marchands-banquiers italiens, que l'on désigne, en France, sous le nom commun de Lombards? Les cités marchandes de Venise, Bologne, Plaisance, Gênes, Lucques, Pistoie, Pise, Florence, multiplient les sociétés en nom collectif, qui ont pour but de mettre au service des échanges les différentes formes de crédit; elles s'unissent en syndicats pour s'emparer des marchés. Elles disposent, en effet, de puissants capitaux et étendent au loin le réseau de leurs agences. Les banquiers italiens disposent du marché flamand à Bruges, et du marché britannique à Londres. Ils ont seize maisons à Paris. Ils font à la fois le commerce de gros et le commerce de transit, celui des produits de grande consommation et celui des produits de luxe; ils pratiquent l'assurance terrestre et l'assurance maritime,

se chargent du recouvrement des effets de commerce et de la liquidation des créances. Ils ouvrent des comptes courants et règlent par voie de virement ou de compensation les opérations des marchands. Ils délivrent et acceptent des lettres de change... ils ont créé les premières banques de dépôt et d'escompte, organisé le crédit public et privé. Ils reçoivent en garde, moyennant reçus, et restituent à première vue les objets précieux et l'argent. Ils pratiquent non seulement les prêts sur nantissement, mais encore les prêts sur hypothèques et sur marchandises... Un archevêque de Cologne doit, au XIII[e] siècle, plus d'un million à des banquiers italiens; des évêques français et anglais, des centaines de mille francs. Les plus grands seigneurs, comtes de Flandre et de Champagne, ducs de Bourgogne, leur ont emprunté des sommes énormes pour le temps. Les papes, les empereurs, les rois de Naples, de France et d'Angleterre ont eu ces banquiers pour créanciers. Ils ont avancé à Charles IV le Bel près de 2 millions en une année; à

(1) Cf. G. Espinas, *l. l.*, t. I, p. 437.

Édouard I^er^ plus de 6; à Édouard III plus de 10, et en 1340 le souverain anglais qui leur doit « la valeur d'un royaume », près de 60 millions, ne peut se tirer de cette situation que par la faillite (1).

On constatait déjà les excès du capital financier, producteur et but de toute activité.

Qui donnera l'explication de cette loi historique, que l'accroissement sans mesure de cette richesse mobilière soit surtout le fait d'étrangers, et en particulier des juifs? L'observation de saint Thomas est, en tous cas, fort pertinente, lorsqu'il voit dans le monopole du grand commerce par les étrangers un trouble pour la vie sociale (2).

2° « *De plus, si les citoyens se livrent eux-mêmes au commerce, ils ouvrent la porte à plus d'un vice : les négociants, en effet, portent tout leur effort vers le gain, et par suite la pratique du négoce introduit la cupidité dans le cœur des citoyens.* »

C'est, en effet, le vice auquel les négociants sont tout spécialement exposés. Les Pères de l'Église y reviennent constamment (3). Saint Thomas a résumé tous les aspects de leur enseignement dans ce passage de l'opuscule III, *In duo praecepta caritatis et in decem legis praecepta.* Il commente en ces termes le précepte de l'*Exode*, XX, 17 : « Tu ne convoiteras pas le bien de ton prochain » :

1° A cause de l'infinité de la convoitise; la convoitise, en effet,

(1) P. Boissonnade, *l. l.*, p. 208.

(2) Il n'est pas superflu de noter que notre mot *mercanti* est emprunté du sabir de l'Afrique du Nord, emprunté lui-même de l'italien *mercanti* (pluriel de *mercante*, « marchand ») pour désigner spécialement les boutiquiers des bazars (terme persan, transmis par les Portugais, qui l'ont sans doute trouvé dans les Indes!); d'où le sens péjoratif que le mot a pris en français, ainsi que ses dérivés *mercantilisme*, *mercantile*, dans l'acception « qui se livre au commerce ». Cf. O. Bloch, *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Paris, Presses Universitaires de France, 1932.

(3) Cf. *Décret* de Gratien. I^e^ P., dist. 47, c. 8-10, et F. Schaub, *Der Kampf gegen den Zinswucher, ungerechten Preis und unlautern Handel im Mittelalter*. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1905, p. 10, note 2: pp. 204, et passim.

est quelque chose d'infini. Or le sage doit poursuivre une fin déterminée et nul ne doit s'engager dans une voie sans fin : « L'avare, dit l'*Ecclésiaste*, v, 9, n'est pas rassasié par l'argent »; et selon *Isaïe*, v, 8 : « Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison, qui joignent champ à champ! » — Si la convoitise n'est jamais rassasiée, c'est parce que le cœur de l'homme est fait pour recevoir Dieu. D'où le mot de saint Augustin : « Seigneur, tu nous a créés pour toi, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en toi. » Donc il ne peut être comblé par ce qui est inférieur à Dieu... — 2° Parce que la convoitise enlève le repos qui est bien délectable. Les cupides, en effet, sont toujours soucieux d'acquérir ce qu'ils n'ont pas et de conserver ce qu'ils ont. C'est encore l'*Ecclésiaste*, v, 11, qui écrit : « La satiété du riche ne le laisse pas dormir », et d'après *Matthieu*, vi, 21 : « Là où est ton trésor, là est ton cœur. » C'est pourquoi dans *Luc*, viii, le Christ assimile les richesses aux épines, ainsi que l'explique saint Grégoire. — 3° Parce que la convoitise est la source de l'inutilité des richesses, elle est cause que les richesses ne sont utiles ni à leur possesseur ni aux autres : celui-ci ne s'en sert, en effet, qu'en les conservant; c'est ce qu'affirme l'*Ecclésiastique*, xiv, 3 : « A l'homme cupide, la richesse est inutile. » — 4° Parce que la convoitise supprime l'égalité de la justice, *Exode*, xxiii, 8 : « Tu n'accepteras pas de présents, car les présents aveuglent les clairvoyants et ruinent les causes justes »; *Ecclésiastique*, xxxi, 5 : « Celui qui aime l'or ne sera pas sans péché. » — 5° Parce qu'elle tue la charité envers le prochain. Selon saint Augustin, en effet : « Plus un homme a de charité, moins il a de cupidité, et inversement », et d'après l'*Ecclésiastique*, vii, 20 : « Ne méprise pas pour de l'or ton frère bien-aimé. » De même pour la charité envers Dieu, car nul ne peut servir deux maîtres, Dieu et Mammon, comme il est écrit en *saint Matthieu*, vi. — 6° Parce que la convoitise produit toutes les iniquités; elle est la racine de tous les maux, selon *I Tim.*, vi, 10.

Aussi lorsque la convoitise est ancrée dans le cœur, elle est cause des homicides, des vols et de tous les maux : « Ceux qui veulent être riches tombent dans la tentation et dans le piège du diable, et dans une foule de désirs insensés et funestes qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition. Car c'est la racine de tous les maux que l'amour de l'argent » (*I Tim.*, vi, 9).

Entendons bien ce réquisitoire. Saint Thomas légitime franchement la recherche, la possession et l'usage des

biens extérieurs. Il a surtout souci de déterminer leur rôle et leur mesure. Les biens matériels sont bons dès là qu'ils servent la fin de l'homme : « *Appetitus rerum exteriorum... in tantum caret vitio, in quantum continetur sub regula sumpta ex ratione finis* » (II^{a} II^{ae}, qu. 118, art. 1, sol. 1) ; vouloir acquérir ou amasser plus que de raison est faire acte d'avarice, « péché contre les choses destinées à l'usage de l'homme » (*Ibid.*, art. 5, cf. art. 1) ; et parce que la surabondance des uns entraîne nécessairement la pénurie chez les autres (*Ibid.*, sol. 2 ; cf. art. 2), on devra garder en toute négociation un grand respect des droits du prochain, veiller à ne pas s'enrichir à ses dépens.

Toute la morale économique est régie par la loi de la fin, qui prime l'intérêt personnel, et condamne l'amour déréglé de posséder (*Ibid.*, conclusion, cf. art. 8). Or, dans l'ordre de l'acquisition des biens, il y a des procédés qui, de ce chef, paraissent dangereux et mènent plus facilement aux excès. L'avarice, qui rend esclave des choses matérielles (art. 5), n'a-t-elle pas pour filles : la fraude, la trahison, le mensonge, le parjure, l'inquiétude, la violence, la dureté de cœur (art. 8) ?

3° Ce sont précisément ces maux que saint Thomas attribue au commerce : « *Comme la bonne foi disparaît, la fraude se donne libre cours ; comme le bien général est méprisé, chacun poursuit son profit personnel.* »

Nous avons déjà fait allusion à la réputation de déloyauté dont les négociants grecs étaient l'objet ; ils manquent de conscience et de scrupules, mentent effrontément (Diogène Laërce, I, 8), ils trompent les clients sur les poids et les mesures (Dion Chrysostome, XXXI, 37) et sur les marchandises. De là l'emploi de κάπηλος, comme adjectif, au sens de : falsifié, frelaté, frauduleux.

Cicéron ne juge pas autrement :

Le marchand ne peut faire de profits qu'en mentant abondamment et rien n'est plus honteux que de surfaire les prix. Je le répète, le gain de tout artisan est vil ; rien d'honorable ne peut se trouver dans une boutique (*De Officiis*, I, 42, 50).

Au XIII[e] siècle, le cas de l'échevin drapier de Douai, Boinebroke, est bien représentatif de l'absence de scrupules et de la dureté de cœur des gros négociants (1). Il n'a qu'un but exclusif : s'enrichir, et par tous les moyens. Il ne gagne et n'accumule de l'argent que pour lui seul. Rien ne compte en dehors de ses intérêts. Il opprime ses ouvriers. Sa situation sociale lui garantit l'impunité de ses injustices.

Aussi voit-on les Gildes de commerce et les statuts corporatifs veiller scrupuleusement au maintien de la loyauté commerciale. Elles excluent de leur association ou frappent d'amende celui qui est coupable d'avoir livré à un acheteur une étoffe de qualité inférieure à celle qui lui avait été montrée sur le marché, trompé sur le poids, mouillé des épices pour les rendre plus pesantes, vendu des fourrures d'occasion comme si elles étaient neuves, fourni du cuir de mouton pour du cuir de daim, etc. Les drapiers avaient à cet égard une assez mauvaise réputation, si l'on en croit Jean de Garlande qui les accuse, dans son *Dictionnaire*, en ces termes : « *Ipsi defraudant emptores male ulnando pannos cum ulna curta et pollice fallaci* » (art. 40).

L'article 354 de la coutume de Reims dénonce les artifices que les marchands imaginent pour rendre leur boutique ténébreuse et obscure :

On fait encore noircir les dites boutiques, tellement qu'elles sont

(1) G. Espinas, *l. l.*, t. II, pp. 1137-1138. On lira du même auteur *Les origines du capitalisme. Sire Jehan Boinebroke.* Lille, E. Raoust, 1934.

rendues quasi semblables à fours sans feu, privant les acheteurs de l'oculaire connaissance de leurs marchandises (1).

Il faut souligner cette intervention des autorités publiques au moyen âge. Elles édictèrent toute une police de commerce, qui s'inspire de ce principe constant : « Le profit particulier doit disparaître absolument devant l'utilité générale : en d'autres termes, l'intérêt du vendeur et du fabricant doit céder le pas à celui du consommateur (2). »

4° Dernier méfait du commerce : « *On perdra le goût de la vertu en voyant octroyer à tous l'honneur qui récompense ordinairement la vertu. Il s'ensuit nécessairement que dans une telle cité la vie sociale se corrompt.* »

Le patricien douaisien Boinebroke, qui dirige tout un monde d'entreprises et auquel tout réussit, qui abuse de sa force, n'est-il pas appelé par les travailleurs eux-mêmes « sire » ou « seigneur » Boinebroke? De fait le développement considérable des richesses, qui atteignent chez la haute bourgeoisie du XIII^e^ siècle une véritable somptuosité, provoque l'avènement d'une nouvelle classe sociale, composée de marchands et d'industriels, qui jouit d'une influence politique de plus en plus prépondérante. Ses membres s'attribuent dans les communes urbaines le monopole du gouvernement et la suprématie économique, accaparent les conseils, les magistratures et les tribunaux. Ces patriciens s'intitulent fièrement « les sei-

(1) Cité par E. Levasseur, *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France avant 1789*. Paris, A. Rousseau, 1900, t. I, p. 425.

(2) Cf. G. Espinas, *l.l.*, t. II, p. 20. On consultera dans cet ouvrage tout ce qui a trait à la réglementation du commerce, l'interdiction de la spéculation, etc. (pp. 11-65, 223-252, 831-889), la fixation des prix (pp. 255-273), les sanctions (pp. 65-73); cf W. J. Ashley, *Histoires des doctrines économiques de l'Angleterre*, t. I, *Le Moyen âge*, trad. P. Boudois; Paris, Giard et Brière, 1900, pp. 81-83, 113, 232-251.

gneurs de la ville » ; ils montrent un esprit de caste aussi jaloux que celui de la classe nobiliaire. Leur arrogance et l'étalage de leur fortune exaspèrent la classe ouvrière.

Dans les villes du Nord, les grands bourgeois prennent volontiers le qualificatif de damoiseaux; partout ils se parent de titres honorifiques. Ils dépassent parfois en faste la vieille aristocratie foncière. Ils donnent à leurs filles des dots plus élevées que les nobles. Ils se font construire de belles maisons de pierre, parfois couronnées de tours et de créneaux. Brunetto Lutini admire en France leurs demeures « grandes et plenières et peintes, leurs belles chambres pour avoir joie et déduit », avec les vergers qui les entourent. Ils vivent noblement, observe un satiriste champenois; « ils portent vêtements de rois, nourrissent vautours, faucons et éperviers ». Leurs femmes somptueusement parées ressemblent à des reines, comme le remarque avec dépit Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, à la vue des six cents bourgeoises patriciennes de Bruges. Ils ont une table abondante, et leurs repas copieux sont arrosés de vins de prix; ils y étalent la magnificence de leur vaisselle d'argent. Ils singent la noblesse et veulent parader aux tournois, comme ils paradent aux fêtes, aux cortèges et aux processions. Le spectacle de cette vie de luxe était une véritable provocation à l'adresse des masses, sur lesquelles le patriciat faisait peser son lourd despotisme, qu'elles aggravent par un mépris insolent et par des attentats contre l'honneur ou la dignité des gens du peuple (1).

Aussi la question sociale s'est-elle posée sous un nouvel aspect, celui qui fait encore le malaise de notre époque et n'a même fait que s'accentuer : l'inégalité des jouissances tirées de l'argent. Les « classes » ou partis politiques sont parvenus à une égalité parfaite devant la loi, mais ils luttent pour que les pauvres soient moins pauvres ou les riches aussi riches. En fait, la hiérarchie est indispensable à une société organisée, mais la hiérarchie moderne n'est pas d'ordre juridique ou politique, mais économique ; aux esclaves et aux serfs vis-à-vis des hommes libres et des nobles, se sont substitués les prolétaires

(1) P. Boissonnade, *l. l.*, pp. 258-259.

vis-à-vis des bourgeois et des propriétaires. Le rang ou le niveau social s'apprécie en fonction des richesses possédées. Cette transformation date du XIII[e] siècle, car c'est à cette époque que l'activité économique, source de la fortune, est devenue l'activité typique, caractéristique, grâce à laquelle la société prospère, et en fonction de laquelle elle s'organise (1). Les hommes sont classés les uns par rapport aux autres selon qu'ils participent de façon plus ou moins large et plus ou moins efficace à ce qui est apprécié comme le bien par excellence dans leur société. Les inférieurs seront donc ceux qui sont dénués de moyens pécuniaires, et l'aristocratie se recrutera parmi les hommes d'affaires dont la richesse est source de prestige et de puissance. En ce sens, l'on dit que les financiers sont les rois du monde moderne. Dès là qu'il y a une trop grande disproportion entre ces classes sociales, que la misère côtoie d'immenses fortunes, et que les intérêts respectifs s'opposent, naît la lutte des classes. Non seulement l'ouvrier ou l'employé voit dans le patron un adversaire, et non un associé, mais la production est aux mains des capitalistes avant d'être sous le contrôle des chefs d'entreprise spécialisés. On ne saurait admettre que l'argent, de soi, rende honorable et que quiconque dispose d'imposants revenus, quelle qu'en soit leur origine, et la valeur humaine du propriétaire, soit jugé digne de respect; et surtout que les distinctions ou les situations honorifiques puissent être obtenues à prix d'argent.

Il n'est pas étonnant qu'un tel renversement des valeurs bouleverse la vie sociale. Mais à quoi bon s'étonner? On constatait déjà au XIII[e] siècle le rôle prépondérant et souvent néfaste que jouaient les commerçants-banquiers

(1) Cf. les notations de M. Halbwachs, *Les classes sociales*, dans *Revue des Cours et Conférences*, 1934, pp. 325-333.

dans la vie sociale. L'argent apparaissait comme le début et la fin de tout, exagérant et dépréciant au-delà de toute mesure les situations sociales et politiques. Il assurait l'impunité aux auteurs des délits, imposait le silence à leurs victimes.

Ce prestige que confère l'argent, on l'observe à Athènes, où, malgré leur mauvais renom, les marchands jouissent d'un grand prestige dans l'assemblée du peuple. Le grand négociant occupe une place honorable dans la cité. C'est ainsi que Chrysippe se recommande aux juges de sa qualité de gros importateur (Démosthène, *Contre Phormion,* XXXIV, 38). Périclès lui-même fait l'apologie des artisans et des marchands (Plutarque, *Périclès*, 19; Thucydide, II, 40, 1, 2). Ces faits doivent être interprétés comme l'aveu de la contribution du commerce à la prospérité économique et à la grandeur d'une nation. Mais la notation morale garde toute sa valeur, et l'on est en droit d'affirmer que saint Thomas, instruit par l'observation d'Aristote et l'expérience économique de son temps, a clairement entrevu l'état social qui est le nôtre. Son jugement est bien informé. Il a connu

le premier capitaliste, celui qui a manié l'argent *comme capital*, qui a inauguré le cycle *Argent-marchandise-argent* (formule de Karl Marx), qui a lancé l'argent dans la circulation, pour retrouver de l'argent au terme du processus économique, et recommencer indéfiniment la même opération, celui qui en un mot s'est mis à la poursuite du *lucrum in infinitum,* c'est le marchand (1).

* * *

Quoi qu'il en soit des dangers et des excès, le commerce

(1) R. Gonnard, *Histoire des Doctrines économiques, de Platon à Quesnay,* librairie Valois, 1928, p. 93. Cf. le cas des Manduel fils, Bernard (1227-1237) et Jean (1233-1263), d'après A.-E. Sayous, *L'activité de deux capitalistes-commerçants marseillais vers le milieu du XIII^e siècle,* Paris, M. Rivière, 1929, pp. 1-19.

est utile : « *Il ne faut pourtant pas bannir tout à fait les négociants de la cité, car il est rare de trouver un lieu où se rencontrent en abondance tous les objets nécessaires à l'entretien de sa vie, et qui puisse se passer des produits importés du dehors. Il en est aussi de même pour toutes les ressources que la ville possède en quantité : leur abondance même deviendrait fâcheuse pour beaucoup si l'intervention des marchands ne permettait de les écouler ailleurs. C'est pourquoi la cité parfaite devra se servir des marchands, mais d'une façon modérée.* »

Ainsi c'est pour le bien commun, et donc au nom de la justice sociale, que saint Thomas confie aux négociants le *service* des importations et des exportations, service qui se réduit à celui des besoins humains. Si cette fin fait défaut, si le commerce n'est plus *utile* à la communauté, il devient moralement mauvais (1). C'est que le négociant recherche dans ses entreprises uniquement le gain. Il n'en a pas le droit. C'est la fin extérieure des valeurs économiques qui doit s'imposer à son activité personnelle et lui fournir sa règle et ses limites. « Par suite le commerçant doit avoir conscience de remplir un devoir envers l'humanité et il doit ne considérer son gain que comme la récompense juste et nécessaire de sa peine personnelle (2). » La profession de négociant est de pourvoir aux besoins de la nation (3), et c'est cette *intention* qui est à rectifier.

(1) Saint Thomas n'a pas dû ignorer la devise de la Ligue Hanséanique, créée en 1241, et qui faisait du commerce une fin se suffisant à elle-même : « Il est nécessaire de naviguer, mais il n'est pas nécessaire de vivre. »

(2) J. Baumann, *Die staatslehre des hl. Thomas von Aquino*, cité par J. Haessle, *Le Travail*, trad. Et. Borne et P. Linn, Desclée de Brouwer, 1933, p. 89, note 3.

(3) On lira sur l'esprit de cette profession les hautes pensées de J. Ruskin, *Unto this Last*, I, 21-25 et passim.

Est-il superflu de rappeler ces principes à une époque qui se caractérise par l'organisation de l'échange pour l'échange, où l'on ne cherche à acheter que pour revendre sans aucune utilité réelle que le profit personnel et sans limite de bénéfices? Dans un monde où le capital-argent multiplie la richesse anonyme, pressé de s'investir et d'accumuler les profits, sans avoir cure des besoins qui débordent les fins morales, sociales, spirituelles, de la vie? Dans un régime économique qui se caractérise par l'inflation des valeurs matérielles et la dévalorisation du spirituel, où les hommes d'affaires, c'est-à-dire les hommes faits pour les affaires, et non l'inverse, qui évidemment est seul vrai, « sont envoûtés par le romantisme du nombre (1) »?

C'est devenu une banalité de dire que la crise actuelle est d'abord une crise des consciences; les scandales financiers (2) le démontrent trop tristement. Nous aurions voulu faire réfléchir sur un état de fait universellement accepté, mais sévèrement jugé par la morale chrétienne d'expérience séculaire : « Cherchez d'abord le règne de Dieu et sa justice... »

Le Saulchoir.

C. SPICQ, O. P.

(1) J. HAESSLE, *l. c.*, pp. 345.

(2) Eux non plus ne datent pas d'hier. Le 5 juillet 1307, Philippe le Bel se plaint, dans une lettre à la ville de Sienne, d'avoir perdu 54.000 livres tournois dans la faillite frauduleuse de la grande banque des Buonsignori. Ceux-ci se sont dérobés par la fuite, et le roi réclame qu'on lui assure satisfaction. Ce fut d'ailleurs en vain .. De son côté la Chambre apostolique intente à la société une action en remboursement de 80.000 florins d'or. Les héritiers furent condamnés à restituer, mais ne s'exécutèrent jamais; cf. E. JORDAN, *La faillite des Buonsignori,* dans *Mélanges Paul Fabre,* A. Picard, 1902, pp. 416-435.

Aziyadé féministe

Le monde oriental est depuis quelques années en complète transformation. De tous les problèmes qui se posent à lui, la question féminine est à coup sûr l'un des plus importants, se trouvant à la racine des modifications les plus profondes. A cet égard la lecture des actes du Congrès musulman général des femmes d'Orient qui viennent d'être réunis par M. H. Massé dans la *Revue des Études Islamiques*, est des plus suggestives. L'avant-garde du féminisme oriental — près de 400 déléguées échappées des harems ouverts ou entr'ouverts — s'est réunie à Téhéran. La Perse occupe en effet une position assez centrale dans le monde musulman, qui va du Maghreb à la mer de Chine. La Turquie, l'Égypte, la Syrie, l'Arabie, l'Irak, l'Inde, la Chine, le Japon, Java, l'Australie même, étaient représentés. On ne cite pas de déléguées d'Afrique du Nord. Il est en effet à noter que les pays musulmans colonisés ou sous protectorat sont en général ceux où la législation et les mœurs sont les plus retardataires. Cela peut sembler paradoxal au premier abord, mais ce n'est pas l'effet du hasard.

Les débats ont été publiés en trois langues : arabe, persan et français. Les hommes n'étaient pas invités. Néanmoins Cheikh el Molk Aureng, représentant le Par-

lement persan, ouvrit officiellement le Congrès et prononça à la dernière séance un discours capital. Le gouvernement de Téhéran fit aux congressistes le plus aimable accueil. En revanche, le chah Pehlevi, fondateur de la nouvelle dynastie et qui est comme le Pierre le Grand de la Perse, reçut les politesses les plus fleuries, fut comparé tour à tour à un ange sublime, à la lumière du jour qui manifeste les objets et leurs couleurs, au soleil dont la course vivifie toutes les parties du monde. On rappela les efforts de l'actif souverain pour faire sortir la Perse d'une sommolence séculaire, pour répandre l'instruction et pour émanciper la femme naguère plongée « dans un gouffre d'abaissement et de mépris ». L'Union internationale des femmes avait envoyé un message chaleureux, et, dans un louable souci de tolérance, la croix chrétienne avait été arborée à côté de l'étendard islamique.

On rappela naturellement les précédents antiques qui justifient le féminisme en islam : l'activité commerciale de Khadija, épouse du Prophète, la recension du Coran par Hafça, le courage de Fatima qui pansait les blessés à la bataille d'Ohod... Du début à la fin des débats se fit entendre un émouvant acte de foi en la vertu de l'instruction. Mahomet n'a-t-il pas recommandé la recherche du savoir à tous ses disciples sans distinction de sexe?

Certaines oratrices insistèrent sur le côté révolutionnaire de leur idéal. Mme Iran Erani déclara que la femme ne devrait attendre sa liberté que d'elle-même, car « en aucun temps la classe dirigeante n'a satisfait de bon gré aux demandes de son inférieure ». Elle souhaite que la femme devienne économiquement indépendante de l'homme. La déléguée japonaise se félicita de compter dans son pays 74.690 employées et 513.173 ouvrières. La majorité pourtant du Congrès, qui avait dû entendre par-

ler des filatures de Changhaï et autres, se montra assez réservée sur cette question du travail féminin qui pourrait cacher un autre genre d'esclavage. Elle applaudit la déléguée égyptienne, selon laquelle les associations féminines de son pays ont pour but d'élargir l'horizon de la femme, de créer chez elle un esprit de liberté, mais aussi de lui apprendre qu'en tenant bien sa maison elle sauvegarde les éléments du bonheur et du progrès. « Le fait que dans certains pays, déclara Mme Afchâr, les femmes deviennent chauffeurs et agents de police, ne signifie pas réussite ; tout au contraire, c'est un signe de la pauvreté et de la crise économique qui les ont enchaînées à des travaux incompatibles avec l'état des femmes. »

L'égalité que réclame Mme Afchâr n'est pas une égalité arithmétique : il ne s'agit pas de totaliser les droits de l'homme et de la femme et de partager la somme par moitié. « La femme, par suite de ses propriétés physiques, assume dans le monde vivant des fonctions spéciales : faire des enfants et les éduquer ; c'est pourquoi il faut établir des lois particulières aux femmes, lois qui préserveront leurs droits en tant que femmes et en tant que mères. De même, des lois spéciales aux jeunes filles sont nécessaires, pour qu'elles ne soient pas livrées à des travaux trop pénibles. »

La civilisation occidentale moderne passa quelques mauvais quarts d'heure. Le temps n'est plus où son prestige était incontesté. La grande guerre et la grande crise y sont pour quelque chose. On ne croit plus qu'il suffise d'imiter l'Europe pour être dans la bonne voie. On pense même parfois que ce qu'il y a de bon dans la société occidentale est maintenant accessoire et que, par contre, les mauvais côtés lui sont essentiels. Longtemps les Européens ont promené à travers le monde une confiance arrogante en l'excellence de leur civilisation. Naguère

éblouis par nos forces matérielles et suggestionnés par notre conviction, les Orientaux, aujourd'hui, nous regardent avec une certaine pitié et s'arrogent toutes les vertus. « Les nations occidentales, dit Mme Tabâtabâï, ont établi le progrès matériel comme le centre de leurs préoccupations. Dans cette direction, elles ont réalisé des progrès extraordinaires et pris le pas sur les Orientaux. Nous avons subi l'influence de cette force ; nous les regardions comme des guides et nous nous soumettions à ce qu'elles présentent d'intellectuel comme à ce qu'elles présentent de matériel. Il y a là une grande méprise et une erreur impardonnable qui n'apporteront qu'affaiblissement et infortune à ceux qui les adopteront. »

Les femmes d'Orient ne veulent pas que l'Europe s'impose par la force. Elles ont voté une motion contre les guerres d'agression et de colonisation et décidé, assez platoniquement sans doute, que dans les guerres défensives elles serviraient sur les champs de bataille, côte à côte avec les hommes...

Persuadées que « la félicité des peuples d'Orient consiste à conserver leur civilisation », elles ont décidé qu'il convenait de faire un tri judicieux dans les apports de l'Occident. « Arranger son vieux vêtement, cela vaut mieux que désirer un vêtement d'emprunt », a écrit le poète Saadi.

Ce tri évidemment ne va pas sans difficulté. Les influences étrangères sont un problème pour tous les pays et tous les temps, mais ce problème est particulièrement angoissant pour les peuples orientaux aujourd'hui, qui peuvent se croire exposés à perdre leur corps ou leur âme ou les deux successivement. Les débats du Congrès de Téhéran, avec bien d'autres signes, montrent en tout cas qu'il ne se pose plus comme il y a seulement quelques

années. Depuis, il y a eu Tagore, Gandhi, les défaillances de l'Amérique et de l'Europe.

Il faut donc que l'Orient fasse un tri, prenne la pulpe en rejetant l'écorce. Le principe est clair. Quelle en sera l'application dans le détail? L'avenir seul le dira. Dès maintenant, Mme Nour Hamâdé, présidente du Congrès, donne quelques précisions : il faudra imiter les femmes supérieures qui se dépensent pour l'amour de l'humanité plutôt que celles qui passent leur temps à flâner, flirter, danser, boire des coktails, et essayer des robes.

Il ne suffit pas, comme le dit Mme Afchâr, d'aligner des mots creux et de faire de belles phrases. « La liberté absolue n'est possible qu'au désert. » Évitons de poursuivre des buts chimériques. Parlons des choses pratiques, humaines, tangibles.

Le droit de vote. Les femmes de l'Inde l'ont reçu de l'Angleterre. Les Turques et les Japonaises sont sur le point d'avoir le droit de siéger au Parlement.

Les Persanes espèrent n'avoir point à espérer trop longtemps. Mais point n'est besoin d'être électrice et députée pour obtenir des réformes sociales. Les Égyptiennes ont entrepris une lutte efficace contre l'alcool et les stupéfiants. Le chah de Perse, qui veut mettre en harmonie l'intérêt général et le vrai sens du Coran, et qui a fait traduire la *sounna* en persan, a promulgué une loi sur le mariage. Qu'on généralise et complète ces heureuses initiatives. Qu'on institue un examen prénuptial! Si l'on comprend bien, ajoute-t-on, la loi coranique, la polygamie sera pratiquement impossible. Qu'on mette un frein à la furie divorçante des maris. « Suivant notre loi religieuse, la répudiation est très difficile, et ces messieurs répudient avec la même aisance que l'eau coule. » La femme, elle aussi, doit pouvoir obtenir le divorce. D'autre part, l'époux et l'épouse doivent faire connaissance

avant le mariage, autrement que par les descriptions souvent fallacieuses des intermédiaires.

Le débat sur la prostitution aboutit à des conclusions communes, mais permit de discerner deux tendances qui montrent bien les différences entre l'évangélisme et le puritanisme. Mme Mihr Tadj Rakhchân trouva des accents émouvants pour exposer l'idée qui depuis longtemps l'angoisse. Elle demanda aux congressistes de s'intéresser aux « jeunes filles opprimées qui, ayant fauté une fois, par suite des ruses occultes de certains individus à la nature basse et concupiscente, s'éloignèrent de la maison paternelle, et, peu à peu, par suite des événements, se trouvent bon gré mal gré la proie d'une existence pleine de périls, faisant ainsi, toute leur vie, sous l'emprise d'une absolue nécessité, leur misérable métier. » Au lieu de les aider, la société les enfonce dans leur enfer. « Nous fermons sur elles les portes si solidement que nous ne leur laissons nulle possibilité d'évasion et que nous n'entendons plus leurs gémissements. » Quelle œuvre pie serait supérieure à la libération de ces pauvres filles?

Mme Nour Hamâdé voit les choses plus bourgeoisement. Elle demande que la prostitution soit sévèrement réglementée, « que les prostituées ne franchissent pas les portes du lieu qui leur est assigné et ne se mêlent pas aux femmes respectables », que la prostitution clandestine soit absolument interdite et que « des policières secrètes se rendent aux réunions, promenades, hammams, bains de mer, etc. », pour dépister le libertinage.

Mme Nour Hamâdé ne badine pas avec les règles de l'hygiène physique et morale. Elle n'a pas caché aux Persans qu'elle avait vu dans leur pays des ruisseaux sales et des pains qui n'étaient pas assez soigneusement soustraits au contact des microbes. Elle souhaite que « des com-

missions de femmes circulent partout » et signalent aux autorités les défectuosités rencontrées.

Ces enquêteuses et ces policières secrètes, au zèle redoutable, font un peu frémir...

Quand une dame de Fez a envie de sortir, elle déclare qu'elle va faire une prière à Moulay Idriss, et le mari n'a rien à dire. Les Orientales modernisées pourront invoquer la nécessité de se rendre à l'enquête hygiénique.

Aucune mise au point ne pouvait être plus aimablement et spirituellement fleurie que le discours de M. Aureng. Il accabla ces dames sous une pluie de compliments délicats et de douces critiques. Il félicita la présidente d'avoir réveillé ses sœurs comme la trompette de l'archange Israfil réveillera les morts, ajoutant toutefois que du matin au soir de ce jour du jugement il devait s'écouler 50.000 années.

Le Congrès avait voté une motion en faveur des produits nationaux. (Et cela est très significatif de l'évolution économique de l'Orient, où l'Europe, qui espérait trouver indéfiniment des clients, finira peut-être par n'avoir plus que des concurrents et des abstentionnistes.) M. Aureng insista sur l'importance de cette attitude. Mais il crut remarquer que dans cette assemblée de trois ou quatre cents dames élégantes, il n'y avait que deux ou trois voiles de Yezd, tout le reste étant voiles de crêpe de Chine coûteux et de fabrication étrangère.

Il se lança dans une diatribe contre le luxe. Il ne suffit pas, dit-il en substance, de prononcer de beaux discours et d'accumuler les motions. 97 0/0 des maux sociaux viennent des besoins d'argent artificiels, et le luxe qu'exigent les femmes est sans proportion avec les traitements de leurs maris. Un fonctionnaire deviendra malhonnête parce que son épouse Habiba veut être aussi bien ou mieux habillée que Mme Tsouria. Les traitements per-

sans vont de 32 tomans à 1500 tomans (pour le président du Conseil). Or, une paire de bas de soie, qui n'est même pas en soie naturelle, vaut 45 krans ; une paire de chaussures européenne vaut 18 tomans, un sac à main 15 tomans, un voile de crêpe de Chine 50 à 80 tomans. Il faut passer chaque semaine chez le coiffeur pour se faire couper les cheveux « à la garçonne » et procéder à la mise en plis « à la mode ». Il faut aussi souvent soumettre à la manucure les ongles des mains et des pieds. Il faut surtout porter une nouvelle robe à chaque soirée. On tuerait Madame plutôt que de la faire aller à deux réunions avec le même costume. Se croire déshonorée pour un pareil motif, « c'est vraiment le comble de la faiblesse et de la petitesse d'esprit ». Mme Fatma Saïd Mourad, déléguée de Syrie, depuis un mois qu'elle est en Perse, a eu le courage de se montrer partout avec la même robe tissée dans son pays. Ah ! Mesdames, si vous l'imitez, quel progrès pour vos justes revendications, quel bienfait pour le pays et quel soulagement pour le budget de vos maris !

Les comptes-rendus du Congrès ne disent pas quel accueil les déléguées ont fait à ces dures vérités. Ils mentionnent protocolairement des « applaudissements prolongés ». Mais la présidente se borna à remercier M. Aureng « de ses indications et de son aide ». Elle termina en le chargeant de transmettre au sexe fort les malédictions des congressistes pour « l'égoïsme, l'amour-propre et l'arrogance de certains hommes », qui ne permettent pas à leurs compagnes de s'élancer dans la voie du progrès.

Parlant à Magic City, en revenant de Londres, Gandhi conseillait aux Parisiennes de renoncer à leurs poudres et à leurs fards. Déjà La Bruyère écrivait : « Si les femmes étaient telles naturellement qu'elles le deviennent par

artifice, qu'elles perdissent en un moment toute la fraîcheur de leur teint, qu'elles eussent le visage aussi allumé et aussi plombé qu'elles se le font par le rouge et par la peinture dont elles se fardent, elles seraient inconsolables. »

Espérons que les congressistes de Téhéran et leurs sœurs d'Ispahan, de Chiraz, du Liban, de Damas, de Delhi, de Lahore, sauront concilier l'économie, le bon goût, la sagesse et le souci légitime de leur beauté. Il se trouvera toujours des poètes pour comparer leurs lèvres au corail ou à la cornaline et pour accuser les anémones d'avoir dérobé les couleurs de leurs joues.

Émile Dermenghem.

LES TENDANCES SOCIALES DE L'ALLEMAGNE HITLÉRIENNE

En février 1920, le Parti national-socialiste publiait son Programme (1), qui résumait en vinq-cinq formules lapidaires les revendications nationales et sociales au nom desquelles ce petit groupe d'anciens combattants allait mettre en accusation la « fripouille » de Weimar, enthousiasmer des multitudes allemandes et établir, quelque dix années après, sa dictature sur le Reich.

Tant qu'il n'a été qu'un instrument de combat, ce Programme n'a pas soulevé de difficultés, bien qu'il réunît sans principes directeurs les revendications les plus disparates; mais lorsque s'est précisée la possibilité d'une prise de pouvoir, les tendances diverses se sont fait jour avec plus ou moins de violence : qu'on se rappelle la rupture du « bolchévisme national » d'Otto Strasser qui avait mis l'accent sur les exigences socialisantes du programme (nationalisation des banques et des trusts, expropriation sans indemnité des grandes propriétés terriennes) et qui voulait les réaliser dans une sorte de Grand Soir nazi (2).

Ces divergences signifiaient-elles chez Hitler et ses lieutenants fidèles l'abandon de leur idéal social? On l'a beaucoup dit dans les milieux qui ne peuvent sortir des notions de droite et de gauche, mais nous ne pouvons le croire après avoir senti vibrer dans les discours du Führer

(1) *Das Programm der N.S.D.A.P.* (Eher Verlag, München, 1933.)

(2) Ne pas confondre avec son frère Gregor Strasser qui, en 1932, soutint contre Hitler une tactique parlementaire opportuniste.

son amour des travailleurs et après avoir suivi en Allemagne sa lutte contre le chômage et contre les souffrances de l'hiver. Hitler, qui a connu le dur travail manuel et la camaraderie de la tranchée, a l'ambition de bâtir une cité où soit honoré ce travail et où règne cette camaraderie. « *Il ne saurait y avoir pour moi de plus grande fierté*, disait-il au congrès de l'Arbeitsfront, *que de pouvoir dire à la fin de ma vie : j'ai rallié par mes efforts l'ouvrier allemand à l'État allemand* (1). »

L'incertitude n'avait pas trait à une capitulation d'Hitler entre les mains d'un Hugenberg ou d'un von Krupp, mais à la réalisation pratique de cet idéal social : *étatisme ou corporatisme?* se demandait-on. En d'autres termes, irait-on à une sorte de collectivisme d'État en subissant l'influence des éléments marxistes intégrés dans le mouvement et en se livrant à cette nationalisation qu'avait prêchée Otto Strasser? Ou bien plutôt, comme l'Italie fasciste, opterait-on pour un corporativisme étroitement surveillé par l'État, tel que l'amorçaient certains articles de Programme (développement de la classe moyenne, participation ouvrière aux bénéfices, constitution des chambres professionnelles), tel que l'annonçait avec plus de précision encore la déclaration faite par Hitler à l'assemblée paysanne du 16 mars 1930? (2)

La première réponse nous est venue de la politique agricole qui, sous la direction du ministre Darré, s'est effectivement engagée dans cette voie : multiplication des familles-propriétaires ; organisations professionnelles devant, entre autres tâches, réaliser le prêt à taux très bas et aider le gouvernement dans sa lutte contre les pro-

(1) *Die Reden Hitlers als Kanzler* (Eher Verlag, München, 1934), p. 50. Il ne faut, du reste, pas sous-estimer la volonté révolutionnaire du Parti, et nous croyons, pour notre part, que toute réalisation révolutionnaire n'est possible que dans les cadres nazis, en tirant les conséquences de principes posés et surtout en exploitant sa volonté de renouvellement.

2) *Das Programm der N. S. D. A. P.*, §§ 14, 16, 25, et p. 10 et suiv.

fits disproportionnés des intermédiaires ; enfin arbitrage très sévère de l'État. On pouvait en conclure que le gouvernement s'inspirerait des mêmes principes pour organiser la vie industrielle et commerciale, et la récente loi « *Pour l'organisation du Travail national* » prouve que telle est bien sa volonté (1). Comment s'est-il efforcé d'échapper au pseudo-dilemme : économie marxiste ou économie capitaliste-libérale, c'est ce que nous voudrions étudier au cours de cet article.

***

« *Nous savons que notre économie ne peut se développer que si l'on réalise une synthèse entre la liberté de l'esprit créateur et le devoir à l'égard de tout le Peuple* (2). »

Ces paroles d'Hitler à la Journée du Travail, le 1er mai 1933, peuvent être mises en exergue à la loi « *Zur Ordnung der nationalen Arbeit* » qui cherche, en effet, à harmoniser l'autorité nécessaire du chef d'entreprise et le devoir envers la communauté par l'organisation de la collaboration professionnelle : représentation ouvrière dite « Vertrauensrat » (Conseil de confiance) et Tribunal d'Honneur, et par l'organisation de l'arbitrage étatique : Tribunal du Travail et surtout « Treuhänder der Arbeit » (Gardien de la fidélité ou Arbitre).

***

Initiative du chef d'entreprise d'abord. L'article 1er de la loi définit le métier en ces termes : « *Dans le métier, l'entrepreneur comme chef d'entreprise* (*Führer des Betriebes*), *les employés et les ouvriers comme compagnons* (*Gefolgschaft*), *travaillent en commun à l'accomplissement des tâ-*

(1) *Das Gesetz zur Ordnung der nationalen Arbeit* du 20 janvier 1934 (Reichsgestzblatt du 23-1-1934).
(2) *Die Reden Hitlers als Kanzler*, p. 34.

ches professionnelles et pour l'utilité commune du Peuple et de l'État (1). » Les articles suivants développent les attributions de ce « Führer » qui sont des plus importantes : il représente l'entreprise ; il décide de toutes les affaires professionnelles dans les limites prévues par la loi ; il a charge du bien-être de ses compagnons ; en entente avec le chef de la cellule ouvrière, il constitue la liste des délégués ouvriers ou « Vertrauensmänner » qui sera présentée au vote des ouvriers et il préside leur assemblée dite « Vertrauensrat » ; enfin il compose lui-même le Règlement de Travail qui a trait principalement aux heures de travail, aux modalités du salaire, aux amendes, aux causes de congé sans délai, etc.

Peut-être, à la lecture de ces fonctions, aura-t-on peine à ne pas traduire : paternalisme, et sans doute y a-t-il quelque chose à dire, mais le terme n'en reste pas moins inexact pour de nombreux motifs. Paternalisme ne signifie-t-il pas une sorte de charité personnelle d'un patron tout-puissant envers des ouvriers qui n'ont qu'à se confondre en remerciements émus, — alors que le national-socialisme veut en finir avec cet industriel-propriétaire autocrate de l'époque libérale et instituer, selon le principe de la « Führung », le type de l'individuel-administrateur délégué de l'État pour le service de la communauté professionnelle et nationale ? Idéal qu'il entend réaliser par un système nouveau d'éducation et par l'organisation de la collaboration ouvrière et de l'arbitrage étatique ; au besoin, le chef qui ne comprendra pas ce rôle nouveau sera relevé de sa fonction par le Tribunal d'Honneur.

(1) Les termes de cet article 1er révèlent l'esprit de la loi : « *Führer des Betriebes* » ou chef d'entreprise, c'est le chef médiéval dévoué à sa communauté à laquelle il est lié par un serment d'honneur ; « *Gefolgschaft* » pourrait se traduire par « suite » ou « compagnons ». — Sur les fonctions de ce Führer, §§ 2, 5, 9, 26, 27, 57 ; de plus, l'art. 68 abolissant les lois de 1918 et 1919 et décrétant que chaque profession fixera elle-même la durée de son travail.

***

L'effort éducatif du nazisme, en effet, veut donner à la jeunesse ce sens de la camaraderie et du dévouement dont les chefs actuels semblent avoir rapporté du front la persistante nostalgie. Cette volonté inspire tous les *mouvements de jeunesse* : Hitlerjugend, formations S. A. et S. S. — où fils de nobles, de bourgeois ou de prolétaires, protestants ou catholiques, vivent côte à côte sous l'identique chemise brune —, ainsi que les Camps de travail (*Arbeitslager*) où étudiants et ouvriers apprennent à se connaître en maniant les mêmes outils et en suivant les mêmes cours. Et dès aujourd'hui cet effort est poursuivi au sein des anciennes générations par le *Front du Travail allemand* (*Deutsche Arbeitsfront*), immense organisation qui groupe sans distinction, dans ses services culturels, entrepreneurs, employés et ouvriers, car « le Front du Travail allemand, comme le déclarait le ministre du Travail Ley, ne connaît ni employeurs ni employés, il ne connaît que des travailleurs allemands (1) ». Enfin la présente loi voudrait teinter d'idéalisme chevaleresque cette collaboration en sanctionnant législativement l'idée d'*Honneur professionnel* : « Chaque membre de la profession, dit l'article 35, est responsable de l'accomplissement consciencieux des tâches qui lui sont dévolues par sa situation dans la profession; il doit par sa conduite se montrer digne de cette situation, consacrer toute sa force au service du métier et se subordonner au bien commun. » Pour juger des fautes contre cet honneur professionnel, la loi prévoit un Tribunal d'Honneur (*Ehrengericht*) composé d'un fonctionnaire judiciaire comme président et, comme assesseurs, d'un « Führer » et d'un « Vertrauensmann » que le président choisit sur une liste présentée par l'Arbeitsfront. L'article 36 énumère les fautes principales : pour le chef, abus de la force de travail des

(1) *Zum Recht der Arbeit* (Heerschild Verlag, München, 1933), p. 37.

ouvriers ou atteinte à leur honneur; pour les compagnons, attaques malveillantes contre la paix professionnelle; pour tous, plaintes sans fondement au « Treuhänder » ou opposition obstinée à ses décisions. Contre ces fautes, le Tribunal dispose d'une série de peines : avertissement, réprimande, amende jusqu'à dix mille Reichsmark, non-reconnaissance de la capacité d'être « Führer » ou d'être « Vertrauensmann », renvoi de l'entreprise (1).

*
* *

Toutes ces organisations à but éducatif doivent forger l' « homo novus » de l'État social nazi, qu'il soit employeur ou employé, et lui insuffler l'esprit nécessaire à une collaboration que la loi réalise sous la forme du « VERTRAUENSRAT » ou Conseil de confiance.

On sait qu'en Allemagee toutes les anciennes organisations ont été supprimées ou accaparées par les nazis (*Gleichschaltung*); c'est ainsi qu'il n'existe plus dans chaque entreprise qu'une organisation ouvrière unique, dite N. S. B. O. (2), à laquelle les ouvriers sont libres de donner leur adhésion. Cette N. S. B. O. se choisit un chef qu'elle présente à la direction de l'organisation ouvrière supérieure N. S. B. O. du Kreis (qui seule peut lui donner autorité selon le principe antidémocratique de la « Füh-

(1) Tribunaux d'Honneur, cf ch. IV. — On peut reconnaître la même tendance éducative dans l'organisation des secours d'hiver (*Wintersbilfe*) et surtout dans ce fameux « *Topf* », ragoût unique d'une valeur de 50 pfennigs par personne que doivent manger toutes les familles allemandes le premier dimanche de chaque mois, en payant 50 autres pfennigs pour la « Wintershilfe ». — Nous n'avons pas à discuter ici le problème complexe de la valeur militaire des organisations de jeunesse ni l'obstacle qu'elles présentent à l'activité religieuse.

(2) Nationalsozialistische Betriebszelle-Organisation.

rung ». Ce chef est « Obmann de la N. S. B. O. de l'entreprise, et c'est lui qui, en accord avec l'entrepreneur, choisit la liste des délégués ouvriers ou « Vertrauensmänner » et la présente au vote secret de *tous* les ouvriers. S'il y a désaccord entre Obmann et Führer ou vote négatif des ouvriers, le Treuhänder est chargé de former lui-même le *Vertrauensrat.*

Un tel *Vertrauensrat* doit être constitué dans toute entreprise d'au moins vingt membres et représenter proportionnellement autant que possible employés, ouvriers, et travailleurs à domicile; de 2 représentants pour une entreprise de 20 à 50 membres, leur nombre s'élève à 5 pour 200 et 300 membres et ensuite d'une unité pour chaque nouvelle tranche de 300. Les *Vertrauensmänner*, en sus de leurs qualités professionnelles, doivent être membres de l'*Arbeitsfront* et partisans convaincus de l'État nouveau; ils peuvent être déposés par le *Treuhänder*, mais ils sont protégés contre l'entrepreneur par l'interdiction de tout renvoi, sauf cas exceptionnels prévus; ils restent en charge pendant une année; du 1er mai au 30 avril suivant.

Cette délégation ouvrière s'assemble sous la présidence du chef d'entreprise et seulement à la demande de ce dernier ou à celle de la moitié des membres si le Règlement de Travail n'a pas prévu de réunions régulières. Les *Vertrauensmänner* ont voix consultative (non délibérative, toujours selon le principe de la *Führung*) sur les matières suivantes : conditions de travail, règlement, infliction d'amendes, protection professionnelle, bien-être de tous les membres du métier dont ils doivent développer l'esprit d'entente. En cas de conflit avec l'entrepreneur, ils peuvent en appeler au *Treuhänder* qui arbitrera le litige. — Ajoutons que les ouvriers peuvent être représentés auprès du *Treuhänder* lui-même par des experts techniques et que la loi organise les conditions de congé de façon à protéger l'employé et à lui promettre le recours à

une autorité indépendante, en l'occurrence le Tribunal du Travail (1).

*
* *

Initiative du chef d'entreprise, collaboration professionnelle, enfin **arbitrage d'État**. Cet arbitrage, théoriquement, peut jouer soit entre employeur et employés dans le cadre du métier, soit entre métiers eux-mêmes dans le cadre du pays. La nouvelle loi n'envisage que la première forme d'arbitrage et elle le réalise par les *Tribunaux du Travail* (*Arbeitsgerichte*) — qui datent d'une loi du 23 décembre 1926 et qui jouent un rôle relativement secondaire — et surtout par les « *Treuhänder der Arbeit* » dont l'existence juridique remonte déjà à une loi nazi du 19 mai 1933 (annulée par la présente loi).

Ce *Treuhänder* ou arbitre est un fonctionnaire dont la nomination et les attributions dépendent des ministères du Travail et de l'Économie. Il est par définition le gardien de la paix professionnelle, et la loi prévoit ses interventions essentielles : veiller à la formation du *Vertrauensrat*, en cas de conflit le constituer lui-même ; sur appel des *Vertrauensmänner*, juger une décision patronale, la rapporter s'il y a lieu et imposer la sienne ; veiller à l'observation du Règlement de Travail, pour lequel il peut toujours soit prévoir un cadre soit établir des conditions minima ; sur appel du *Vertrauensrat*, imposer s'il le juge nécessaire un nouveau règlement ; enfin juger la valeur des plaintes pour infraction à l'honneur et, si elles sont fondées, les transmettre au Tribunal d'Honneur dont il est l'exécuteur judiciaire (2).

(1) Cf. §§ 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 16, 20, 23, 24, 28 et ch. v.

(2) Cf. §§ 18, 19, 32, 43, 54. — Prescriptions légales qui concernent également les travailleurs à domicile (§ 34).

*
* *

Si l'on disait paternalisme devant les attributions du chef d'entreprise, ne criera-t-on pas à l'étatisme devant celles du *Treuhänder*? Et évidemment la loi pose ici un problème que seule l'expérience peut totalement résoudre : *laquelle de ces tendances l'emportera, de l'ingérence étatiste ou de l'autonomie professionnelle?*

Le national-socialisme est, croyons-nous, favorable à cette autonomie. N'est-ce pas ce qui ressort de la loi elle-même qui prévoit dès les premiers articles cette représentation ouvrière dite « Vertrauensrat », dont la fin est de maintenir la paix et de résoudre tous les problèmes du métier en entente avec l'entrepreneur; elle ne parle qu'ensuite du *Treuhänder* en soulignant que sa tâche principale est de veiller à cette collaboration et non pas, par conséquent, de se substituer à elle; dans le même but, elle institue les Tribunaux d'Honneur. Que cette interprétation soit bien orthodoxe, c'est ce que prouvent les ouvrages officiels qui développent la pensée sociale du nazisme (quoiqu'un changement de direction soit toujours possible dans un Parti qui refuse la contrainte intellectualiste des « formules » pour ne reconnaître que le dynamisme tout-puissant de l'expérience). Nous en prendrons pour exemple l'étude de M. le Dr Max Frauendorfer « *L'idée corporative dans le National-Socialisme* (1) », où nous lisons notamment : Sans doute l'État doit-il prendre la haute direction de chaque domaine économique et en porter la responsabilité ultime, mais une coopération organisée des professions sera propre à le préserver de nombreuses bévues et à le libérer de mille

(1) *Der Ständische Gedanke im Nationalsozialismus*, dans les cahiers que dirige Gottfried Feder officiellement mandaté par Hitler (Eher Verlag, München, 1933).

soucis secondaires qui aujourd'hui alourdissent son autorité (1). L'auteur souligne la nécessité d'une large autonomie pour les métiers et résume leurs tâches : 1° A l'intérieur du métier, maintien de la collaboration, éducation des membres, et reprise d'œuvres actuellement étatisées, tels que les Tribunaux du Travail au moins dans leurs ressorts inférieurs, et les services d'assurance ouvrière comme les caisses maladie-chômage, etc. (2) ; 2° Entente et collaboration avec les autres professions ; 3° Représentation des intérêts économiques et sociaux devant l'État grâce à la création d'une Chambre corporative, que prévoit aussi le Dr Nicolaï dans son ouvrage sur la future Constitution du IIIe Reich (3).

Mais quelque favorables que soient les tendances du

(1) *Op. cit.*, p. 32. — Cf. pp. 28 et suiv. — Également Dr Ley, « *Zum Recht der Arbeit* », pp. 28, 35, 36.

(2) La participation aux bénéfices (comme le partage de certaines grandes propriétés et l'organisation du prêt) n'est que différée, non abandonnée ; il ne faut considérer la loi que comme un premier pas, après une seule année de régime, m'a-t-on dit à la Maison Brune (cf. *Das Programm der N. S. D. A. P.*, §§ 14, 17, et le commentaire de Gottfried Feder, pp. 46, 47, 56, 57, 58).

(3) *Die Grundlagen der Kommenden Verfassung* (Reimar Hobbing Verlag, Berlin, 1933), pp. 84, 85, 86. — Nous avons parlé de cet ouvrage dans un précédent article en montrant que le régime nazi aspirait à une centralisation politique, d'une part, et, d'autre part, à une décentralisation culturelle, économique et administrative par une réorganisation raciale des « pays » allemands (« Stämme » primitifs). La loi du 30 janvier dernier sur la Constitution du Reich répond à la première tendance, mais ne signifie pas l'abandon de la seconde, comme l'a justement remarqué M. Wladimir d'Ormesson dans le *Journal de Genève*. Sans doute l'opposition prussienne incarnée en la personne d'Hindenbourg peut-elle mettre en danger ce projet, mais il est permis de penser qu'Hitler n'a pas renié son discours de Nuremberg (inspiré par le Dr Nicolaï) quand on l'entend déclarer dans son discours du Reichstag de ce même 30 janvier : « Les « Stämme » allemands sont voulus par Dieu comme fondements de notre Peuple ; ils font partie de sa substance et, par conséquent, ils devront subsister aussi longtemps qu'il y aura un Peuple allemand » (Völkischer Beobachter, 31 janvier 1934).

nazisme, la réponse au problème posé dépendra en dernière analyse des professionnels eux-mêmes, comme le remarquait fort justement la *Frankfurter Zeitung* : « De l'esprit de collaboration et du sentiment de responsabilité de tous les membres de la profession, y compris le chef, dépendra la direction définitive de la nouvelle organisation sociale : autonomie du métier ou gestion étatiste par l'intermédiaire du Treuhänder » (1).

*
* *

Telle est dans ses grandes lignes la construction corporative allemande. Sa notion du corps social est trop voisine des conclusions de la sociologie chrétienne pour ne pas mériter tout notre intérêt, quoique de nombreuses *critiques théoriques* lui pourraient être faites, comme celle que n'omettront pas les tenants du « syndicat libre dans la Profession organisée ». En allant plus profond, nous dirions : sans doute est-ce très beau de déclarer quotidiennement que l'économie est faite pour l'homme et non pas l'homme pour l'économie, mais l'homme lui-même pour qui est-il fait ? Va-t-il échapper au matérialisme économique pour choir dans le matérialisme racique, à l'esclavage de l'Argent pour tomber sous l'esclavage du Sang ?

D'autre part, deux importantes *remarques de fait* nous font constater les graves restrictions pratiques apportées à ces attitudes théoriques et prévoir une première période d'étatisme réel, comme celle que le corporatisme italien a traversée pour les mêmes motifs et dont il semble lentement sortir :

1° Après de longues années d'économie capitaliste-libérale, qui ont été des années d'exploitation patronale à laquelle seules l'organisation ouvrière et la politique

(1) *Frankfurter Zeitung*, 18 janvier 1934.

socialisante ont peu à peu apporté des tempéraments, — il est à prévoir que cette mentalité de lutte chez les patrons et chez les ouvriers ne disparaîtra point par enchantement et que pendant une période plus ou moins longue le rôle de l'État, c'est-à-dire du *Treuhänder*, sera prépondérant. Il y aurait même le danger d'un enlisement définitif dans l'étatisme, si l'État oubliait de n'y voir qu'une tâche éducative temporaire dont il doit se décharger le plus rapidement possible.

2° Cette domestication étatiste ne peut qu'être aggravée par le régime dictatorial actuel, où le Parti nazi se confond avec les cadres gouvernementaux et où ce Parti prétend diriger toutes les formes d'activité du Peuple allemand (1); on aura pu en remarquer quelques exemples dans la présente loi : il n'existe qu'une organisation ouvrière, la cellule nazi dite N. S. B. O.; tous les *Vertrauensmänner* doivent faire partie de l'*Arbeitsfront* et présenter la garantie d'une conviction national-socialiste « sans réserve », etc.

Ces remarques nous amènent à conclure que, pour un temps indéterminé, l'autonomie professionnelle sera pratiquement inexistante, au moins dans les matières qui ne sont pas d'ordre strictement technique. Mais elles ne doivent pas nous faire méconnaître la valeur du travail

(1) On retrouve la même contradiction pratique (temporaire seulement?) au sujet de la *famille* : principes excellents sur son rôle dans le corps social, mais pratique qui conduit à l'annihiler par toutes les organisations étatistes de jeunesse. Et ici aussi nous pourrions dire : Très bien d'affirmer que la famille doit être la cellule essentielle de la cité, mais qu'est-ce qu'une famille? Une clinique d'eugénisme? — Il faudrait encore remarquer l'obscurité de la notion d'État dans l'Allemagne d'aujourd'hui et la difficulté pour les théoriciens nationaux-socialistes de définir conceptuellement cette mouvante et envahissante réalité; cf. par exemple : Otto Koellreuter, « *Grundrissder Allgemeinen Staatslehre* » (Mohr Verlag, Tübingen, 1933), et Carl Schmitt, « *Staat, Bewegung und Volk* » (Hanseatische Verlagsanstalt, Hamburg, 1933).

intellectuel de certains milieux nationaux-socialistes ni oublier l'existence d'une législation qui lentement peut conduire à la résurrection d'un corps social parfaitement sain. C'est ainsi que le Corporatisme allemand se présente à nous comme une synthèse originale où s'harmonisent État gardien du bien commun et Professions autonomes, et, à l'intérieur de ces professions, initiative du « chef » et collaboration des « compagnons ». Tel serait le cadre auquel on voudrait, par la législation de l'honneur professionnel, insuffler un esprit nouveau qui serait moins le goût péguyste de l'ouvrage bien faite que la fidélité à la parole donnée, la vieille « fidélité des Niebelungen » dont les nazis s'efforcent de retrouver un sens populaire et vivant.

Munich, ce 16 février 1934.

CHARLES BOSSON.

Autriche

Autriche, État de l'Est — *Oesterreich* — marche de l'Europe vers l'Orient. Au X^e^ siècle, le margrave de la maison de Babenberg prend le titre de margrave d'Autriche. Au XII^e^, il prend celui de duc d'Autriche. Au XIII^e^, la maison de Habsbourg, originaire de Suisse, entre Aar et Reuss, fournit à l'Autriche son premier roi en la personne de Rodolphe I^er^, empereur d'Allemagne. En 1919, le dernier Habsbourg, Charles, s'enfuit de ses États, car les éléments hétérogènes qui les composent sont en train de reprendre chacun leur indépendance, et la révolution gronde à Vienne. En mars 1934, on parle comme d'une éventualité possible du retour des Habsbourg sur le trône d'Autriche. Mais une Autriche singulièrement diminuée, moins étendue que le margraviat des Babenberg et ayant comme voisin une Allemagne unifiée, disposée à saisir la moindre occasion favorable pour réaliser la Grande Germanie par l'absorption de la « nation-sœur ».

La dynastie la plus ancienne de l'Europe, que la guerre avait emportée, va-t-elle reprendre son domaine héréditaire si amoindri? D'aucuns affirment que c'est là le seul moyen d'échapper à l'Anschluss. Ils auraient donc raison, ceux qui dénonçaient l'erreur fondamentale du traité de Saint-Germain, puisque, quinze ans après sa signature, une de ses clauses essentielles est remise en question?

Erreur fondamentale, disent-ils, la destruction de l'Empire austro-hongrois, ce tout économique si harmonieusement

disposé — la plaine et la montagne, les régions agricoles et les districts industriels et forestiers, avec, comme trait d'union, le Danube ; cet assemblage politique, composite certes, mais où le souverain s'efforçait de maintenir l'équilibre entre les divers éléments ethniques de l'Europe centrale et orientale.

Selon ces mêmes critiques, le traité en question ne serait qu'un retour en arrière. Au IX^e^ siècle, il exista une Grande Moravie, un véritable empire slave, mais qui n'était pas viable ; à plusieurs reprises la Bohême et la Hongrie connurent, dans l'empire des Habsbourg, une véritable autonomie ; au XX^e^ siècle, la Tchécoslovaquie et la Hongrie ont repris chacune leur indépendance. L'unité européenne a subi ainsi un rude assaut, disent-ils.

Ces regrets sont superflus. On ne peut pas en l'occurrence, — et on ne doit pas — revenir en arrière. Les peuples ne sont plus les sujets d'autrefois, qui passaient d'un maître à l'autre au gré des mariages ou de la fortune des armes. Ils sont désormais leurs propres maîtres. Reconstituer l'ancien empire des Habsbourg, alors qu'il existe une Tchécoslovaquie, une Pologne, une grande Roumanie et une grande Yougoslavie — et même une Hongrie indépendante — serait un défi à l'histoire. Ne nous attardons pas à enfoncer une porte ouverte.

On peut déplorer le passé immédiat, et que les négociateurs du traité de Saint-Germain n'aient pas, après la besogne indispensable de libération des nationalités en Europe centrale, donné à cet ensemble économique qu'était l'ancienne Autriche-Hongrie les moyens de continuer à vivre, tout en maintenant l'indépendance politique de ses parties composantes. Mais la critique rétrospective est toujours aisée. Pour les peuples qui avaient recouvré leur liberté, le moindre lien pouvant rappeler l'assujétissement de jadis semblait intolé-

rable. Contrairement à ce qu'une conception matérialiste de l'histoire voudrait nous faire croire, les sentiments, les passions guident les démarches des nations plus encore que leurs intérêts. Ajoutons, pour être juste, que les États héritiers de l'ancien empire comme la Tchécoslovaquie pouvaient plus aisément se passer de tout lien économique avec l'Autriche ou la Hongrie, que ces derniers pays eux-mêmes avec elle. La Tchécoslovaquie a une économie à la fois industrielle et agricole, tandis les deux pays proprement danubiens sont essentiellement des terres à céréales et à produits pastoraux (bois autrichiens, blé hongrois).

Toujours plus pressante, se pose la question : L'Autriche, ce véritable « cœur » de l'Europe, est-elle viable? Lorsque le cœur est malade, tout l'organisme souffre; et de plus en plus, l'Europe se trouve amenée à reconnaître que, aussi longtemps que son antique « marche de l'Est » vivra d'une vie précaire et quasi artificielle, sa propre existence ne sera pas pleinement assurée.

Un symptôme rassurant cependant : le malade lui-même se rattache désormais à la vie. Le temps où il s'abandonnait, par une sorte de fatalisme — et, pour de nombreux éléments de la population, par un dessein voulu — à l'idée de rattachement au voisin du Nord, si près de lui à bien des égards, ce temps n'est plus. Le patriotisme autrichien s'est réveillé, que l'on croyait confondu avec la loyauté envers la dynastie et disparu à jamais avec elle. Et ce patriotisme a revêtu aussi une forme religieuse : face à un germanisme revenu à ses sources païennes et qui, tout en se posant comme l'adversaire du bolchévisme, présente avec lui tant de traits communs, l' « austrianisme » revendique tous les droits de son héritage catholique. Le gouvernement actuel vise à être un gouvernement chrétien à forme corporative.

Ici, une brutale franchise s'impose. Que le chancelier Doll-

fuss ait dû affirmer la puissance de l'État devant les prétentions, appuyées sur des armements intolérables, des partis marxistes, on ne saurait l'en blâmer; nous nous inclinerons cependant devant les victimes des « trois sanglantes » de Vienne; ces victimes suivirent de mauvais bergers certes, mais elles donnèrent leur vie pour une cause qu'elles croyaient bonne. Et surtout nous formulerons de toutes nos forces, avec toute notre foi, le vœu suivant : un gouvernement à base chrétienne, s'inspirant des principes de l'Église, doit avant tout assurer la justice sociale et veiller à la défense des « petits ». Il incombe au gouvernement autrichien actuel de rallier tous les éléments sains du peuple et de leur prouver quelle fut leur erreur en remettant leur sort entre les mains de l'internationale moscoutaire. Aucun homme aujourd'hui ne peut prétendre tenir le pouvoir s'il n'est soutenu par les masses, et il n'obtient ce soutien qu'en prouvant aux masses, par ses actes et non par ses discours, qu'il gouverne pour elles, et non dans l'intérêt de quelques privilégiés de la fortune ou du rang social. La doctrine du bien commun, qui fut toujours celle de l'Église, doit être la charte fondamentale d'un État se réclamant hautement des principes chrétiens.

Dans un article remarquable publié récemment par *Sept*, l'éminent spécialiste des questions de politique étrangère, M. Wladimir d'Ormesson, indiquait les différents courants qui se manifestent en Autriche : le courant allemand, représenté par les nazis, et visant à l'Anschluss; le courant italien, qui s'oppose à cet Anschluss et protège ouvertement l'indépendance autrichienne — belle revanche du temps où les Habsbourg régnaient à Milan et à Venise; enfin le courant légitimiste, qui travaille à la restauration de la monarchie.

Examinons successivement les chances qu'ont ces trois courants de l'emporter. La restauration de la monarchie

à Vienne ne résoudrait pas la question politique non plus que la question économique, loin de là. Croit-on que les prétentions du Reich, résolument hostile, en Allemagne même, à une restauration monarchiste quelle qu'elle soit, s'inclineraient devant un Otto de Habsbourg, roi d'un pays moins peuplé que la Belgique, et beaucoup moins important, par son économie, que la Belgique? Il ne pourrait même pas ajouter à ses domaines la Hongrie, qui certes attend un roi, mais qui ne veut assurément pas d'un Habsbourg. — La restauration ne pourrait faire de miracles; elle n'empêcherait pas l'économie autrichienne d'avoir besoin de ses débouchés traditionnels en Europe centrale et orientale; que dis-je? elle rendrait même la tâche impossible, car la Petite-Entente serait moins disposée que jamais à reprendre des relations économiques intimes avec un pays gouverné par les Habsbourg, dont le seul nom la « met en boule ».

La solution allemande est à écarter à priori; ni la France, ni l'Italie, ni la Petite-Entente n'en veulent, ni l'Angleterre non plus, apparemment — bien que les directives suivies récemment par la politique du cabinet Macdonald ne soient pas toujours très faciles à déterminer — ; ni, non plus, la majorité du peuple autrichien. L'Anschluss, selon toute probabilité, équivaudrait à la guerre, et un gouvernement national-socialiste à Vienne équivaudrait à l'Anschluss.

Reste la solution, non pas purement italienne, mais franco-italo-Petite-Entente. A notre avis, cette solution est la seule possible et raisonnable. C'est vers celle-ci qu'on semble heureusement s'acheminer. Et c'est à Hitler que nous la devrons.

Loin de nous la pensée de railler. Il est manifeste que, si le national-socialisme ne s'était pas emparé du pouvoir en Allemagne, si son « dynamisme » brutal et maladroit n'avait pas effrayé l'Italie elle-même, nous aurions sans doute assisté

à un partage de l'Europe danubienne entre deux zones d'influence : celle de Berlin et celle de Rome. La Petite-Entente eût été ainsi enserrée entre deux puissants voisins, et la France aurait vu se dresser contre elle un bloc économique redoutable. Nous croyons cependant que, tôt ou tard, Rome se serait aperçue du danger qu'il y avait à installer sur le Danube, sur la route des Balkans et à sa frontière du Nord, le germanisme triomphant ; mais ce « tôt ou tard » n'eût-il pas été « trop tard »?

Le danger est écarté. L'Italie a enfin compris que la véritable menace ne vient pas de Paris, ni de Prague, ni de Belgrade, mais bien de Berlin. De là le redressement profond de la politique de la Consulta ; il n'est plus question d'appuyer le revisionnisme allemand, mais bien de faire échec aux menaces d'Anschluss, et de permettre à l'Autriche et à la Hongrie de vivre indépendantes du Reich. Le sens profond des réalités — qui est essentiellement une qualité latine — longtemps obnubilé à Rome, reparaît et agit activement. Le gouvernement de Mussolini comprend que, sans l'appui de la France, toute œuvre de reconstruction de l'Europe centrale sera impossible ou travaillera à renforcer encore la puissance du Reich, qui renaît plus dangereuse que jamais ; on se rend compte aussi à Rome que la France ne saurait abandonner la Petite-Entente, que celle-ci d'ailleurs a une part essentielle à prendre dans cette reconstruction. Ici, vraiment, la diplomatie italienne fait œuvre féconde ; oubliant les préventions qu'elle entretenait à l'égard de ce groupement politique, elle se place devant la réalité des faits. La péninsule, dont l'économie est avant tout agricole, ne peut fournir à l'Autriche, non plus qu'à la Hongrie, les produits manufacturés dont elles ont besoin, alors que les usines de Prague, de Liberec ou de Plzen le peuvent ; par ailleurs, les bois autrichiens trouveront en France ou en Hongrie un heureux débouché, etc.

Mais le réalisme italien va plus loin ; il comprend qu'on ne peut fermer entièrement l'Europe danubienne à l'économie allemande, et provoquer ainsi la rancœur dangereuse du Reich. On songe donc à Rome à faire une part raisonnable à l'exportation allemande dans cette région. Problème délicat que celui des parts respectives des différents intéressés, et qui serait résolu par des conventions bilatérales, d'une lente et difficile élaboration.

Le sort de l'Autriche ne cessera pas d'être, pour longtemps encore, à l'ordre du jour de nos préoccupations, mais il n'est pas trop osé d'avancer que la collaboration France-Italie-Petite-Entente, qui se dessine actuellement, permet enfin d'entrevoir une solution.

L'Autriche vivra, car elle est nécessaire à la vie même de l'Europe.

André-D. Tolédano.

Regards sur le capitalisme actuel

Au seuil de la quatrième année de crise, il semble que diminue le nombre des économistes et des observateurs qui prétendaient voir dans les troubles présents un phénomène de nature « cyclique » analogue dans son essence à ceux qu'avait déjà présentés le capitalisme depuis son origine. Les plus impartiaux d'entre les techniciens reconnaissent aujourd'hui que les difficultés actuelles mettent en cause l'organisation économique elle-même. Il ne s'agit plus en un mot d'*une* crise *dans* le capitalisme, mais bien sans doute de *la* crise *du* capitalisme. Et c'est cette expression même qui forme le titre du petit livre récemment paru sous la signature de M. G. Pirou, professeur à la Faculté de Droit de Paris (1).

Cet ouvrage, écrit avec une aimable simplicité, s'impose à l'attention : d'une part, il « fait le point » excellemment, constituant en quelque sorte une revue des explications et des remèdes divers qui ont été proposés depuis le début de la dépression mondiale ; d'autre part, il contient nombre de remarques aussi claires qu'originales qui peuvent singulièrement aider à comprendre le sens et la portée de l'évolution mondiale, bien que l'auteur ait entendu restreindre à la France son champ d'étude.

Huit chapitres. Les quatre premiers montrent les avantages et les inconvénients que présentent aux yeux de leurs partisans respectifs le Capitalisme et l'Économie dirigée, ainsi que les chances offertes à chacun de ces

(1) *La Crise du Capitalisme*, par G. Pirou. Éditions du Recueil Sirey.

systèmes par les circonstances actuelles. Le chapitre V — essentiel — expose « le Bilan de la Controverse ». Enfin les trois derniers chapitres apprécient l'élément nouveau qu'apporte le « néo-socialisme », cette forme nationaliste du socialisme, analysent l'évolution curieuse des rapports du nationalisme et du capitalisme au cours de la période d'après-guerre, cherchent enfin à découvrir les « perspectives d'avenir ».

Ces huit chapitres tiennent moins de cent cinquante pages. Mais contrairement à d'autres œuvres qui dissimulent mal une certaine indigence de pensée derrière un vocabulaire technique, l'ouvrage de M. Pirou expose facilement des choses difficiles et force à la réflexion parce que l'auteur a lui-même profondément réfléchi sur une documentation que l'on devine immense. Ce livre n'apporte aucune solution définitive : qui pourrait aujourd'hui se risquer à prédire avec certitude un avenir même prochain? Mais il dégage les données de la situation présente et distingue avec une belle clarté des éléments trop souvent confondus.

***

L'une des idées essentielles ainsi mises en lumière consiste dans l'opposition actuelle du Capitalisme et du Libéralisme. Idée banale dans certains milieux, sans doute, mais qui semble encore paradoxale au grand public et même à de nombreux spécialistes. Que ce soit pour louer ou pour condamner, trop souvent on applique à l'une de ces conceptions ce qui n'est vrai que de l'autre. Ainsi faisait encore l'an dernier, dans une brillante série d'articles parus dans *Le Temps* peu avant sa mort, M. E. Julia, qui n'hésitait pas à écrire : « Le capitalisme, c'est la concurrence qui joue en faveur du consommateur. » Ainsi continue à penser et à écrire le vénérable chef de l'École libérale française, M. Colson. Or la vérité se trouve précisément à l'extrême opposé. Et comme l'é-

crit M. Pirou : « Le capitalisme d'aujourd'hui a le plus souvent chassé la concurrence » (p. 81). Idée banale, soit ! mais il serait souhaitable que de telles « banalités » pénètrent réellement les esprits. Capitalisme du XIX^{e} siècle = concurrence ; Capitalisme du XX^{e} = Monopole, telles sont les réalités. Mais le fait fondamental c'est que cette transformation se soit produite par le jeu même de ces forces naturelles qui, pour les économistes libéraux, devaient au contraire assurer la pérennité du système. Que si l'on hésite à reconnaître la portée de ce changement, on veuille bien méditer le corollaire qu'en tire immédiatement M. Pirou, soulignant « le caractère un peu factice de l'opposition entre l'économie capitaliste et l'économie dirigée ». La vérité est « que certaines des manifestations récentes de l'économie dirigée, loin d'être dressées contre le capitalisme, viennent l'épauler et le consolider » (p. 82). Nous rejoignons ainsi, à travers le terrain solide d'une sûre technique, la question traitée à une récente Semaine Sociale de France : Economie dirigée, mais *par qui*? et *pour qui*? Et devant les lecteurs de *La Vie Intellectuelle* il ne sera pas besoin d'insister sur la concordance de ces vues avec les principes de *Quadragesimo Anno*.

Au surplus, même aux yeux des incroyants, M. Pirou se trouve en bonne compagnie. L'un des libéraux les plus doctrinaires de l'heure présente, M. Jacques Rueff, marquait publiquement, il y a quelques mois, un blâme discret à l'égard de certaines mesures douanières ou bancaires qui présentaient ce double caractère d'être agréables à de puissants groupements capitalistes et de traduire des conceptions d'économie dirigée. Un autre spécialiste, M. Monick, attaché financier à l'Ambassade de Washington, dans une conférence qui remonte à quelques jours, émettait à propos de l'expérience Roosevelt une remarque des plus curieuses, faisant observer en substance que la politique du N.R.A. apparaissait comme la contre-partie de l'abolition pratique de la loi sur les Trusts et que

c'était une erreur de l'avoir jusqu'ici prise en France pour un essai de socialisme d'État.

*
* *

C'est précisément cet abandon des principes libéraux dans l'organisation économique actuelle que M. Pirou juge à la fois la force et la faiblesse du capitalisme d'aujourd'hui.

La faiblesse, parce que, « orienté vers le monopole, le capitalisme nouveau style est singulièrement redoutable pour le consommateur », et parce qu'aussi ce monopole a bénéficié en fait non pas tant aux actionnaires des entreprises qu'aux Administrateurs, consacrant ainsi la puissance d'une « oligarchie ». *Mais la force aussi.* Car, tout en devenant ainsi moins légitime, le système capitaliste se renforçait par suite des relations étroites que nouait avec l'État « l'oligarchie qui dirige les affaires économiques ». Cette compénétration chaque jour plus intime du pouvoir politique et des puissances économiques, si elle affaiblit sensiblement l'autorité de l'État, accroît par ailleurs les chances du capitalisme puisque seule une révolution « totalitaire » serait susceptible — peut-être ! — d'ébranler le système. D'autant plus que, par leur importance même, certaines grandes affaires sont devenues véritablement d'intérêt national et que porter atteinte à leur développement pourrait ébranler la structure sociale et la sécurité du pays. Que l'on songe simplement soit aux milliers d'ouvriers occupés aux portes de Paris par les établissements Citroën et Renault, soit à la part qui incombe aux usines Schneider ou de Wendel dans la Défense Nationale... De même que l'esclavage, clé de voûte de la Cité antique, n'a pu être réduit que *progressivement* par l'Église, de même le capitalisme, institution fondamentale des sociétés modernes, ne pourra sans doute être transformé que peu à peu, par l'*action interne* d'hommes convaincus de la vérité chrétienne.

* * *

Cette solution, M. Pirou ne saurait évidemment la proposer. Et rien, au surplus, n'autorise à penser qu'il l'envisage. Aussi les « perspectives d'avenir » lui apparaissent-elles fort confuses. Après avoir fortement marqué que « le trait essentiel du régime économique d'aujourd'hui est son caractère mixte et composite » et que « à certains égards il demeure capitaliste dans sa technique et dans ses fins tandis qu'à certains autres il déborde le capitalisme et inclut des éléments d'une nature différente », l'auteur hésite à conclure et ses dernières pages paraissent un peu hésitantes. Il paraît croire « que les dirigeants du capitalisme comprendront la nécessité de se plier à une discipline collective et d'accepter un partage de souveraineté ». Cette prévision pourra laisser sceptiques certains esprits. Elle ne saurait diminuer l'intérêt de cet ouvrage ni conduire à méconnaître le profit que doivent en tirer tous les catholiques qui, suivant les directions des Encycliques, s'efforcent d'élaborer une doctrine à la fois appuyée sur les réalités économiques et inspirée de l'idéal chrétien.

M. F. A.

Un nouveau procès de « Christianus »

Il paraît que les Billets de Christianus *et de* Civis *du 25 février ont fait scandale.*

Nos lecteurs qui sont de la Jeune République, *ou de l'*Aube *ou du* Sillon catholique, *sont indignés et nous le font savoir en termes très vifs, — et d'ailleurs en toute amitié.*

Des lettres de protestation circulent. Fidèles à notre méthode de clarté, nous tenons à publier intégralement celle que nous a adressée M. Jean Lacroix, Professeur agrégé de Philosophie au Lycée de Dijon : elle nous paraît constituer le plus typique — et le plus impressionnant — des réquisitoires.

Monsieur le Directeur,

C'est avec une douloureuse stupéfaction que j'ai lu dans le numéro du 25 février 1934 de *La Vie Intellectuelle* les deux billets de Christianus et de Civis ; l'article de Mauriac dans *Sept* d'aujourd'hui — faisant écho à celui qu'il vient d'écrire dans l'*Écho de Paris* pour accuser d'abord la franc-maçonnerie, Chautemps et Pressard d'avoir tué Prince et pour conclure ensuite que le malheur des périodes révolutionnaires c'est qu'elles obligent parfois à manquer à la charité ! — me contraint à vous dire immédiatement ce qu'un certain nombre de mes amis et moi-même pensions vous dire collectivement.

Le billet de Christianus rappelle — ce dont nous n'avions jamais douté — que toute insurrection n'est pas nécessairement criminelle et qu'elle peut être une protestation légitime contre le désordre. Mais l'étonnant c'est

l'application qui est faite de ces principes aux émeutiers du 6 février. Comment l'ordre pouvait-il être de leur côté, puisque la diversité même des manifestants révélait une complète anarchie intellectuelle? L'ancien ministre de l'intérieur, M. Frot — dont je me refuse à apprécier le rôle tant qu'on ne sera pas mieux renseigné —, a dit qu'il avait fait son devoir en arrêtant une émeute qui, née dans le désordre des idées, ne pouvait aboutir qu'à la plus sanglante des anarchies, celle qui résulte de la contradiction des moyens et des buts : en cela je ne crains pas d'affirmer que je suis de son avis, quelque erreur lamentable, et sans doute coupable, qui ait pu être accomplie dans le mode de répression.

Il y a plus grave — CHRISTIANUS intitule son billet : « Responsabilité ». Il s'agit en effet de revendiquer, sinon pour les catholiques, du moins pour le catholicisme et sa doctrine, la responsabilité de l'émeute du 6 février — et sans doute du sang versé des deux côtés. Eh bien non! le catholicisme n'a rien à voir avec ces tristes événements; comment une revue catholique, comme *La Vie Intellectuelle*, peut-elle assumer de gaieté de cœur une si terrible responsabilité?

Quant au billet de CIVIS, sur le terrain des faits, il est encore plus nocif. En lisant le titre, « Un mauvais coup manqué », j'ai cru qu'il s'agissait des émeutiers. En réalité, CIVIS insinue que le « mauvais coup », c'est l'équipe ministérielle qui l'a tenté. Quels documents, jusqu'ici inconnus, lui permettent de prononcer une aussi grave accusation et d'employer cette expression de « fascisme à la manque » qu'on devrait bien laisser aux polémiques de presse? Beaucoup de faits tendent actuellement à faire croire qu'il n'y avait nulle pureté d'intention chez les chefs de la manifestation, qu'ils étaient de mèche et qu'ils se sont laissés manœuvrer, de gré ou par incapa-

cité, par *l'Action Française*. J'accorde d'ailleurs que ces faits ne sont pas probants, et qu'il y a de l'autre côté des faits aussi suspects. Comprenez-moi bien : je ne défends pas les uns contre les autres. Sur une question aussi tragique, je me refuse à prendre parti avant d'être pleinement éclairé, et je crois qu'en stricte justice Civis n'a pas le droit d'affirmer ce qu'il dit sans apporter en même temps des preuves convaincantes pour tous.

Comment donc s'expliquent ces deux billets? *La Vie Intellectuelle* ne veut pas prouver une indépendance que tout le monde reconnaît et admire. L'indépendance véritable consiste à dire en toutes choses le vrai et le juste, sans souci de l'opinion, et non pas à suivre une voie moyenne entre ce qu'on estime être deux extrêmes, en donnant raison tantôt aux uns tantôt aux autres. Alors? *La Vie Intellectuelle* a-t-elle seulement voulu dire son dégoût en face de la corruption actuelle? Comme nous sommes d'accord! — et ce qu'il y a de terrible dans le drame du 6 février, c'est que beaucoup en effet sont tombés, poussés par un magnifique idéal de pureté auquel tous doivent rendre hommage. Mais depuis quand le dégoût peut-il tenir lieu de doctrine? *Le problème de l'heure est de savoir dans quel sens on l'orientera. Car il s'agit de l'orienter et non de l'exploiter.* Il faut réagir certes contre la décomposition de la France. Mais peut-on approuver une émeute qui naît de l'anarchie intellectuelle et qui s'achève dans le sang?

Pour mon compte, je ne comprends guère qu'on parle de la nuit du 6 février sans faire des réserves. Après avoir rendu hommage à ce qu'il y avait de noble chez les jeunes qui ont suivi sans comprendre — *à ces jeunes admirables dont on s'est servi* —, on encourt les plus graves responsabilités si on ne leur montre point à quel point ils se sont trompés dans le choix des moyens. On n'a pas le

droit de parler des corrompus sans parler aussi des corrupteurs. La plupart des hommes politiques qui arrivent à Paris sont probes et honnêtes : c'est la haute société parisienne qui les fait devenir ce qu'ils sont, cette haute société qui prend ensuite trop facilement des airs de pudeur outragée. Christianus et Civis avaient là des vérités salutaires à faire entendre. Ils auraient pu aussi rendre hommage à ces cœurs généreux qui le lundi 12 ont su manifester leur attachement à la démocratie — malgré toutes les turpitudes — d'une manière contestable certes, mais au moins calme et digne. Et puisque aussi bien ils tentent de justifier les émeutiers, pourquoi ne se sont-ils point fait l'écho des justes paroles de M. Bonnevay en leur disant d'abandonner la Chambre pour la Bourse où les fautes sans doute sont plus lourdes encore ?

Pour être net, il y a une double attitude à prendre en face des tragiques circonstances actuelles : une attitude théorique, une attitude pratique. Au point de vue théorique, j'estime que nous sommes encore insuffisamment renseignés pour prendre déjà parti. Le « clerc » aujourd'hui n'a pas à se prononcer, mais à conserver sa totale liberté d'esprit, et à la maintenir chez les autres, en se gardant jalousement de toute passion partisane. Que si l'on estime nécessaire de doser les responsabilités, suivant les apparences du moment, il faut alors le faire avec une prudence extrême, en soulignant que les affirmations présentes, faites de bonne foi, sont cependant sujettes à caution et à révision. C'est le Bulletin de février-mars de *l'Union pour la Vérité* qui me paraît avoir eu la plus juste attitude en disant qu'aux problèmes des responsabilités il était aujourd'hui impossible de donner une « réponse objective » (p. 268). Telle est encore la juste attitude d'*Esprit* montrant qu'en s'engageant d'un côté comme de l'autre on se met dans un mauvais cas et dégageant,

dans les circonstances actuelles, ce qu'on croit pouvoir reprocher aux *deux* côtés.

Mais *La Vie Intellectuelle* ne se tient pas dans le domaine des idées pures ; elle veut donner des consignes pratiques. Et comment en effet, en de telles conjonctures, un chrétien pourrait-il ne pas avoir une attitude pratique, sociale, politique? Alors — et c'était, me semble-t-il, le rôle, le devoir, la mission propre de *La Vie Intellectuelle* de le dire — *lorsque des Français se battent, la place des chrétiens n'est ni d'un côté ni de l'autre, mais entre les combattants pour faire cesser la tuerie.* Voilà ce que *La Vie Intellectuelle* doit aujourd'hui répéter inlassablement, en tâchant d'un côté comme de l'autre d'éteindre le feu des fureurs partisanes.

Me permettrai-je d'ajouter que cette attitude, la seule chrétienne, sera aussi, au moins en France, la seule profitable à la religion? Vouloir réclamer pour le catholicisme la « responsabilité » de l'émeute du 6 février, c'est vouloir que, au jour des comptes, l'Église soit du côté de ceux qui auront à payer. Inviter à l'esprit critique, et à la réflexion, c'est susciter peut-être la colère de tous les partisans d'aujourd'hui; c'est aussi s'attirer la reconnaissance de tous les Français de demain — et c'est en tout cas adopter la seule attitude à la fois juste et chrétienne.

Voudriez-vous publier ces quelques lignes dans votre revue? Elles pourraient peut-être en faire réfléchir certains et montrer en tout cas aux incroyants que le catholicisme n'est solidaire d'aucune erreur, et qu'il pourra jouer demain un rôle d'autant plus important qu'il se sera soigneusement gardé de toute compromission.

Et croyez, Monsieur le Directeur, à mes sentiments respectueux.

JEAN LACROIX,
Professeur agrégé de philosophie
au Lycée de Dijon.

⁂

Défense de « Christianus »

Nous remercions d'abord notre correspondant de l'hommage qu'il veut bien rendre à notre *indépendance*. Il peut être assuré que nous l'entendons comme lui : « Dire, en toutes choses, le vrai et le juste [ou du moins ce qu'on croit tel] sans souci de l'opinion. » Les savants dosages politiques qui consistent à « suivre une voie moyenne entre ce qu'on estime être deux extrêmes, en donnant raison tantôt aux uns tantôt aux autres », n'ont jamais été de notre goût.

Qu'on ait pu nous en croire capables, c'est, pensons-nous, le fond même du malentendu.

Dans cette hypothèse, CHRISTIANUS et CIVIS, qui auraient lutté jusqu'à présent pour des idées « de gauche » et un idéal démocratique, auraient donc cette fois, pour faire contrepoids, pris parti pour le « fascisme », l'abolition des libertés populaires, peut-être même le triomphe de l'*Action Française* !

De grâce, qu'on les relise posément !

CHRISTIANUS : « ... Dans la mesure où la manifestation fut morale et non politique, où ce fut, contre l'accoutumance au désordre et au vice, le sursaut de l'âme d'un peuple exigeant enfin de son gouvernement et de lui-même la propreté, les catholiques de France se doivent, pour leur part, d'en répondre...

« ... Les troubles extérieurs ne sont que l'expression visible du scandale des consciences...

« ... Notre propos n'est pas de doser, dans les événements

récents, la part des imprudences, des menées intéressées et des maladresses. Il faut seulement constater qu'il y eut, dans le sursaut populaire, une réaction de droiture qui est digne de tout respect. »

CHRISTIANUS se plaçait, il nous semblait que c'était clair, au-dessus des rivalités de groupes, sur le plan moral.

CIVIS : « Sans doute il y aurait plus d'une réserve à faire sur les procédés employés par les manifestants, avant ces journées sanglantes; on a quelque raison d'être sceptique à l'endroit de leurs barricades puériles. Mais c'est vouloir s'aveugler que de se refuser à voir, au delà, tout un peuple unanime et révolté... »

Sur le terrain des faits, nous rejetions catégoriquement l'assimilation, trop sommaire, entre manifestants et fascistes : elle n'était pas dans notre pensée, elle n'était pas dans la réalité. Il y avait sur la place de la Concorde des organisations de droite et d'extrême-droite, c'est entendu. Mais il y avait aussi, en très grand nombre, des membres des partis de gauche, et des citoyens qui n'appartenaient à aucun parti. Et le cortège le plus massif fut celui des anciens combattants groupés en dehors des factions politiques.

M. Lacroix reconnaît lui-même que, « dans le drame du 6 février, beaucoup sont tombés, poussés par un magnifique idéal de pureté auquel tous doivent rendre hommage ». Il en conclut pour sa part que l'émeute *révélait* une anarchie intellectuelle, ou même qu'elle *en était née*, ce qui est proprement lui reprocher de n'avoir pas eu une doctrine *politique* unifiée.

Notre correspondant ne voit-il pas la contradiction dans les termes? — On dit complot fasciste — ce qui implique une organisation avec une idée directrice. Et

tout de suite on dit : anarchie intellectuelle — ce qui est tout juste le contraire.

Anarchie intellectuelle : nous croyons que c'est vrai s'il s'agit d'un plan de reconstruction précis. Mais il y avait unanimité de l'intelligence et de la sensibilité nationales pour se dégager de la boue. C'était le réflexe primaire de l'organisme social corrompu, et qui réagit parce que c'est la condition même de son existence. Est-ce qu'un homme qui s'enfonce dans la boue sait au juste où il ira quand il sera dégagé ? Non, c'est assez déjà qu'il en sorte.

Le 6 février a été un sursaut de cet ordre, quelque chose de vital : le sursaut de la conscience morale. Qu'il s'y soit mêlé des forces moins spirituelles, soucieuses d'utiliser la bagarre au profit de fins partisanes, c'est indéniable : on a eu tort seulement de les laisser revendiquer seules le bénéfice de la protestation qui avait été le fait de tous. Quand nous avons réclamé, pour les catholiques, une part de « responsabilité », nous n'avons pas voulu dire autre chose. Nous ne croyions pas qu'il fût nécessaire de nous désolidariser plus explicitement d'avec les partis dits « fascistes ». Mais si nos amis veulent nous faire déclarer que nous n'avons rien à voir avec l'*Action Française*, les *Jeunesses Patriotes*, la *Solidarité Française*, les *Francistes*, etc..., nous les en assurons bien volontiers.

Nous affirmons simplement les droits et les devoirs de la moralité. S'il s'ensuit qu'un régime ou des partis en soient condamnés, tant pis : ce n'est pas nous qui tirons la conséquence. Ce sont les faits.

Aussi bien n'en sommes-nous pas là. La République n'est pas pour autant irrémédiablement compromise. Mais, s'il faut dire toute notre pensée, la République dût-elle disparaître sous les scandales, nous n'en pleurerions pas des larmes de sang. L'Église a vécu sous tous les

régimes. Qu'on nous donne un gouvernement propre, aidant à la vertu des citoyens au lieu de la corrompre, et garantissant les libertés essentielles, et nous n'avons rien à dire à son encontre.

Je crois que le régime républicain et parlementaire n'est pas incapable d'assurer cette condition élémentaire de la vie commune qu'est la justice. A lui de se réformer. Et nous préférerons cela à des révolutions où la paix des consciences aurait sans doute beaucoup à pâtir.

Qu'on veuille bien comprendre une bonne fois que les préférences de partis nous sont prodigieusement indifférentes. Nous disons ce que nous croyons être vrai, conforme à la pensée chrétienne. Rien de plus.

Il ne faut pas se hâter de croire, parce qu'il y a coïncidence occasionnelle entre telle de nos doctrines et telle tendance politique, que cette coïncidence est accord.

*
* *

Il faudrait, nous dit-on encore, rester entre les partis. Quand on se bat, la place du chrétien est entre les combattants.

Il faut distinguer. L'Église a un rôle sacerdotal qui, étant de pure médiation et destiné à sanctifier les âmes, doit faire abstraction de toute préférence. Et les prêtres doivent, comme jadis Mgr Darboy, se jeter entre les combattants — fût-ce au prix de leur vie — pour porter aux uns et aux autres les sacrements et la paix du Christ.

Mais l'Église exerce aussi un pouvoir de régence et d'enseignement. Il y a des doctrines et des agissements qui se rapprochent plus ou moins de l'idéal chrétien. Elle a le droit et le devoir de les juger.

Il nous a paru tout simplement que, au point de vue du salut des âmes, le régime actuel dans son fonctionne-

ment défectueux était un danger réel, et qu'il fallait tout faire pour le réformer.

L'Église a toujours affirmé que, si l'Action catholique doit échapper aux vicissitudes de la politique, par contre « les catholiques ont le droit d'intervenir dans les affaires publiques; d'autant plus qu'ils sont obligés, en vertu de la loi de la charité sociale, d'employer toutes leurs forces pour que la vie de la République tout entière se règle sur les principes chrétiens (1) ».

Se grouper place de la Concorde pour exiger cela est juste et vertueux.

Ce qui ne l'est pas, nous l'accordons, c'est d'exhaler sa colère en brûlant des autobus et en lapidant les agents. Certains témoins affirment que les premiers coups de feu sont partis du côté des manifestants. D'autre part, il semble bien que le cortège des anciens combattants, tout au moins, se serait déroulé dans le calme, s'il n'avait été, sans provocation de sa part, sauvagement chargé par la garde mobile. On ne saurait supposer sans injustice que Christianus ait eu une minute l'intention de justifier ou d'excuser de telles brutalités, d'où qu'elles vinssent. Il a formellement déploré « les navrantes conséquences de l'émeute », et il nous paraît que notre correspondant passe la mesure en l'accusant de revendiquer « la responsabilité... du sang versé des deux côtés ».

*
* *

On reproche aussi à Christianus, puisqu'il approuvait la manifestation du 6, de n'avoir pas rendu un hommage parallèle « à ces cœurs généreux qui le lundi 12 ont su

(1) Lettre de S. S. Pie XI à l'épiscopat argentin.

manifester leur attachement à la démocratie — malgré toutes ses turpitudes... ».

C'est sans doute que le souci de tenir la balance égale entre les partis nous est assez étranger. Puisque la question est soulevée, nous dirons volontiers ceci :

Si le 12 février avait été, non pas une démonstration politique dirigée contre le « fascisme », mais le témoignage que les ouvriers et les petits fonctionnaires eussent apporté contre les injustices des dirigeants de l'heure, nous y aurions applaudi des deux mains. Nous y applaudissons même (reprenons la formule de CHRISTIANUS) si vraiment, et « dans la mesure où la manifestation fut morale et non politique, ce fut, contre l'accoutumance au désordre et au vice, le sursaut de l'âme d'un peuple exigeant de son gouvernement et de lui-même la propreté... ».

A vrai dire, nous n'avons pas beaucoup d'illusions, et le caractère politique de cette journée l'emporte évidemment sur l'aspect moral. Les manchettes du *Populaire* ou de l'*Humanité* en sont une preuve suffisante, puisqu'elles appelaient simplement à « la lutte contre le fascisme ».

Quoi qu'il en soit, il y a un problème plus grave que d'ergoter sur le passé : c'est de voir le danger actuel. Il consiste, nous semble-t-il, en ce que l'exploitation politique des événements, à gauche comme à droite, tend à briser l'union réalisée un instant, pour former en France deux groupes s'opposant violemment : la classe ouvrière, à qui l'on persuade que ses libertés sont menacées — et le reste de la population, que l'on appelle fasciste et qui, sous l'instigation de l'extrême droite, tend peut-être, en effet, à le devenir.

Comme chrétien, c'est avec déchirement que nous voyons le fossé se creuser. Il faut éviter, à tout prix, ces

incompréhensions, qui dégénèrent en irritations et bientôt en haine. Rapprocher les deux groupes opposés de la nation. Faire un effort de sympathie intelligente qui dissipe ce terrible malentendu qui peut devenir tragique en conduisant à la guerre civile.

Cet effort de recherche de ce qui unit plutôt que de ce qui divise a toujours été notre préoccupation. Nos amis s'y sont efforcés comme nous. Nous avons écrit dans *Sept*, sous la plume de Mauriac, que « toutes les forces sociales du catholicisme doivent s'employer au service de la classe prolétarienne ».

Il n'est qu'urgent de travailler tous ensemble à ce rapprochement.

Qu'au moins ce billet de CHRISTIANUS ait servi à quelque chose : à faire réfléchir nos amis de la province qui n'ont pas réalisé la grande cassure du 6 février. Depuis assez longtemps, ils connaissent nos doctrines et notre effort d'objectivité. Si nous avons écrit ce billet de CHRISTIANUS et si nous le confirmons encore aujourd'hui, au moins qu'ils se posent cette question : N'est-ce pas nous qui nous trompons ?

CHRISTIANUS.

Le Gérant : E. AUBIN. Imp. E. AUBIN ET FILS. — LIGUGÉ (Vienne).

GTU Library
3 2400 00268 5968

422777

La Vie Intellectuelle

v. 27
1934

422777

GRADUATE THEOLOGICAL UNION LIBRARY
BERKELEY, CA 94709